

La Chaux-de-Fonds face à un cap difficile

Budget ■ *Le Conseil communal présente un projet déficitaire de près de dix millions. Débrayage maintenu par les syndicats*



Le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds a présenté hier un budget 2004 déficitaire de 9,7 millions de francs. L'exécutif a dévoilé le projet sur fond de menace de débrayage des employés communaux. Ces derniers ont été mis à contribution à hauteur d'un million de francs pour contenir le déficit. Pour

les conseillers communaux Lise Berthet et Charles Augsburger, le déficit est imputable à la conjoncture morose. En outre, le report de charges de l'Etat se traduit par une augmentation des dépenses de 3,6 millions de francs.

PHOTO GALLEY

■ page 5

À LA UNE

LE LOCLE

Le référendum cartonne

■ page 8

COMMUNES DU JURA

Ambitieux projet

■ page 13

SOMMAIRE

Télévision	15
Cinés-loisirs	17
Bourse	26
Sport	27-31
Feuilleton	33
Adresses pratiques	34
Carnet	35

Monstre carambolage sur l'A1

Trafic ■ *Un banc de brouillard provoque une collision en chaîne impliquant 65 véhicules*



Près de Niederbipp (BE), un carambolage impliquant 65 véhicules a causé la mort d'une personne et en a blessé 91 autres, dont douze sont dans un état grave. Le brouillard est à l'origine de ce spectaculaire accident. L'autoroute a été fermée durant dix heures.

PHOTO KEYSTONE

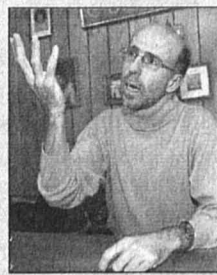
■ page 19

FONCTIONNAIRES

Président mordant

Il est à la tête du mouvement qui refuse les mesures salariales touchant la fonction publique. Portrait de José Sanchez, syndicaliste combatif.

■ page 3



GRAND ÉCRAN

Décevante Matrice

Dernier volet de la saga des frères Wachowski, «Matrix Revolutions» sacrifie les émois cybernétiques au profit d'une avalanche d'effets spéciaux.

■ page 18



FOOTBALL

Bâle mal parti

Le FC Bâle s'est incliné hier 2-3 sur sa pelouse, face à Newcastle, en match aller du deuxième tour de la Coupe de l'UEFA. Qualification compromise.

■ page 30



Troubles dans la PPE

C'est l'histoire d'un immeuble appelé la Suisse, un genre de PPE où tous ne sont pas logés à la même enseigne. La gestion entre copropriétaires est de plus en plus difficile. Au deuxième étage, le canton de Neuchâtel sanglote. La Confédération lui impose des charges qu'il ne supportait pas auparavant.

Dans un des appartements du premier, celui des communes, on entend les Neuchâteloises pleurer. Leur canton leur fait des misères en matière de report de charges. Elles peinent à entretenir leur chez-soi. Depuis le troisième étage, le Conseil fédéral explique doctement à tous qu'il doit appliquer consciencieusement les choix de son puissant voisin, le Parlement.

Au troisième et au deuxième, ils sont nombreux à le clamer: il n'y a plus d'argent. Inutile d'imaginer refaire la façade ou les balcons. Chacun argumente pour se faire entendre. On joue tactique dans la perspective des élections du comité directeur de la propriété. Nouvel épisode hier à La Chaux-de-Fonds. La cité horlogère subit de plein fouet les économies voulues ou consenties à l'étage supérieur. Résultat: le budget prévoit un défi-

cit frisant les dix millions en 2004. Comme tant d'autres, la cité horlogère, à défaut d'engranger une manne, encaisse les coups. Les charges sont de moins en moins maîtrisables. Les revenus, essentiellement les rentrées fiscales, dépendent de la conjoncture. Conjoncture que même le plus brillant économiste peine à évaluer.

Au rez-de-chaussée, le citoyen-contribuable ne comprend plus. Une partie de la Suisse d'en bas cède aux sirènes UDC, qui, pas plus que les autres, n'a véritablement les solutions pour améliorer les conditions de vie dans l'immeuble. Dans les étages supérieurs, on s'étonne de ce soudain flirt des gens du rez-de-chaussée avec ces démocrates du centre, hier si discrets et devenus aujourd'hui forts en gueule. Personne n'osait envisager pareille relation.

La vie de cette vénérable bâtisse, vieille de plus de 150 ans, est soudain troublée. Entre les étages, c'est un véritable charivari. Il faudra pourtant se faire une raison, retrouver un semblant de sociabilité, redonner des couleurs à l'immeuble.

Daniel Droz

OPINION

LA CHAUX-DE-FONDS

La gauche a bien résisté

Une analyse des résultats des élections au Conseil national à La Chaux-de-Fonds montre que l'UDC a construit sa victoire sur les ruines de la droite classique. Elle a également séduit les abstentionnistes repentis. Cette même analyse montre aussi que la gauche reste largement majoritaire.

■ page 7

PUBLICITÉ



Pinot gris
2002

Un duo de charme!

Chardonnay
«barrique» 2002

DOMAINE
E. DE MONTMOLLIN FILS
2012 Auvier / NE • Tél. 032 737 10 00

Dix jeux à tester jusqu'à Noël

Ludothèques ■ Action romande jusqu'à fin novembre

Une campagne au parfum de Noël se déroule dans plus de 120 ludothèques romandes jusqu'à la fin du mois. Dix jeux et jouets, sélectionnés pour leurs qualités ludiques et didactiques, sont présentés au public. Le but? Les faire découvrir à la veille des achats de Noël pour faciliter la course aux cadeaux. Parce que choisir un jeu n'est pas forcément... un jeu d'enfant. «Dans les magasins, on ne peut pas ouvrir les boîtes, c'est donc difficile de se faire une idée du contenu», commente une ludothécaire de La Chaux-de-Fonds.

Dix jeux et jouets

La sélection des ludothèques comprend trois jouets pour tout-petits, deux jeux pour familles et adultes, les cinq autres étant qualifiés d'«intermédiaires» par la spécialiste chaux-de-fontaine. «Dix, c'est à la fois peu – l'offre est si abondante! – et beaucoup, parce que nous prenons le temps de les présenter au public, et si néces-

saire, de jouer avec les personnes qui le souhaitent».

Les dix jeux, dont le plus ancien est sorti il y a deux ans, ne seront pas mis en location jusqu'à la fin du mois: ils resteront en évidence sur les tables des ludothèques pour les besoins de la campagne. Leurs spécificités (buts, atouts, prix, âge) ont été répertoriées sur une liste qui peut être obtenue sur place.

Rude concurrence

L'Association suisse des ludothécaires insiste sur l'importance du jeu dans le développement de l'enfant. D'autant plus que la concurrence des jeux électroniques est rude. Mais même les plus fervents accros des consoles ont du plaisir à se commuter sur un jeu de société... si on les y initie. Or, la disponibilité des parents a diminué. Donc si les gosses s'adonnent plus à l'amusement virtuel solitaire, constate la ludothécaire, c'est aussi parce qu'on joue moins en famille. /BRE

Dix nouvelles secrétaires juridiques

Diplômes ■ Elles se sont plongées au cœur du droit

L'École professionnelle commerciale (EPC) du CPLN a remis lundi soir dix nouveaux diplômes fédéraux de secrétaire juridique. Soit aux dix personnes qui, pendant un an à raison de deux soirées par semaines, se sont astreintes aux cours répartis en neuf modules.

Volonté et détermination

Mandatée par la Société des employés de commerce, l'EPC dispense cette formation depuis six ans. Cette filière, ouverte à des employé(e)s de commerce qualifié(e)s, s'adresse à des personnes intéressées au domaine juridique, soit parce qu'elles travaillent dans une étude d'avocats ou de notaires, au greffe d'un tribunal ou au service juridique d'une administration ou d'une entreprise. «Cela apporte un plus, notamment à des femmes qui souhaitent se réinsérer dans la vie professionnelle», note Antoinette Béguin, responsable de cette formation. Laquelle se montre admirative devant la volonté et la détermination de ces candidates qui, pour la plupart,

ont mené cette formation de front avec un travail et une famille. Sentiment partagé par l'orateur du jour, André Simon-Vermot. «Une bonne secrétaire est irremplaçable pour son employeur», leur a lancé le chef du Service juridique de l'Etat de Neuchâtel, tout en relevant l'étendue des connaissances acquises au cours de ces derniers mois.

Une septième volée a commencé sa formation à la rentrée. Comme les précédentes, elles réunit des participantes des cantons de Neuchâtel et du Jura, ainsi que de la Berne francophone. /réd

Les lauréates

Anne-Gaëlle Béguin (Saint-Blaise), Nathalie Buchs (Les Bayards), Martine Bueche (Bienne), Maude Catalano (Porrentruy), Laurence Chételat (Montezillon), Marjorie Dälgenbach (La Chaux-de-Fonds), Christelle Jacot (La Chaux-de-Fonds), Sarah Kabbani (Schönbühl/BE), Stéphanie Kron (Fontainemelon), Nadine Yantren (Neuchâtel).

Une libéralisation attendue

Electricité ■ Les entrepreneurs neuchâtelois paient le prix fort. Préoccupés, ils attendent l'ouverture du marché de pied ferme

Par Françoise Kuenzi

Le monopole du marché de l'électricité est sur le point de sauter en Suisse. Les entreprises neuchâteloises attendent pour la plupart cette échéance avec impatience car elles paient le kilowattheure (kWh) au prix fort. Une cinquantaine de PME du canton ont d'ailleurs répondu à un questionnaire lancé, sur le plan national, par Economie-suisse, et portant sur le montant de leur facture. Résultat des courses: elles paient un prix moyen de 18,9 centimes le kWh (près de 25% de plus que la moyenne suisse), avec des fluctuations selon leur taille et leur structure. Le sondage montre ainsi que les grandes entreprises, paient 13 centimes, mais les petites entre 20 et... 35 centimes!

Surcoût de 70%

Ces chiffres ont été présentés à des industriels par la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, qui avait également invité l'Ensa et SwissElectricity.com, une société spécialisée dans l'optimisation de la dépense énergétique.

«La moyenne nationale tourne autour de 11 ou 12 centimes par kWh pour les grandes entreprises et entre 15 et 16 pour les plus petites», relève Stéphane Genoud, administrateur délégué de SwissElectricity.com. Mais en comparaison avec les prix pratiqués en Europe, là où se trouvent les principaux concurrents des industriels neuchâtelois, «on arrive à un surcoût de 70%», constate-t-il. Avec des conséquences mesurables: Précinox, qui a annoncé récemment le licenciement de 22 personnes à La Chaux-de-Fonds, aurait pu sauver trois de ces emplois si l'en-



L'Ensa avoue avoir, sur ses prix, une marge de manœuvre réduite.

PHOTO MARCHON

treprise avait bénéficié d'un prix de l'électricité eurocompatible.

De même, le directeur de la fonderie de Cortaillod, Jean-Jacques Wavre, souligne qu'il paie

17 centimes le kWh alors que son principal concurrent, à Kallnach (BE) ne débourse que 10 centimes.

Du coup, la perspective d'un marché libéralisé est plutôt allé-

chante. D'autant que le refus populaire, le 22 septembre dernier, de la LME, n'a pas empêché le Tribunal fédéral de trancher en faveur de la Migros dans le dossier qui l'oppose à EEF. Migros a en effet demandé de s'approvisionner, via le réseau fribourgeois, auprès d'un fournisseur étranger. Le Conseil fédéral doit enore trancher.

«Je vous conseille d'effectuer, tous, la même démarche que la Migros auprès de votre fournisseur», suggère Stéphane Genoud aux patrons neuchâtelois. «Et si celui-ci refuse, portez l'affaire devant la Commission de la concurrence. Ainsi, si une décision tombe en faveur de Migros, vous pourrez bénéficier immédiatement de la libéralisation du marché.»

A court terme, il reste à créer des pools de consommateurs, qui peuvent bénéficier de tarifs préférentiels, et surtout s'informer davantage sur le tarif payé par le voisin. Comparaison est raison! /FRK

Faut-il craindre des pannes?

Les entrepreneurs réunis par la CNCI n'étaient pas tous enthousiastes à l'idée de faire jouer la concurrence. Qui pourrait, selon certains d'entre eux, péjorer la qualité du service. «En six ans, nous n'avons pas subi une seule coupure», relevait le représentant d'une filiale du Swatch Group. «Mais une seule panne pourrait nous faire perdre toute les économies réalisées en trois ans sur le prix de l'électricité.» Argument balayé par Stéphane Genoud: il n'y a aucun lien prouvé entre l'état du marché de l'élec-

tricité, libéralisé ou non, et le nombre de black-outs, affirme-t-il.

Chez Patric Metal, dans le Val-de-Ruz, le directeur Thierry Favre en a fait l'amère l'expérience: «Ces sept derniers mois, nous avons subi cinq coupures, d'une durée moyenne de 30 minutes, aux heures de travail. Cela coûte 20.000 francs à l'entreprise. Qui va payer la facture?»

L'Ensa se défend

Présents lors du débat, des représentants de l'Ensa ont pris acte des doléances. «Mais

il faut bien comprendre qu'Ensa n'est pas un producteur, contrairement à d'autres fournisseurs suisses», relève Jean-François Zürcher. «Nous dépendons nous aussi de contrats signés il y a une bonne dizaine d'années, que nous essayons de renégocier à la baisse. Mais notre marge de manœuvre est réduite, d'autant que les différences régionales s'expliquent beaucoup par une structure du réseau très spéciale, avec 19 distributeurs locaux qui prennent leur marge au passage. Pour la ville de Neuchâtel, cela représente une somme très importante». /frk

EN BREF

BIENS CULTURELS ■ Le bon sens. Dans l'article consacré hier au crédit voté par le Grand Conseil au sujet de la protection des biens culturels, une malheureuse correction de dernière heure a fait dire au conseiller d'Etat Thierry Béguin le contraire de ce qu'il voulait dire. Pour le chef du Département de l'instruction publique et des affaires culturelles, il s'agissait bien de financer des mesures «urgentes», sauf (et non pas «quitte», comme imprimé hier) à accepter de

perdre «des documents importants». /jmp

CALENDRIER NEUCHÂTELOIS ■ Le retour. Des lugeurs au Locle, la Pointe du Grain à Bevaix, la passerelle «Accès aux utopies» sur les rives de Neuchâtel... Douze superbes prises de vues du canton signées André Girard illustrent l'édition 2004 du Calendrier neuchâtelois qui vient de paraître. Edité par Tourisme neuchâtelois, il permet de (re)découvrir le Pays de Neuchâtel. Le calen-

drier est vendu 18fr.50 (9fr.50 pour les membres) aux guichets de Tourisme neuchâtelois à Neuchâtel (Hôtel des Postes) et La Chaux-de-Fonds (Espace 1). /comm

ÉCOLES ■ Du lait à la pause. Plus de 3000 écoliers neuchâtelois recevront un gobelet de lait ou de frappé lors de la grande récréation de la matinée de jeudi prochain 13 novembre. Ce geste, ils le devront aux paysannes du canton, qui rendront visite à vingt collèges primaires

dans le cadre de la Journée du lait à la pause. Cette initiative nationale, qui touchera 200.000 enfants en Suisse, vise à mettre en valeur un produit de base de l'alimentation et à lutter contre certaines mauvaises habitudes chez les jeunes. Histoire de toucher des classes où le lien avec l'agriculture est plutôt ténu, les paysannes neuchâteloises ont choisi cette année de se rendre aussi en milieu urbain, à Marin, Hauterive, Peseux ou La Chaux-de-Fonds. /sdx



La sixième volée de secrétaires juridiques.

PHOTO SP

Syndicaliste compact

Portrait ■ Président du Syndicat des services publics-région Neuchâtel, José Sanchez n'est pas près de lâcher prise face au Conseil d'Etat. Convictions

Par **Frédéric Mairy**

« **U**n syndicat sert à se battre. Il doit pouvoir dire à ses membres: «On arrête de faire fonctionner la machine». José Sanchez parle vite. Avec une voix douce, mais ferme. Avec des éclats de rire aussi. Et des gestes assurés. Président du Syndicat des services publics-région Neuchâtel depuis ce printemps, il se trouve à la tête de la contestation contre les mesures salariales proposées par le Conseil d'Etat. Une grogne qui n'est pas retombée de son côté après «la concession ridicule» faite par le gouvernement mercredi. Et qui ne concerne pas que la rémunération des fonctionnaires: «Il existe aujourd'hui un véritable projet politique de restructurer l'Etat. Affaiblir le statut de la fonction publique est la première condition à toute privatisation.»

Ancien marxiste

L'Etat, José Sanchez y entre en 1991, en tant qu'ingénieur en télécommunications. Un métier qu'il doit à son père, mécanicien. «Il croyait à l'ascension sociale. Il bossait au rez-de-chaussée et voulait que je monte au premier.» C'est réussi. Mieux encore: «Je ne m'ennuie pas au travail. C'est une chance.» Avoir un

boulot aussi: «Le droit au travail n'est plus considéré comme important. Depuis les années nonante, les conditions de travail n'ont cessé de se dégrader.» Jusqu'à faire apparaître le terme de «working poors»: «Travailleurs pauvres...

On n'ose même pas le dire en français.»

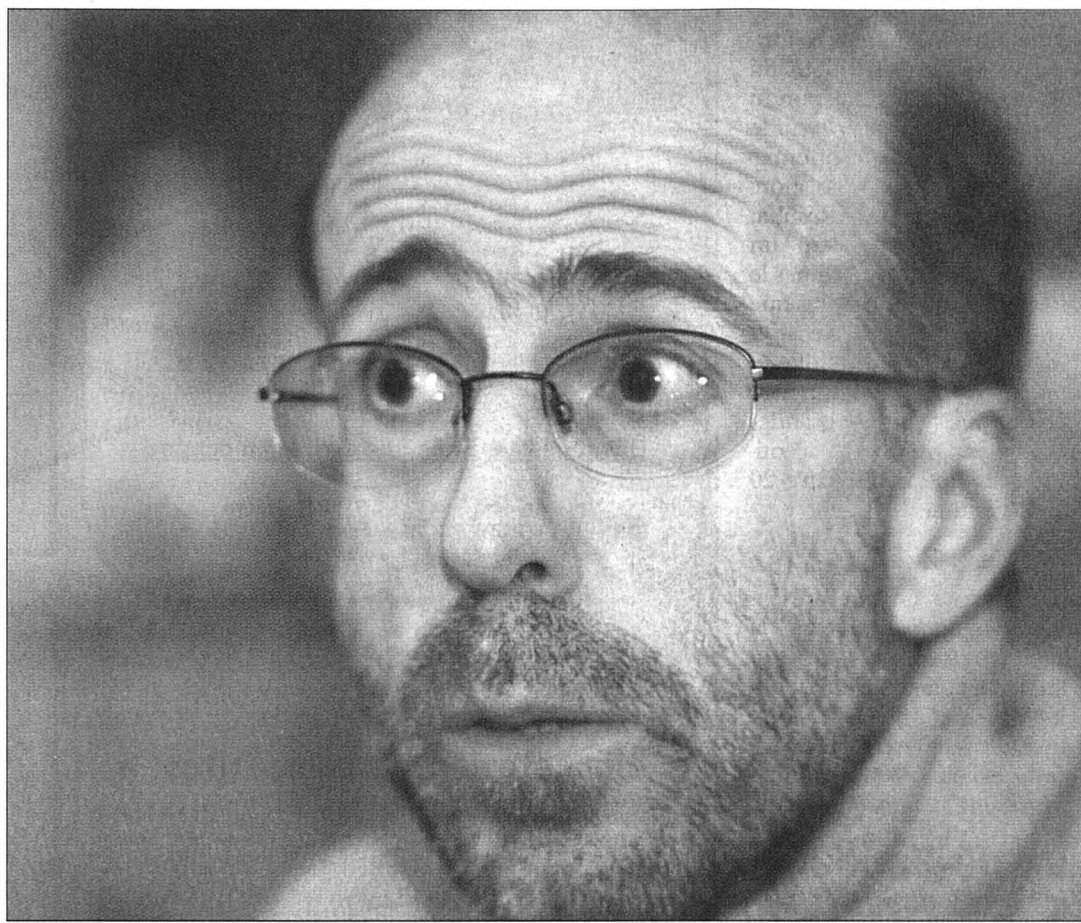
Ce fils d'ouvrier, né en 1956 en Uruguay, fait ses premiers pas de syndicaliste à la FTMH, qu'il rejoint au milieu des années septante. Une décennie

qui l'a «beaucoup marqué par sa contestation». A laquelle il participe d'ailleurs en organisant une grève à l'école d'ingénieurs en 1978 et en rejoignant quelque temps la Ligue marxiste révolutionnaire. «Son pro-

jet est toujours là et il mérite d'être défendu.»

De Marx, José Sanchez n'a pas oublié que «les hommes font l'histoire dans des conditions qu'ils n'ont pas choisies». Mais qui peuvent être modifiées. Le tout étant de «développer un cadre d'émancipation sociale dans lequel le monde du travail retrouverait un pouvoir de décision». Une reconnaissance aussi: juge aux prud'hommes depuis 1990, le Chaux-de-Fonnier dit constater «une arrogance toujours plus grande» face aux travailleurs. Qu'il retrouve également dans les propos d'élus de droite annonçant, face au recul des finances fédérales, qu'il faudra se serrer la ceinture. «J'aimerais bien savoir combien de crans ont leurs ceintures!»

Les mains s'agitent. «Les richesses sont toujours mal réparties. Les pauvres sont de plus en plus pauvres et le nombre de millionnaires dans le canton a presque triplé en dix ans!» Du coup, dans un climat de «politique des caisses vides et de cadeaux fiscaux», José Sanchez estime que «l'heure n'est plus aux concessions». Elle sonne «la descente dans la rue», comme à Berne contre la guerre en Irak, comme à Florence. «Il y a des lieux d'espoir. Quand, dans un cadre où rien ne se passait, des millions de personnes se lèvent, c'est motivant.» /FDM



Dans un canton où «les pauvres sont toujours plus pauvres et les millionnaires toujours plus nombreux», l'heure n'est plus aux concessions, estime José Sanchez. PHOTO LEUENBERGER

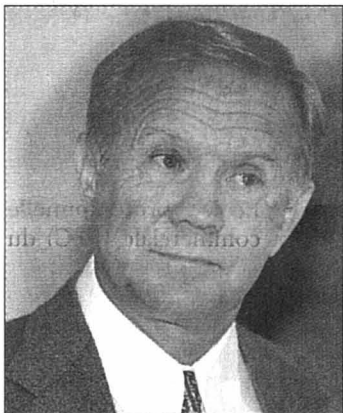
ANTELOPE TECH

Premier galop à Neuchâtel

C'est aujourd'hui, 7 novembre, que la société américaine Antelope Technologies lance officiellement sur le marché son ordinateur de poche. Un produit dont la fabrication a démarré ces dernières semaines à Neuchâtel. «Les premières commandes pourront être honorées dès cette date», relève l'entreprise dans un communiqué publié à son siège de Highlands Ranch, dans le Colorado.

Antelope Technologies a annoncé en mai dernier son implantation à Monruz avec l'appui de la promotion économique. Elle n'a engagé jusqu'ici qu'une dizaine de personnes mais devrait, dès que les commandes viendront à un rythme régulier, passer à la vitesse supérieure au début de l'année prochaine.

Son produit, le MCC (Modular Computing Core) est un PC de poche, gros comme une plaque de chocolat, mais d'une puissance comparable à n'importe quel ordinateur. Vendu environ 4000 dollars, le bébé doit convaincre tout d'abord les entreprises. Aux premiers clients de montrer le bout de leur nez pour qu'Antelope puisse embaucher plus largement: l'entreprise a prévu de créer, à terme, plus de 150 emplois dans le canton. /frk



Alan Taylor, CEO d'Antelope. PHOTO ARCH-GALLEY

Un match en quatre manches. Pour l'instant

Chronologie du bras de fer entre le Conseil d'Etat et les syndicats et associations du personnel de la fonction publique.

Les mesures. Début septembre, le gouvernement apprend à ses partenaires sociaux qu'il reportera de deux ans le rattrapage du pour-cent d'augmentation des salaires prévu pour 2004. Il leur annonce aussi qu'il soumettra au

Grand Conseil la suppression de l'indexation au coût de la vie des traitements de la fonction publique. Deux mesures qu'il justifie par «la situation budgétaire extrêmement difficile».

La grogne. Sans tarder, le Syndicat autonome des enseignants neuchâtelois et le Syndicat des services publics-région Neuchâtel disent leur opposition. En rappelant qu'une convention oblige le Conseil

d'Etat à négocier la rémunération des fonctionnaires avec ses partenaires. Dans leur contestation, qui s'étend à la défense des prestations et à la survie des services publics, ils sont rejoints par la totalité des associations du personnel de l'Etat. Une grève est évoquée.

L'attente. Comme prévu par la convention, les représentants du personnel rencontrent la cheffe des Finances

cantonales fin octobre. Ils déposent un préavis de grève, mais aucune solution ne se dégage. Une nouvelle réunion, avec un Conseil d'Etat élargi à trois de ses membres, est décidée pour la semaine suivante.

La contre-proposition. Mercredi, le Conseil d'Etat indique qu'il renonce à demander la fin de l'indexation. Mais il diminue celle-ci de 0,6% à 0,1% pour 2004 en s'appuyant

sur une loi existante. De quoi baisser sa charge de 3 millions à 500.000 francs. Il maintient le report du pour-cent d'augmentation, ainsi que la diminution d'une heure de l'horaire hebdomadaire en 2004 et l'octroi de deux jours de vacances supplémentaires dès 2005. Les partenaires sociaux ont jusqu'au 18 novembre pour communiquer leurs positions. /fmd

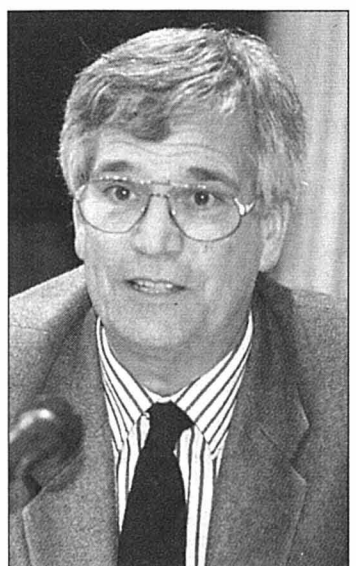
Etre bien formé pour mieux innover

Club 44 ■ La deuxième journée stratégique cantonale sera consacrée, le 18 novembre, aux besoins en formation, notamment dans le high-tech

Quels sont les besoins en formation dans le canton de Neuchâtel, tout spécialement dans les entreprises microtechniques, start-up et spin-off incluses? Un large panel de représentants de l'enseignement et des milieux économiques tentera, mardi 18 novembre prochain, de répondre à cette question dans le cadre de la 2e Journée stratégique cantonale mise sur pied par le Club 44, à La Chaux-de-Fonds.

Deux conseillers d'Etat, Thierry Béguin et Bernard Soguel, participeront à cette journée, qui devrait permettre, selon Michel de Perrot, délégué culturel du Club 44, de confronter deux visions, un brin opposées, des besoins en formation dans le canton de Neuchâtel: d'un

côté, celle qui réclame des talents, des chercheurs de haut niveau, de l'autre celle qui veut des praticiens qui sa-



Michel de Perrot offre une plate-forme d'échange. PHOTO ARCH

vent fabriquer un produit, qui n'ont pas peur de mettre leurs mains dans le cambouis.

Actes publiés

Grâce à une collaboration avec la Société d'études économiques et sociales, les actes de cette journée seront publiés en mars 2004. «Ce sera l'un des événements de notre 60e anniversaire», relève Alain Max Guénette, secrétaire général de la société et professeur à la Haute Ecole de gestion de Neuchâtel «qui marquera peut-être le début d'une collaboration plus régulière avec le Club 44».

La première journée stratégique cantonale avait été mise sur pied en octobre 2001 sur le thème de la globalisation. «Notre réflexion est toujours la même: faire office de caisse de résonance, mettre en

contact les acteurs du canton, et dégager des perspectives d'avenir pour Neuchâtel», explique Michel de Perrot.

Parmi la vingtaine d'orateurs qui se succéderont de 8h30 à 18h30, citons Pierre-Olivier Chave, président de Neode, parc scientifique et technologique, Michel Rousson, co-recteur de l'Université de Neuchâtel, les directeurs du Cifom et du CPLN et des responsables de l'Ecole d'ingénieurs de l'Arc jurassien. Ils seront confrontés à des praticiens. Mais attention: la journée n'est ni publique, ni gratuite: les intéressés sont donc priés de s'inscrire.

Avec une exception: la conférence, publique cette fois, qui donnera, en soirée, le secrétaire d'Etat à la recherche, Charles Kleiber, sur le thème de la société de la connaissance. /FRK

Mardi 18 novembre au Club 44, La Chaux-de-Fonds. Renseignements au 032 913 45 44. Conférence publique de Charles Kleiber à 20h

PUBLICITÉ

Erreur
L'installation d'Office s'est arrêtée!

Go Portable Shop

Acheter un ordinateur sans service, c'est comme skier sans neige.

Aide immédiate pour les ordinateurs portables et de bureau
tél.: 0900 900 767 (Fr. 4.-minute)
ou dans toutes les filiales.

The Portable Shop powered by **FUST**

Et votre ordinateur fonctionne.

Infoline: 0848 559 111 - Commande directe www.fust.ch

Toutes les marques avec garantie de prix bas, demandes nos modèles d'exposition, service d'installation et de réparation. 45 filiales proches de chez vous ou sous www.fust.ch

The Portable Shop - Filiales proches de chez vous:
au Fust, 2300 La Chaux-de-Fonds

Un cap difficile et teinté de rouge vif

La Chaux-de-Fonds ■ En raison notamment du report de charges de l'Etat et de la baisse de la fiscalité, le budget affiche un déficit de 9,7 millions

Par
 Daniel Droz
 et Sylvie Balmer

«Un cap difficile, mais un passage possible.» C'est en ces termes que le Conseil communal in corpore de La Chaux-de-Fonds a présenté hier à la presse son projet de budget pour l'année 2004. Le déficit vire au rouge vif puisqu'il devrait atteindre 9,7 millions de francs (contre 6,8 en 2003). «La situation ne peut pas être durable. Nous sommes néanmoins optimistes, la conjoncture va redémarrer», a estimé le président de la Ville Charles Augsburger.

Chiffres. Au compte de fonctionnement, le total des charges atteint 357,3 millions, alors que celui des revenus s'élève à près de 347,6, soit un déficit de 9,7 millions. Des amortissements de 18,8 millions sont prévus et le cash flow atteindrait donc un peu plus de neuf millions.

Salaires. L'exécutif est légèrement revenu en arrière en ce qui concerne le personnel de l'administration. La masse salariale représente 53,5% des charges. Pour la diminuer d'un million de francs, il propose de «renoncer à verser le renchérissement en 2004 et suspendre temporairement l'augmentation des hautes paies. Le rattrapage se fera dans les trois ans qui suivront l'exercice». Et Charles Augsburger de demander «aux syndicats de faire une réévaluation de leur position». Ceux-ci semblent décidés à persévérer (voir encadré).



Le Conseil communal in corpore a présenté hier le budget à la presse.

PHOTO GALLEY

Fiscalité. L'abaissement du coefficient fiscal de 104 à 100 entraîne une baisse des rentrées fiscales de près de quatre millions de francs. «Nous devons le faire, il y avait une pression de la population», juge la conseillère communale Lise Berthet, c'est aussi bon pour l'image de la ville». Charles Augsburger rappelle encore que la fiscalité des personnes morales rapporte «moins de huit millions de francs».

Etat. L'augmentation des charges est notamment due à celles facturées par l'Etat, soit 3,6 millions supplémentaires dont 1,5 million de charges hospitalières et 1,2 million de l'aide sociale. Dans le budget 2004, la baisse du subventionnement de l'école par le canton, soit deux millions, n'a pas été prise en compte.

Ecole. En matière d'instruction publique, le Conseil communal entend «légèrement augmenter l'effectif des classes en 2004

et 2005», explique Didier Berberat. Il passerait à 18 élèves par classe en primaire et 19 en secondaire. Lors de la rentrée d'août 2004, cinq classes primaires et quatre classes secondaires seront supprimées. Ces mesures prendront «leur plein effet en 2005», ajoute le directeur de l'Instruction publique. Economies: 250.000 fr. sur l'exercice 2004 et près du double en 2005.

Subventions. Les subventions à la culture, au sport et à l'activité sociale seront diminuées de 300.000 francs. «Il faut que les associations puissent continuer à fonctionner. Il ne s'agit pas d'assécher ceux qui animent la ville», juge Lise Berthet.

Travaux publics. Le département n'échappera pas aux mesures d'économies. Il y aura réorganisation dans les services et les postes diminueront: ceux laissés vacants ne seront pas pourvus. «On va continuer de dénicher toujours aussi bien», a-

suré la directrice des Travaux publics Claudine Stähli-Wolf. Il y aura toutefois des répercussions sur l'ensemble de la collectivité mais aussi optimisation.

Police. Pour la police locale et le SIS, le budget est stable et s'élève à 13,3 millions. Néanmoins, note le conseiller communal Georges Jeanbourquin, «il y aura 500.000 fr. de charges dues à l'amortissement de la nouvelle caserne et au système de communication cantonal». En matière de salaires des jeunes aspirants et agents de police, des mesures sont envisagées pour rester compétitifs, notamment par rapport au canton.

SIM. Avec la transformation des Services industriels en SIM SA, l'apport au budget a diminué de deux millions par rapport à 2003. Le bilan réévalué de la société l'impose.

Investissements. La commune continuera à investir.

«L'avenir de la ville en dépend», déclare Lise Berthet. Ils se monteront au maximum à 52 millions. Il s'agit d'un appui à l'activité économique de la cité. /DAD

Débrayage maintenu

Joint par téléphone hier, José Sanchez, président du SSP-RN, Syndicat des services publics - région Neuchâtel, confirmait le débrayage de mardi 11 novembre. Le syndicat juge «hypothétique le rattrapage des hautes paies sur les trois prochaines années» et regrette «le manque de garanties offert par le Conseil communal». Il marquera ainsi son refus d'économie salariale sur l'administration communale.

Deux assemblées générales ont déjà rassemblé le personnel. La dernière, au Musée international d'horlogerie, réunissait 300 personnes. Mardi, un premier rassemblement est prévu à 7h sur la place Espacité. Des services de piquet seront maintenus dans les différents secteurs de l'administration communale. Le soir du 11 novembre, la grève sera suivie d'une assemblée générale où un bilan de la journée sera effectué afin de répondre au Conseil communal et de poursuivre le mouvement. /syb

LA CHAUX-DE-FONDS

Réunion de cendrarsiens

C'est à La Chaux-de-Fonds, la ville qui vit naître le poète en 1887, que le Centre d'études Blaise Cendrars tiendra son assemblée plénière annuelle demain. Fondé en 1985 sous l'impulsion du professeur Pierre-Olivier Walzer, il regroupe des chercheurs associés afin d'assurer la mise en valeur du fonds Blaise Cendrars, acquis par la Bibliothèque nationale suisse dix ans plus tôt.

Venus de Suisse, de France, d'Italie ou encore d'Espagne, ses membres, réunis habituellement à Berne, seront accueillis cette année par Jacques-André Humair, directeur de la Bibliothèque de la ville, où ils pourront découvrir quelques documents rares. Miriam Cendrars, vice-présidente du centre et fille du poète présidera l'assemblée.

L'après-midi, toujours à la bibliothèque, une conférence publique de Daniel de Roulet est agendée à 15 heures. L'écrivain évoquera Cendrars et quelques grands hommes nés à La Chaux-de-Fonds. Enfin, les cendrarsiens auront l'occasion de visiter, à quelques minutes à pied de la bibliothèque, rue de la Paix 27, la maison natale du poète, où ils seront accueillis par les nouveaux propriétaires. /syb

EN BREF

LA CHAUX-DE-FONDS ■ Les Italiens se souviennent. Demain, la communauté italienne des Montagnes neuchâtelaises se retrouvera au cimetière de la ville à 11h30, afin d'honorer les hommes et les femmes qui ont fait sacrifice de leurs vies pour un idéal de justice et de paix, lors des deux guerres mondiales. Raimondo Celi, consul d'Italie à Berne, Don Marco Perrucchini, aumônier, et Andrea Serra, président du Comité, prendront la parole. Les représentants des anciens combattants déposeront une couronne. /ddc

SIS Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâtelaises

Depuis mercredi à 18h jusqu'à hier à la même heure, l'équipe de piquet au poste permanent du SIS est intervenue à six reprises.

Interventions ambulance. Mercredi, à La Chaux-de-Fonds, à 18h09, pour un malaise avec transport à l'hôpital. Hier, au Locle, à 10h03, 11h07 (avec le Smur), à 13h32, et 13h46, pour des malaises avec transports à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds.

Autres interventions. Hier, au Locle, à 7h, pour un feu de déchets. /comm

PUBLICITÉ

PARTI SOCIALISTE
 LA CHAUX-DE-FONDS

le 30 novembre

OUI

à l'élection du Conseil communal par le peuple!

www.psn.ch

La Théâtrale et le temps qui passe

La Chaux-de-Fonds ■ La troupe d'amateurs propose un «Cabaret Sans Temps»

C'est en 2004 que La Théâtrale de La Chaux-de-Fonds fêtera effectivement ses cent ans. Un week-end de festivités marquera cet anniversaire mais en avant-goût, la troupe de théâtre amateur propose dès mercredi prochain le spectacle créé pour l'occasion: «Cabaret Sans Temps».

Point de rétrospective chronologique pour cette création. «Raconter un siècle ne nous intéressait pas. Nous avons préféré évoquer le temps qui passe dans toutes ses dimensions; parler des

inventions, des nouveautés et des événements marquants», explique Anne-Véronique Robert, metteuse en scène.

Les textes et les chansons sont largement puisés dans le répertoire français du XXe siècle. Trenet, Piaf, Nougaro, Linda Lemay, Johnny... le choix a été guidé par la thématique du temps mais sans systématique chronologique.

«C'est une écriture théâtrale, sur un synopsis réalisé par une petite équipe de la troupe. La mise en forme a été un grand travail», souligne Anne-Véronique Ro-

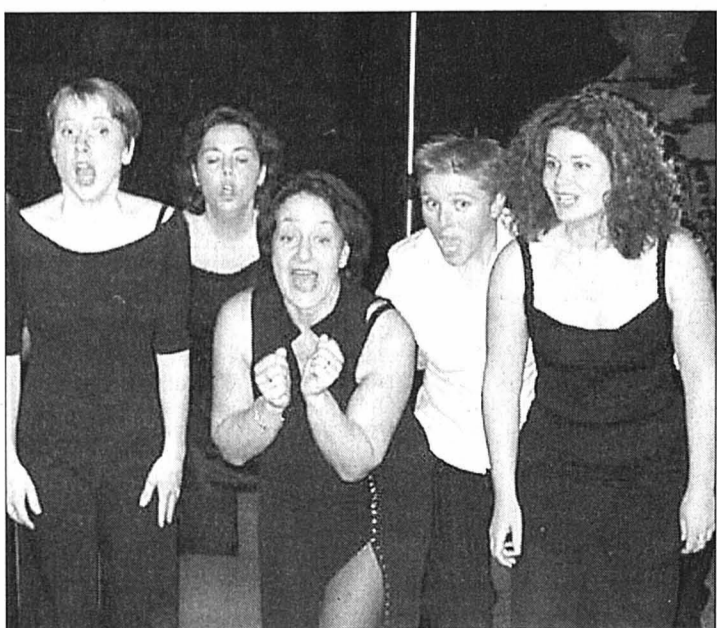
bert. Trois musiciens accompagnent les comédiens et comédiennes en direct. La préparation s'est faite durant une année et demie. «Comme nous étions prêts avant 2004 et que le Petit Paris nous invitait, nous avons décidé de nous lancer». Une tournée suivra.

Vaillante centenaire

La Théâtrale est issue d'une troupe ouvrière du début du XXe siècle. Elle n'a connu qu'un temps mort, durant la Seconde Guerre mondiale, de 1940 à 1945. Après avoir frôlé la disparition, elle a repris de plus belle et s'est produite sans discontinuer depuis 30 ans.

Son dernier spectacle public, «Cabaret Femmes», remonte à 1999. «Pendant ce temps, nous n'avons pas cessé de travailler, de répéter», rappelle Marc-André Oltramare, l'un des comédiens. Certains projets n'ont pas abouti, pour des questions de droits d'auteur. Mais pouvant compter sur une équipe fidèle, enrichie de nouveaux venus, La Théâtrale a finalement opté pour un genre qui lui sied, le cabaret. /ibr

Petit Paris, rue du Progrès 4; les 12, 13, 14, 15, 21 et 22 novembre, 20h30; réservations conseillées, tél. 032 968 65 33



Une troupe attendue après quatre ans d'absence scénique.

PHOTO SP

Le lac oublié

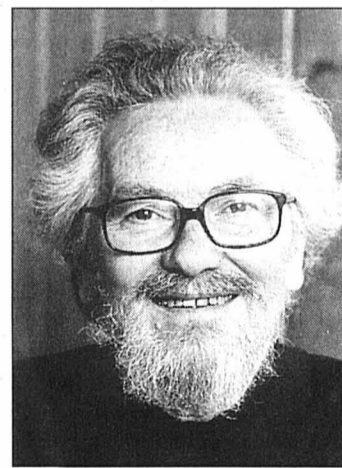
La Chaux-de-Fonds ■

Hommage au lac du Cul-des-Prés

«Le lac oublié», c'est le lac du Cul-des-Prés et c'est aussi le titre du nouveau recueil de poèmes de Philippe Moser, qui va sortir de presse aux éditions Alfaset. L'ancien instituteur, ancien sous-directeur de l'école primaire, avait éprouvé un coup de foudre durable pour ce lac souvent ignoré, pendant les 18 ans qu'il a enseigné au collège du Valanvron. Il ne tarit pas d'éloges sur les superbes balades qu'on peut y faire, entre La Ferrière, Les Bois, Biaufond...

C'est aussi au bord de ce lac du Cul-des-Prés que Jean-Claude Schneider, également ancien enseignant, jeune retraité et par ailleurs violoncelliste dans l'orchestre de chambre de La Chaux-de-Fonds, a réalisé plus de mille photos, en passionné qu'il est. La rencontre entre le poète et le photographe a porté ses fruits: «Le Lac oublié» est illustré d'une dizaine de photos couleur de Jean-Claude Schneider.

Dans le même ouvrage, Philippe Moser rend hommage à un ami, l'artiste Zoltan Kemeny (1907-1965), dont on peut admirer certains hauts-reliefs métalliques au Musée des beaux-arts. Il avait obtenu peu avant sa mort le Grand prix de la Biennale de Venise. Après une jeunesse passée en



Philippe Moser a derrière lui une vaste bibliographie qui comprend des livrets d'œuvres chorales. PHOTO SP

Europe de l'Est, il avait vécu de longues années à Zurich.

«Il a eu une fin de vie dramatique, mais une réussite colossale sur le plan artistique», nous dit Philippe Moser, qui se souvient encore avec émotion des titres que Zoltan Kemeny donnait à ses œuvres, «comme «Petite lumière le soir», c'était de la poésie pure!», et de la personnalité si attachante de cette force de la nature à la sensibilité à fleur de peau. Philippe Moser lui a dédié 26 poème illustrés de deux reproductions.

Cet ouvrage, qui a obtenu l'aide de la Ville ainsi que d'autres soutiens, est actuellement en souscription. /CLD

La Méridienne
Librairie

Rue du Marché 6
2302 La Chaux-de-Fonds
Tél./fax 032 968 01 36

AU COQ D'OR
COMESTIBLES VON KAENEL SERVICE TRAITEUR

PLACE DU MARCHÉ 8
LA CHAUX-DE-FONDS Tél. 032 967 89 80
www.coqdor.ch

Le Coq d'Or a fin bec !

S. Longobardi
S.à r.l.

Ebénisterie Menuiserie,
Agencement - Restauration

1a. rue Sophie-Mairet
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 14 01
Fax 032 968 11 85

LANIER

COPIER
PRINTER
FAX

Rte du Bois-Genoud 1
1023 Crissier
Tél. 021 637 27 57
Fax 021 637 27 67
www.lanier.ch

Fête du Lycée

Samedi 8 Novembre!

18h-18h.

MUSIQUE
THEATRE
SPECTACLES
RESTAURATION
GARDERIE D'ENFANTS
MARCHÉ AUX PUCES
JEUX-DANSE

des imprimeurs
pointilleux...

idmsa

imprimerie
des montagnes sa
rue de l'Hôtel-de-Ville 21a
2301 La Chaux-de-Fonds
tél. 032 969 28 28
fax 032 969 28 29
e-mail: info@idmsa.ch

D · S · R

LE RESTAURATEUR

duplirex
VOS PAPETERIES

LA CHAUX-DE-FONDS Rue de la Serre 66
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 914 77 77
Fax 032 914 77 76

Multi-Food

Soleil d'Encre
librairie

1, rue de l'Industrie
2114 Fleurier

Tél. 032 861 13 24
Fax 032 861 19 07
E-mail: soleil@net2000.ch

Bell

Vos invités méritent
le meilleur

GREZET

agencement de cuisine
professionnel

ventilation
machine à café
lave-vaisselle

Ch. Grezet - P. Anthoine
Léopold-Robert 161
2300 La Chaux-de-Fonds
tél. 032 926 14 40
fax 032 926 14 10

immobilier à louer

THE SWATCH GROUP IMMEUBLES SA

A LOUER

Grand appartement de 4 1/2 pièces

Le Locle, Auguste-Lambelet 1 - Avec cuisine agencée, ascenseur, balcon, immeuble tranquille. Fr. 1230.- charges et Cablecom compris. Libre de suite ou à convenir. N° ISID 8112.08.024. S'adresser à Mme Clémence.

GÉRANCE IMMOBILIÈRE LE LOCLE

Grand rue 5 - 2400 Le Locle - Tél. 032 931 62 40
Composez N° ISID sur www.immostreet.ch/swatchimmo-leloclé

Gérance Charles Berset SA

À LOUER

La Chaux-de-Fonds
2 pièces

Rue de la Combe-Grieurin: Joli logement libre pour le 1^{er} janvier composé de cuisine avec buffets, salon, 1 chambre, salle de bains-WC, vestibule. Loyer de Fr. 597.- charges comprise.

Rue du Doubs: Appartement libre tout de suite composé de cuisine agencée, salon, 1 chambre, salle de bains-WC, vestibule. Loyer de Fr. 592.- charges comprises.

Rue de la Fiaz: Appartement libre au 1^{er} janvier composé de cuisine avec buffets et frigo, salon avec balcon, 1 chambre, salle de bains-WC, hall. Immeuble avec ascenseur. Loyer de Fr. 645.- charges comprises.

www.berset-gerance.ch
Jardinière 87 - 2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 78 35 - Fax 032 913 77 42

avis divers

Le mot mystère

De façon agréable: un mot de 8 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution en page 33

E	R	B	E	Z	M	R	F	E	R	R	I	T	E	P
P	E	J	A	P	E	R	I	T	I	F	O	U	C	E
I	R	B	T	I	T	C	T	I	L	A	V	R	A	N
E	R	U	T	A	S	S	A	V	A	N	E	B	C	S
E	A	I	E	R	E	I	N	E	B	E	R	I	I	I
E	N	O	N	M	T	I	L	L	R	I	R	N	D	F
I	E	I	D	E	P	A	R	E	E	V	R	E	A	E
E	H	I	U	U	E	I	A	U	E	U	P	L	E	
C	T	R	M	Q	D	N	L	E	V	R	H	O	I	R
R	N	O	S	I	A	I	L	E	E	A	R	T	E	H
E	E	N	T	T	M	T	T	E	R	D	N	E	R	P
G	M	S	E	P	O	P	T	E	R	O	T	R	R	M
I	U	N	R	O	U	R	N	T	D	U	C	I	E	A
M	U	T	C	E	R	G	E	R	O	B	S	E	V	C
E	E	C	N	E	V	U	O	J	D	E	C	A	D	E

A Abreuver Acidalie Adepte Aéré Amour Apéritif Attendu Avarie	B Brie	C Camphré Créer Décade Décor Drôle Dudit	D	E Ebénier Empiler Epié Evité Ferrite	F Ferce	G Gerce	H Hareng	I Initier	J Joute	J Jouvence	L Leurre Liaison	M Menthe Mets Must	N Narrer	Narval Natif None	O Opter Optique Ordo Ouvré	P Pensif Poterie Prendre Prise	R Radoubé Rectum Régime Saturé	S Savane	Scie Store T Tanière Taquiné Ténue Turbine	U Urne	V Vernis Verre Verser	Z Zabre Zèbre
---	---------------	--	----------	---	----------------	----------------	-----------------	------------------	----------------	-------------------	----------------------------	---------------------------------	-----------------	--------------------------------	--	--	--	-----------------	---	---------------	------------------------------------	-------------------------

A louer

Rue des Jeanneret 47, Le Locle
3 et 3 1/2 pièces

Poste de conciergerie à repourvoir

- Cuisines aménagées
- Douches/WC
- Balcons
- Buanderie
- Garages

Libres dès le 01.01.04/01.04.04 ou à convenir
Liste des appartements vacants à disposition
Pour plus d'informations: www.geco.ch

Groupe GECO SA

27, rue du Temple, 2400 Le Locle - 032 931 28 83

A louer

Locle 20
à La Chaux-de-Fonds

Appartement de 3 pièces

- Cuisine semi-agencée
- Cave - balcon
- Transports publics à proximité

Libre dès le 1.01.04 ou à convenir
Liste des appartements vacants à disposition
Pour plus d'informations: www.geco.ch

Groupe GECO SA

40, av. Léopold Robert - 2300 La Chaux-de-Fonds - 032 911 15 15

Hôtel-de-Ville

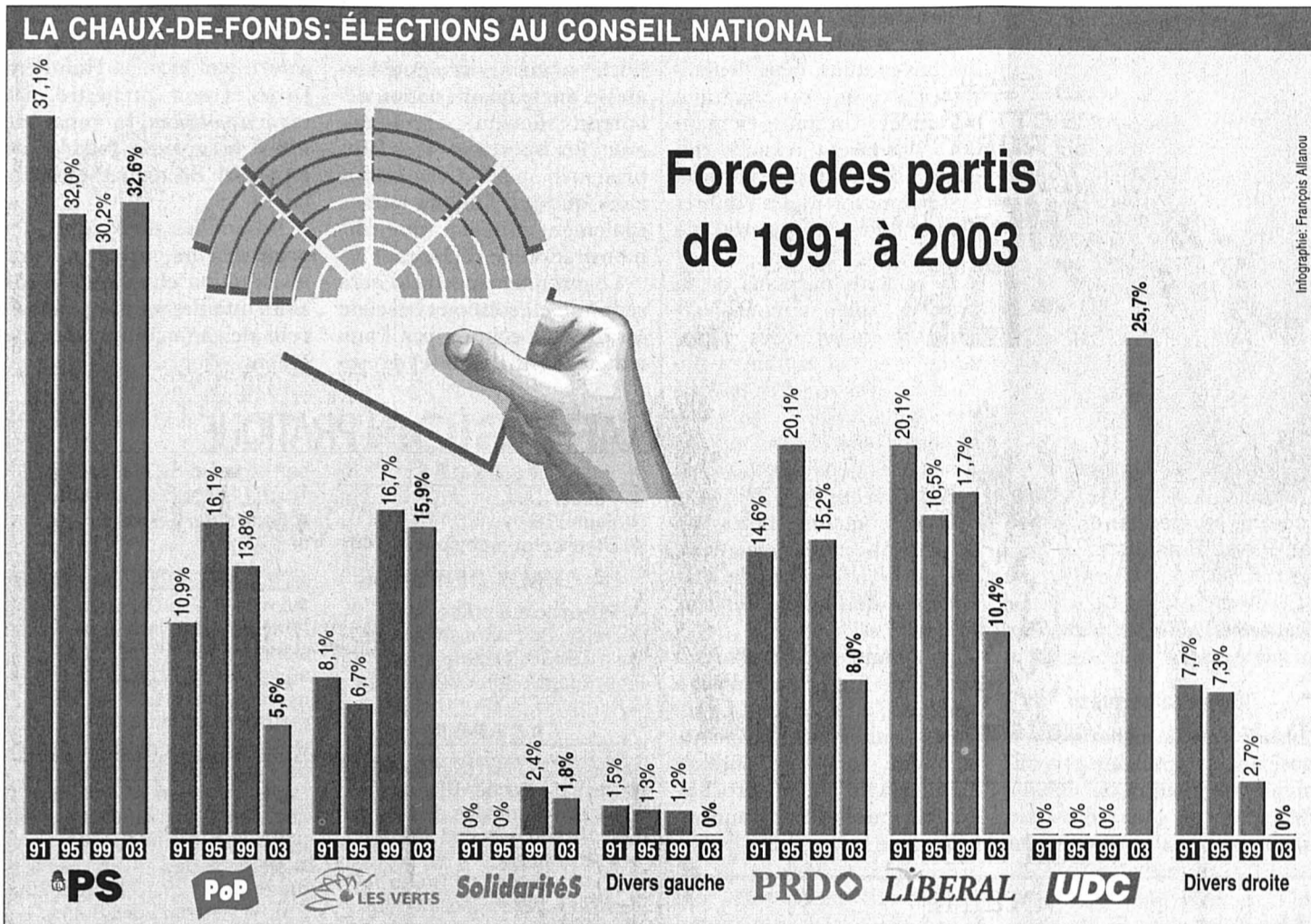
tyfelle
coiffure

Place de l'Hôtel-de-Ville 6
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 75 55

ÇA BOUGE !

La gauche reste solide

Elections fédérales ■ L'UDC chaux-de-fonnière doit son succès à des transfuges de droite et aux abstentionnistes repentis



Analyse
Léo Bysaeth

Comme ailleurs en Suisse, les électeurs chaux-de-fonniers ont accordé massivement leur confiance à l'UDC le 19 octobre dernier. Présente pour la première fois, cette formation conquiert d'emblée plus du quart de l'électorat, devenant le deuxième parti de la ville.

Majorité bien assise

Un tel succès d'un parti situé à la droite de la droite ne manque pas de stupéfier dans une ville gouvernée à gauche pratiquement sans interruption depuis... 1912. Toutefois, sans vouloir la minimiser, on aurait tort de se laisser hypnotiser par la performance historique de l'UDC.

Une analyse objective des

résultats montre en effet que la gauche reste largement majoritaire à La Chaux-de-Fonds. Elle est loin, certes, de renouveler son exploit de 1999, où elle recueillait, toutes tendances confondues, 64% des suffrages. Mais, avec une majorité de 56%, elle réalise le même score qu'en 1995, et à peine moins que son résultat de 1991 (58%).

L'assise majoritaire de la gauche en 2003 est d'autant plus intéressante à souligner que, par rapport aux trois législatures précédentes, un élément fondamental a changé: en 1991, 1995 et 1999, la participation électorale se situait entre 33% et 36 pour cent. En 2003, dopée par le vote par correspondance, elle a été de plus de 55 pour cent. Les votants sont passés, en chiffres absolus, de 8000 en moyenne

sur 1991-1995-1999 à plus de 12.000 en 2003.

Le PS progresse

En chiffres absolus, la gauche progresse de 5276 suffrages entre 1999 et 2003, la droite de 9848. Mais, en comparant 2003 avec 1995, année où, en pourcentage, l'équilibre gauche-droite était identique à 2003, on constate que la gauche obtient 10.279 suffrages de plus, contre 8172 pour la droite. Le socle électoral de la gauche, s'il s'est un peu ramolli par rapport à 1999, reste extrêmement solide.

On constate, par exemple, que le Parti socialiste (PS), bien qu'ayant récolté une proportion moindre de listes en 2003 (23,75% contre 27,47 en 1999), est en réalité en progression: il récolte 32,62% des

suffrages exprimés, contre 30,19% en 1999, soit 2,43 points de mieux.

Le PS, qui reste le premier parti de la ville, s'affirme ainsi comme le leader incontestable de la gauche. Les Verts, ancrés au troisième rang, n'ont perdu que quelques plumes: ils recueillent 15,86% des suffrages, contre 16,73% en 1999, soit 0,87 point de moins. Les populistes, en revanche, plongent: 13,81% des suffrages en 1999, contre 5,61% en 2003, soit une perte d'influence qu'on peut qualifier de monumentale puisque les suffrages qu'ils obtiennent en 2003 ne représentent plus que les 41% de ceux acquis en 1999. /LBY

Source: documents mis à disposition par François-Xavier Jobin, chef de la Police des habitants de La Chaux-de-Fonds

L'effet «balai neuf»

On a parfois entendu que l'UDC avait beaucoup «mordu» dans l'électorat de gauche, et particulièrement dans l'électorat populaire qui votait traditionnellement POP. Le phénomène doit sans doute exister.

Mais notre analyse montre que ce sont plutôt les bataillons d'abstentionnistes repentis qui ont apporté leurs forces enthousiastes d'électeurs néophytes au tout frais parti de Blocher. L'effet «balai neuf, balai bien» a sans doute ici joué à fond.

Un autre indice va dans ce sens. Pour la première fois de mémoire de chef de la Police des habitants, le nombre de bulletins modifiés surpasse celui des bulletins compacts. Il est donc tout à fait possible, par ce biais, d'expliquer en partie le bon score de l'UDC, un électeur pouvant tout à fait porter sur sa liste des per-

sonnalités antagonistes. Mais ce qui frappe surtout dans ce contexte, c'est la proportion très élevée du vote compact pour l'UDC: 1982 bulletins compacts contre 566 modifiés, soit seulement 28% de listes modifiées.

Les autres partis, dans la course depuis longtemps, ne bénéficient plus d'une telle discipline de vote. La liste hommes du PS fait 907 bulletins compacts, contre 920 modifiés. Le POP engrange 314 bulletins compacts, contre 150 modifiés.

Quant aux candidats de l'UDC ayant obtenu des suffrages sur des bulletins d'autres partis, on peut remarquer qu'il s'est trouvé des électeurs de tous les partis pour porter l'un ou l'autre UDC sur leurs listes, hormis ceux de Solidarités. Ces gains sont toutefois un phénomène marginal: tous partis confondus, la droite hors UDC donne à ce parti

77 suffrages, la gauche 54, à comparer avec les 2830 suffrages qu'elle obtient sur ses propres listes. Conclusion: le vote UDC peut bel et bien être qualifié de vote sanctionnaire ou de vote protestataire.

Les déçus de la politique ont donc voté UDC. Parmi eux, beaucoup ne votaient plus depuis longtemps ou n'avaient presque jamais voté. L'immense proportion de votes UDC compacts reflète cette attitude, qui est typique des «Neinsager». Plutôt que de s'abstenir, les mécontents ont choisi d'exprimer leur ras-le-bol en votant pour le nouveau parti. Pour se stabiliser dans les hauteurs qu'il a atteintes du premier coup, il devra convaincre cet électorat versatile et relativement inexpérimenté que les solutions qu'il préconise sont les bonnes. Faut de quoi, il retournera à la case «silence». /lby

L'UDC mord dans la droite

La droite libéralo-radicalo s'est affaiblie dans des proportions fantastiques. Elle est grosso modo à moitié moins puissante en 2003 qu'en 1999. En témoignent les 7,97% des radicaux en 2003 (15,23% en 1999) et les 10,44% des libéraux (17,67% en 1999).

La résistance de la gauche, couplée à l'effondrement de la droite classique, permet d'affirmer que c'est l'UDC qui ramassé les fruits de la progression de la participation électorale.

D'autre part, on peut affirmer que la victoire de l'UDC s'est faite presque uniquement au détriment de la droite libéralo-radicalo. En effet, en chiffres absolus également et pas seulement en pourcentage, les deux partis de la droite traditionnelle ont perdu beaucoup de plumes: en 2003, les libéraux ont remporté 83% des suffrages qu'ils avaient obtenus en 1999, les radicaux 73 pour cent. /lby

Une cure d'opéra

La Chaux-de-Fonds ■ Rozet et sa troupe font les 400 coups

Pour s'aérer l'esprit, rien de mieux que la petite cure d'opéra proposée par Bernard Rozet et sa troupe, mercredi soir au théâtre de L'Heure bleue. Cela vous ouvrirait toutes grandes les oreilles. En même temps, ça chatouillait l'intelligence et déclanchait le rire.

Portée très au-dessus de l'anecdote, l'histoire de l'opéra est contée par Bernard Rozet. De l'«Orfeo» de Monteverdi au «Summertime» de Gershwin, il parcourt les siècles, situe la France après Rameau, localise Mozart, Rossini. L'Allemagne? Un vaste sujet avec Wagner et la mythologie, le clan wagnérien face à Verdi et vice-versa. Puccini, Bellini, Bizet et sa Carmen, toutes les Marguerite de Faust et autres Castafiore, jusqu'aux perspectives du XXe siècle, Debussy, Poulenc...

Le discours, éminemment didactique, jamais pédant, est prétexte au jeu et à l'improvisation d'une soprano «colora-

tura» précise l'interprète, indispensable pour le rôle de la Reine de la nuit de «la Flûte enchantée» de Mozart, d'une soprano «tout court» pour jouer Mélisande au bord du puits, d'une mezzo, verdienne dans l'âme, de ténors, d'un baryton magnifique dans «Véronique» de Messager et l'opéra allemand, ainsi que de comédiens.

Autant d'occasions de dérapier, de glisser jusqu'à la pochade où les divas révéleront leurs manies et rivalités. Le tout plaisamment teinté par la troupe polissonne, bavarde, pétulante et iconoclaste: «La Traviata», «Violetta», «La dame au camélia», évoluant dans un camping...

Bernard Rozet, pianiste, accompagne les airs, de tous styles, par cœur. Il s'arrête un instant sur l'air d'Iseult de Wagner. De plus, il chante et fait un numéro de claquettes surprenant. Sa présence rend au spectacle sa vraie dimension. /DDC

Musique au club



Les retraités du Club des loisirs ont applaudi hier le Collège musical venu leur offrir une sérénade avancée en début d'après-midi. Le prochain jeudi du club, le 20 novembre, les membres verront une vidéo sur la faune, commentée par le garde-chasse Jacques Humbert. /réd

PHOTO GALLEY

PUBLICITE

Deux élus socialistes aux Etats? Comme si 100% des Neuchâtelois(es) étaient socialistes!

VOTER MICHÈLE
C'est efficace et équitable

Pas encore voté? Vous pouvez encore amener votre enveloppe de vote à votre administration communale aujourd'hui!

Les Radicaux PRDO neuchâtelois

LIBERAL Parti libéral - ppn neuchâtelois

Le référendum a cartonné

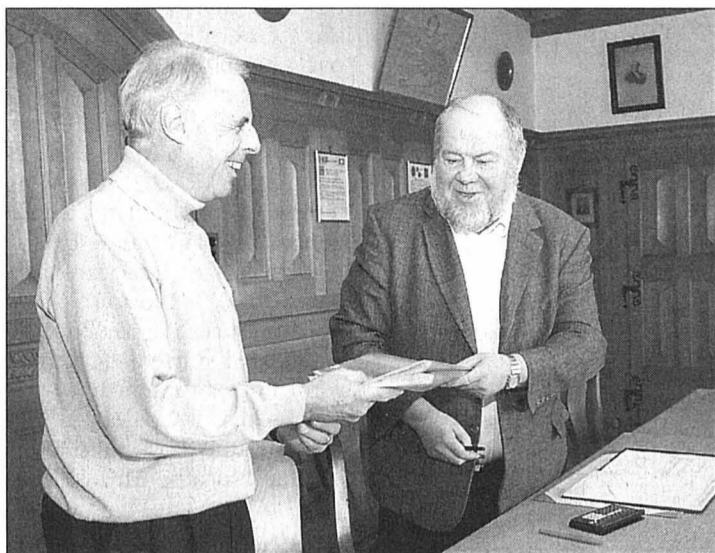
Le Locle ■ Les citoyens diront dans les urnes, probablement le 8 février 2004, s'ils sont d'accord avec les bus gratuits

Par
Léo Bysaeth

Le comité référendaire a remis hier entre les mains du chancelier de la Ville du Locle, Jean-Pierre Franchon, 1841 signatures à l'appui du référendum contre l'arrêté instituant les transports publics gratuits.

Avec près de 8000 électeurs inscrits, il suffisait de récolter 1200 signatures pour faire aboutir le référendum. Sous réserve de la vérification qui sera opérée par la chancellerie, on peut donc d'ores et déjà annoncer que votation il y aura. Celle-ci devrait avoir lieu, selon le chancelier, «en principe le 8 février 2004». Pourquoi «en principe»? Parce qu'il existe une probabilité, faible, que la votation soit organisée en même temps que celle fixée à La Chaux-de-Fonds pour la zone de rencontre, soit le 14 mars.

Emmenés par Philippe Aubert, président du comité, les référendaires affichaient leur



Philippe Aubert, président du comité référendaire, remet les signatures au chancelier Jean-Pierre Franchon.

PHOTO GALLEY

satisfaction. Les signatures ont été récoltées à raison de 50% sur la voie publique, 50% chez les commerçants qui ont apporté leur soutien spontané à la démarche. En réalité, souligne Philippe Aubert, «nous avons rencontré un soutien plus important que celui auquel on

s'attendait et de la part de milieux très divers».

Débats alimentés

La récolte de signatures n'a posé aucun problème et a alimenté de nombreux débats. Beaucoup de gens, témoigne un autre membre du comité

référendaire, n'étaient pas forcément contre le principe des bus gratuits, mais demandaient à ce que cette gratuité soit ciblée. Un autre élément qui est souvent ressorti: des gens habitant un quartier non desservi ne voient pas l'intérêt de permettre aux autres de voyager gratuitement.

De chauds partisans de la marche à pied ont aussi rejoint la cohorte des signataires, avec cet argument imparable: «On essaie de promouvoir «A pied à l'école», c'est pas le moment d'offrir les bus aux enfants!» Des gens ont aussi exprimé des craintes liées aux coûts de la mesure. Beaucoup de personnes âgées craignent, elles, de voir les bus pris d'assaut au détriment de leur confort.

Le comité référendaire a aussi été frappé par l'écho rencontré à l'extérieur. Le sujet passionne, outre-Sarine notamment. La «Neue Zürcher Zeitung» va d'ailleurs prochainement publier un grand article sur le sujet. /LBY

Paroisse en fête

Le Locle ■ Vente-kermesse des catholiques à Paroiscentre

Demain et dimanche, à Paroiscentre, la paroisse catholique du Locle organise sa vente-kermesse. Cette manifestation débutera demain après-midi avec un spectacle d'enfants présenté par Cirqu'Alors, alors que les visiteurs auront également droit à une démonstration de capoeira.

Le premier spectacle sera redonné en soirée et la scène sera aussi occupée par l'animateur, ventriloque et presti-

digitateur, Jean-Mi. Dès 22h30, au Barmacho (au Cercle catholique) le bal sera assuré par Francis Humbert-Droz et son orchestre. Dimanche, après le repas de midi, le groupe folklorique espagnol Bretemias et Raio-las.

Durant les deux jours, les organisateurs assurent une restauration chaude et froide alors que des jeunes proposeront des animations pour les enfants. /jcp

LARÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Feu: 118.
- Urgence et ambulance: 144.

LA CHAUX-DE-FONDS

■ Pharmacie d'office: des Montagnes, L.-Robert 81, jusqu'à 19h30, ensuite appeler la Police locale tél. 032 913 10 17.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- Cave du Rocher Rue du Rocher 12, vernissage de l'exposition Ivan Freymond «La légion d'étrange fer», en présence du comédien Bruno Todeschini, 18h; exposition jusqu'au 30 novembre.
- CAR Rue de la Serre 12, soirée spéciale du club de jeux de rôles et de stratégie Minnaginaire (Colons de Katäne), dès 19h.
- El Toro Pub Rue de la Ronde 36, Electro Red, prendre la house par les cornes, Muschine dj set, P. Ferrari Center, live act, 20h - 2h.
- Zap Théâtre «Le tombeur» de Robert Lamoureux, rue Numa-Droz 137, 20h30.
- Théâtre L'heure bleue Fête d'inauguration, concert de jazz, avec Thierry Lang, piano, Heiri Kaenzig, basse, Peter Schmidlin, batterie, Olivier Ker Ourio, harmonica, 20h30; ensuite jam session à la Cave du P'tit Paris, dès 22h30; org. les Murs du son et Ton sur Ton, école de jazz.
- Cave du P'tit Paris Murs du son et Ton sur Ton, école de jazz et Théâtre de L'Heure bleue, jam session, avec la

participation du pianiste Thierry Lang, 22h30 à 2h.

■ Dany's Bar Soirée karaoké dès 21h.

DEMAIN

- Lycée Blaise-Cendrars Fête du lycée, de 10h à 18h; avec stand de nourritures, marché aux puces, spectacles et animations, projections de cours métrages. Ouvert à tous.
- Bibliothèque de la ville Rue du Progrès 33, conférence de Daniel de Roulet «Cendrars et quelques autres suisses de nationalité frontalière», 15h.
- Marionnettes La Turlutaine, rue du Nord 17 (032 968 75 35), «L'Astoria», dès 8 ans, 17h et 20h.
- Temple Allemand Finissage de la rétrospective Luc Torregrossa, dès 19h.
- Zap Théâtre «Le tombeur» de Robert Lamoureux, rue Numa-Droz 137, 20h30.

LE LOCLE

- Pharmacie de service: Espace-Santé GaleniCare SA, Pont 6, jusqu'à 20h (en dehors de ces heures, 032 931 10 17).

AGENDA

DEMAIN

- Patinoire du Communal Dès midi, journée de soutien, matches à 12h et 15h, match de gala à 17h30, repas fondue géante à la salle Dixi.
- Casino A 20h15, concert d'automne de la Musique militaire.
- La Grange A 20h30, spectacle de Michèle Guigon.

Promouvoir l'art choral

Le Locle ■ Une école de chant et d'initiation musicale

Première au Locle avec la création d'une école privée de chant choral qui, même sur le plan cantonal, doit aussi être une innovation. Format'chœur, tel est son nom, entend par paliers successifs, avec des enfants de 6 à 16 ans, «développer par des cours collectifs, un art choral de qualité» d'une part pour assurer à ceux-ci une formation de choristes, mais d'autre part accroître leur musicalité.

De formation technique, Cédric Jeanmaire s'est reconverti en professeur d'éducation musicale et directeur de chœurs. Le musicien porte un

intérêt particulier à la formation musicale des enfants et des jeunes. «L'idée de base, par un enseignement suivi et un travail de qualité, est d'amener de nouveaux éléments, avec les compétences nécessaires dans des ensembles vocaux existants.» Sa méthode s'inspire de la pédagogie Willems et s'appuie, à chaque niveau, sur cinq piliers: l'écoute, le rythme, le chant, l'improvisation et le solfège.

Par petits groupes

Cédric Jeanmaire entend travailler avec des groupes dont l'effectif s'avère res-

treint. Il serait heureux si, après les premiers paliers (initiation musicale, présolfège puis découverte de la voix et des instruments de musique) quelques-uns de ses futurs élèves abandonnent le chant pour se diriger vers la pratique d'un instrument.

L'enseignant espère toutefois, à terme, que son projet lui permettra de monter une chorale d'enfants, les Polysons (âgés de 8 à 12 ans), avant de créer un ensemble d'Accro'chant, formé d'adolescents. Cette formation se consacrerait à l'art choral et à

la comédie musicale. Ses membres bénéficieraient ainsi d'une expérience enrichissante leur permettant de s'intégrer sans difficulté dans un chœur classique.

Mais ceci est encore musique d'avenir. Pour l'heure, plein d'enthousiasme, Cédric Jeanmaire lâche les premières notes de son projet qui ne manque pas d'harmonie. /jcp

Format'chœur, Cédric Jeanmaire, case postale 404, 2400 Le Locle. Renseignements et inscriptions, tél. 032 941 71 67 (matin) ou 079 424 86 21 (après-midi)



EDELWEISS

043-237923

Eblouissantes voix bulgares

Neuchâtel ■ *Beauté prenante,
 technique accomplie*

Le célèbre Mystère des voix bulgares était de retour lundi soir à Neuchâtel et hier soir à La Chaux-de-Fonds, après dix ans d'absence.

Lundi, l'ensemble a été salué par un public si enthousiaste que l'on pouvait croire le temple du Bas plein à craquer, alors qu'il n'était occupé qu'aux deux tiers. Dommage quand on connaît la perfection de l'ensemble et son histoire liée à notre région. Il fut en effet lancé par le journaliste romand Marcel Cellier dans les années 1970, et c'est l'agence culturelle Ardente, basée en Bulgarie et... à La Chaux-de-Fonds, qui le promet actuellement.

Frottements et ornements

Ce chœur de seize femmes, dirigé par Dora Hristova, enchante littéralement par la beauté prenante de sa technique vocale si particulière, la perfection de la mise au point et le style des compositions bulgares. Le groupe reprend les harmonies et les sonorités du folklore oral bulgare, riches en frottements et ornements, dans des œuvres généralement composées dans un style plus

contemporain, à l'instar de la démarche précédente d'un Bartok ou d'un Kodaly face au folklore hongrois. Tradition et modernité se mêlent à différents degrés, toujours avec bonheur, dans ces œuvres de divers compositeurs.

Les chanteuses emploient une technique qui développe extrêmement les résonances de tête, évoquant le cri spontané de l'enfant, et qu'on retrouve déclinée de diverses manières dans toute la musique traditionnelle du bassin méditerranéen (on n'est pas loin des Corses de Tavagna!). Le son qui en résulte, fort différent de la technique du chant lyrique occidental, demeure très humain et nous touche profondément. Les voix solistes bouleversent par leur chaleur et la qualité de leurs ornements.

Le groupe s'est adjoint un groupe de musiciens où chaque instrument – flûte, cornemuse, rebec, tambour et luth – a l'occasion de montrer à son tour toute sa virtuosité et la richesse de son ornementation, dans des musiques où le folklore se mêle à des influences judéo-arabes.

Eblouissant! /ATR

Les graffitis entrent en galerie

Cressier ■ *Un collectif d'artistes prend
 le contre-pied de la mouvance et «sort» de la rue*



Kesh, Soy et Wilo (de gauche à droite): trois des quatre «graffiti-artistes» du collectif R2F devant quelques-unes des toiles qu'ils exposent à la galerie Sekel, dans la gare de Cressier.

PHOTO LEUENBERGER

Par
 Santi Terol

Démarginaliser les graffitis? La mission semble impossible, tant elle paraît liée à une génération anti-conformiste. Pourtant, autres contestataires alternatifs, les rappeurs entrent bien en maisons de disques ou créent des labels pour porter leur message! Alors, lorsque le graffiti est érigé en art majeur, pourquoi ne pas tenter le coup, quitte à décevoir les puristes de la bombe de spray, plutôt enclins à s'éclipser sitôt leur forfait commis?

Calligraphie urbaine

A Cressier, le collectif R2F, composé par Philippe Bovet, alias Kesh, Julien Elzingre (Wilo), Gaétan Gris (Soy) et Julien Matthey (Tema), a fait le pas. Avec trois autres créateurs, ils louent le rez-de-chaussée de la gare, où ils viennent d'inaugurer la galerie Sekel. Trois douzaines d'œuvres sont accrochées aux cimaises. L'exposition est à dé-

couvrir jusqu'à la fin de l'année. Elle répond au thème évocateur de «Calligraphie urbaine».

«Notre but est de promouvoir des artistes de la région. D'exposer les personnes qui n'ont pas l'opportunité d'accéder aux galeries traditionnelles parce qu'elles n'ont pas suivi une voie académique», déclare Kesh, qui s'est trop souvent entendu dire «revenez dans deux ou trois ans...». «Notre école des beaux-arts, c'est la rue, surenchérit Soy. Et nous aspirons à donner une image positive de notre travail, car les bombes de spray traînent encore une mauvaise réputation derrière elles».

Art du peuple

La démarche que tente le collectif R2F n'est pas le fait d'alternatifs réactifs. Encore que ses membres soient divisés sur la question. «Nous ne sommes pas des marginaux», avance l'un. L'autre corrige: «Un peu tout de même, puisque le but de la galerie Sekel est de démarginaliser les graffitis». Wilo tranche: «Ce que nous voulons, c'est sortir le graffiti de la rue!» Car tous se sentent intime-

ment artistes. «Le spray est la base de notre travail, mais les techniques s'affinent au fil des ans», disent-ils. Du reste, le collectif peut se targuer de quelques belles réalisations. Soy s'est notamment illustré par la décoration intérieure du Papiliorama, à Chiètres. Le collectif a égayé les murs bétonnés de la step et le Centre de loisirs de Marin-Epagnier, l'usine Bolliger, à Granges, tout comme il avait animé les murs cernant le Palais de l'équilibre sur l'artelage de Neuchâtel.

De fait, de plus en plus de gens se disent sensibles à cette forme d'expression, surtout lorsqu'elle prend l'allure d'une fresque imposante. «Les 40-50 ans ont de la peine avec notre démarche artistique». Par contre, la tranche d'âge des 60 à 90 ans nous paraît beaucoup plus réceptive», assure Soy, qui qualifie le graffiti d'art du peuple. /STE

Horaires: mercredi à vendredi de 18h à 20h et les week-ends de 14h à 18 heures
 www.sekel.ch

Boudry Terroir et artisanat

Bouchers, fromagers, boulangers, pêcheurs et autres maîtres chocolatiers côtoieront, demain et dimanche de 10h30 à 18 heures, au château de Boudry, des vignerons-encaveurs.

Vingt-cinq représentants de diverses professions œuvrant à l'élaboration de produits artisanaux du terroir neuchâtelois participeront, en effet, aux désormais traditionnelles journées «Produits du terroir au château». Une manifestation mise sur pied par l'ambassade du vignoble neuchâtelois, soit le Musée de la vigne et du vin, en collaboration avec l'Office des vins et des produits du terroir.

Afin d'accompagner l'exposition temporaire du musée, «Bouteilles», une souffleuse de verre présentera, en outre, son art aux visiteurs.

Par ailleurs, pour faciliter l'accès au château, un petit tram conduira les visiteurs depuis l'arrêt du tram au bas du vieux bourg, jusqu'au pied de la noble bâtisse. /flv

VAL-DE-RUZ

Motion rejetée

Particulièrement préoccupé par la sécurité des piétons et des cyclistes le long de la route cantonale Fontaines - Chézard-Saint-Martin, le Conseil général de ce dernier village veut que l'Etat intervienne. La motion déposée en septembre par Daniel Pellaton, qui demandait l'aménagement d'une piste cyclable le long de ce tronçon, n'a cependant pas trouvé grâce aux yeux du Service cantonal des ponts et chaussées. L'ingénieur Marcel de Montmolin mettant le doigt sur les divergences de vues régnant entre la localité et celle, voisine, de Cernier.

Daniel Pellaton avait tiré profit d'un accident mortel survenu en juillet devant la rue de l'Aurore, qui donne accès au Site de Cernier, pour déposer cette motion. /phc

LA RÉGION PRATIQUE

AGENDA

VALLÉES

AUJOURD'HUI

■ Fontainemelon A 20h15 à la salle de spectacles, P'tit festival des films du Sud.

■ Savagnier A 20h15 au centre communal de La Corbière, soirée de la chorale mixte La Tarentelle.

■ Couvet A 20 heures, à la salle de musique, projection du film «Mexique», dans le cadre de «Connaissance du monde».

NEUCHÂTEL

AUJOURD'HUI

■ Débat A 19h30, au Centre Dürrenmatt: «La sexualité dans la littérature francophone ac-

tuelle», débat avec notamment Catherine Millet, et Alain Robbe-Grillet, écrivains.

■ Astronomie A 20 heures, à l'Observatoire, rue de l'Observatoire 58: soirée d'observation (si ciel dégagé). Se renseigner au n° de tél. 032 861 51 50.

■ Théâtre A 20 heures, au théâtre du Passage: «Alma ou petits bouts de rêves», de Marielle Pinsard, par Anne-Cécile Moser.

■ Théâtre A 20h30, au théâtre du Pommier: «L'acteur dit», d'Orélie Fuchs. Production: Comédie de Genève.

■ Concert A 22h30, à la Case à chocs: concert par Mich Gerber (ethno-ambient/CH).

VOLVO
 for life



PROMO LEASING 3,9%
 SPECIAL OFFER
 DÈS CHF 414.- / MOIS*

ÉCONOMISEZ SUR TOUTE LA LIGNE. LA VOLVO V70 EN LEASING 3,9%.

LA VOLVO
 V70

LEASEZ MAINTENANT LA VOLVO V70 OU LA VOLVO XC70 AU TAUX EXCEPTIONNEL DE 3,9%, SOIT À PARTIR DE CHF 414.- PAR MOIS*. ET GRÂCE À VOLVO SWISS PREMIUM* (SERVICE GRATUIT JUSQU'À 100'000 KM, GARANTIE JUSQU'À 3 ANS), CONTINUEZ ENSUITE À ÉCONOMISER SUR TOUTE LA LIGNE. PLUS D'INFORMATIONS CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE VOLVO OU SUR VOLVOCARS.CH

* VOLVO V70 2.4, 103 kW (140 ch), prix de base CHF 41'950.-. Offre de leasing Volvo Car Finance valable jusqu'au 31.12.2003. CHF 414.- par mois, TVA de 7,6% incl., sur 48 mois, acompte de 15%, caution de CHF 2000.-, 10'000 km par an, casco complète obligatoire non comprise. L'octroi d'un crédit est interdit s'il occasionne le surendettement du consommateur.

Consommation de carburant normalisée, mixte, en litres aux 100 km (selon directive 1999/100/UE): 7,7; émissions de CO₂: 184 g/km; catégorie de consommation de carburant: C.

Promo leasing 3,9% valable jusqu'au 31.12.2003

HAUTERIVE-NEUCHÂTEL
 GARAGE HAUTERIVE SA
 Tonino Mattei · Rouges-Terres 57 · 032 756 91 00

LA CHAUX-DE-FONDS
 GARAGE DES FORGES ANTIFORA SA
 Rue du Locle 27 · 032 927 81 27

TRAVERS
 GARAGE TOURING SA
 Serge Antifora · Rue des Moulins 5 · 032 863 38 38/39

Les bonnes adresses du Web

RÉPERTOIRE RÉGIONAL

Retrouvez-nous sur Internet
www.lexpress.ch
www.limpartial.ch

AGENCES DE PLACEMENTS

www.newwork-hr.ch

NEW WORK
 human resources

Une agence à dimension humaine

E-mail: neuchatel@newwork-hr.ch

BIJOUTERIE

www.poget.ch

PÖGET
 ARTISAN BIJOUTIER
 CRÉATION RÉPARATION
 RUE FLEURY 5 • 2000 NEUCHÂTEL
 Tél. 032 724 14 21

CHEMINÉES, POÊLES

www.sambiagio-style.ch

SAMBIAGIO STYLE S.A.
 C.P. 59 - Fax 032 751 28 26
 2523 Lignièrès



Le grand spectacle de l'eau et du feu

Tél. 032 751 28 56

CONSTRUCTION

www.jl-frei.ch

JL.FREI

Jean-Louis Frei
 Constructions métalliques - Serrurerie
 Boudry - La Neuveville
 Tél. 032 751 35 78

CRÉATION DE SITES

www.siteweb.ch

SITE WEB
 Web Design

Création de votre site internet

Tél. 079 250 90 90

ÉLECTRICITÉ

www.ensa.ch

ENSA

Votre partenaire pour l'électricité

E-mail: info@ensa.ch

ELECTROMÉNAGER

www.mac-electromenager.ch

MAC ÉLECTROMÉNAGER

NEUCHÂTEL tél. 032 721 15 61
 MARIN-CENTRE tél. 032 753 76 77

Service de Réparation Officiel

- WHIRLPOOL
- MIELE
- ELECTROLUX
- PHILIPS
- BAUKNECHT
- JURA
- SAECO
- ROTEL
- BOSCH
- CANDY/HOOVER

E-mail: vente@mac-electromenager.ch

EMPLOI

www.partnerjob.ch

Partner Job

Votre lien de confiance avec les professionnels de l'emploi

E-mail: pjchx-de-fonds@partnerjob.ch
 E-mail: pjneuchatel@partnerjob.ch

VOYAGE

www.croisitour.ch

Croisitour

E-mail: chaux-de-fonds@croisitour.ch
 E-mail: neuchatel@croisitour.ch

FORMATION

www.interlangues-ecole.ch

INTERLANGUES

COURS DE LANGUES

- cours privés à la carte
- cours en petits groupes
- cours intensifs

La Chaux-de-Fonds Av. Léopold-Robert 76
 Neuchâtel Grand'Rue 1A

Tél. 032 968 72 68
 Tél. 032 724 07 77

E-mail: interlangues@bluewin.ch

GARAGES

www.garage-avenir.ch

Garage de l'Avenir SA

ŠKODA MAZDA

Progrès 90, La Chaux-de-Fonds
 E-mail: avenir@mazdanet.ch

www.garagedesmontagnes.ch

CENTRE TOYOTA

Garage et carrosserie

Michel Grandjean SA

Av. Léopold-Robert 107-117
 La Chaux-de-Fonds - 032 910 53 10
 E-mail: garmonta@vtxnet.ch

www.hotz.autoweb.ch

Garages hotz S.A.

Tél. 032 861 29 22
 Tél. 032 863 34 63

Fleurier Travers

3 marques sous le même toit

PEUGEOT CITROËN RENAULT

E-mail: c.hotz@bluewin.ch

www.garage-jeanneret.ch

GARAGE CARROSSERIE H. Jeanneret & Fils

JEANNERET

2037 Montmollin
 Agent principal TOYOTA Centre

E-mail: toyota@bluewin.ch

Votre site dans cette page?

Conditions et bulletin de commande disponibles sur

www.limpartial.ch
 ou
www.lexpress.ch

EQUIPEMENT MOTO

www.motosysteme.ch

MOTO SYSTEME

Depuis 1975
 N°1 de l'équipement

E-mail: a.frund@motosysteme.ch

HÉBERGEMENT DE SITES

www.nexlink.ch

NexLink HOST CENTER

Services Internet
 Hébergement de sites Internet
 Solutions E-Commerce
 Accès Internet Gratuit

Services Entreprise
 Gestion & Maintenance réseau
 IT Consulting

NexLink SA
 Rue du Puits-Godet 8a
 CH - 2000 Neuchâtel

Tél. 032 722 62 00
 Fax 032 722 62 01

E-mail: sales@nexlink.ch

IMMOBILIER

www.immo-roccarino.ch

G. Roccarino

E-mail: roccarino.immobilier@bluewin.ch

LOCATION D'UTILITAIRES

www.martin-location.ch

Martin
 Location mini-bus



Bus Mercedes 15 places, permis voiture
 Tél. 032 853 54 33

MEUBLES

www.leitenberg.com

Meubles Leitenberg

E-mail: meubles@leitenberg.com

PETITES ANNONCES

www.bazar.ch/01

www.bazar.ch/01

E-mail: lcattaneo@publicitas.ch

PISCINE

www.multireal.ch

Multireal

E-mail: info@multireal.ch

PRESSE

www.lexpress.ch

L'Express

E-mail: redaction@lexpress.ch

www.limpartial.ch

L'Impartial

E-mail: redaction@limpartial.ch

PUBLICITÉ

www.publicitas.ch

Publicitas SA

E-mail: neuchatel@publicitas.ch

DUO QUOTIDIENS

www.duo-quotidiens.ch

Duo quotidiens

E-mail: lcattaneo@publicitas.ch

RADIO-TV

www.coshifi.ch

RVCOSHIFI
 RICHARD VOIROL

Centre JVC du Val-de-Ruz

- TV - VIDEO
- HOME CINEMA
- SONORISATION
- SATELLITE
- MOBILE
- SERVICE
- REPARATION

Tél. 032 853 52 70

RESTAURANTS

www.cactus-resto.ch

CACTUS
 Restaurant Mexicain
 J.-J. Lallemand 1
 2000 Neuchâtel
 Tél. 032 710 08 68

E-mail: contact@cactus-resto.ch

www.croix-blanche.ch



HÔTEL DE LA CROIX-BLANCHE**
 2088 CRESSIER/NE

E-mail: croix-blanche@bluewin.ch

www.auberge.ch

AUBERGE DU CHASSEUR
 2063 FENIN



Tél. 032 852 02 02

REVÊTEMENTS DE SOLS

www.solheimo.ch

SOLheimo

E-mail: info@solheimo.ch

RÔTISSERIE

www.lacharrue.ch



Rôtisserie LA CHARRUE
 2063 Vilars

Tél. 032 852 0 852

Restaurant EL GAUCHO
 2053 Cernier



Tél. 032 853 70 77

SOUS-TRAITANCE

www.alfaset.ch

Alfaset

E-mail: alfaset@ne.ch

TOURISME

www.navig.ch

La navigation

E-mail: info@navig.ch

TRAVAIL

www.interactif.ch

Interactif

E-mail: info@interactif.ch



CLUB DES
LECTEURS DE
L'IMPARTIAL

PROGRAMME

Retrouvez-nous sur Internet
www.limpartial.ch
Tél. 032 910 20 42 (le matin)

LE LOCLE
Café Théâtre La Grange
Samedi 8 novembre
à 20 h 30



MICHÈLE GUIGON

«Seconde»



Elle nous a fait mourir de rire et frissonner de tendresse la saison passée, elle revient... Quel bonheur!

Prix d'entrée: Fr. 23.-

Location: Tourisme Neuchâtelois,
tél. 032 931 43 30

Renseignements: Casino-Théâtre,
tél. 032 931 56 73



LA CHAUX-DE-FONDS
L'heure bleue - L.-Robert 29
Samedi 8 novembre
à 20 h 30



SPECTACLE

Fête d'inauguration

BETTINA CASTANO ET LES VIOLONS DU DIABLE DE BERKY

Danse flamenco et ensemble à cordes tzigane

Nous avons accueilli Bettina Castano à Beau-Site en novembre 2002. Ce fut un spectacle absolument merveilleux. Eblouissant les spectateurs par ses mouvements racourcis et acrobatiques, mais également par sa beauté. Son ensemble de musiciens était époustouflant de dextérité et d'émotion.



Tarif de fête: prix unique Fr. 20.-

Location: Billetterie de L'heure bleue,
tél. 032 967 60 50 billet@heurebleue.ch

Renseignements: L'heure bleue,
tél. 032 967 60 50



LA CHAUX-DE-FONDS
Bikini Test
Samedi 8 novembre
de 21 h 30 à 2 heures



MUSIQUE

Vicks bleu & rockskafunkacidjazz

PELUCHES ET FANFRELUCHES

DJ Fonzy et DJ Les Pieds Ki Fument (CH)

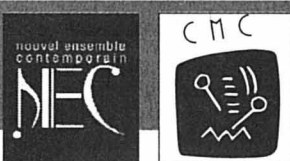
Deux énergumènes vont venir vous faire découvrir ou redécouvrir des rondelles noires contenant dans leurs sillons les plus grands moments de l'histoire de la chanson française et du rockskafunkacidjazz. Et surtout viens faire danser ta p'luche!!!



Renseignements:
www.bikinitest.ch

Gratuit
pour les
membres

LA CHAUX-DE-FONDS
Musée des Beaux-Arts
Dmanche 9 novembre
à 11 heures



ENSEMBLE L'ITINERAIRE

Œuvres de: Jean-Luc Darbellay, Michaël Lévinas,
Roger Tessier et Gérard Zinsstag



Le concert donné bientôt par «L'itinéraire» possède à n'en pas douter un caractère événementiel. Fondé il y a trente ans par les compositeurs phares du courant dit «spectral», cet ensemble à géométrie variable, parmi les plus importants dans le paysage contemporain français, se présentera pour l'occasion en formation de quatuor à cordes. Il interprétera quatre œuvres dont deux en création suisse.

Prix d'entrée: Fr. 25.-;
AVS, AI et chômeurs: Fr. 20.-;
Membres NEC-CMC: Fr. 15.-;
Etudiants et apprentis: Fr. 10.-

Location: GabSon & HiFi,
tél. 032 968 01 37



LA CHAUX-DE-FONDS
L'heure bleue - Salle de Musique
Lundi 10 novembre
à 20 h 15



CONCERT

CHRISTOPHE PREGARDIEN

Ténor

HILKO DUMNO

Piano

Dans le cadre de la semaine musicale du
Rotary-Club de La Chaux-de-Fonds

F. Schubert: La Belle Meunière

Considéré comme l'un des meilleurs ténors lyriques de notre époque, Christophe Prégardien a chanté sur les plus grandes scènes européennes, mais c'est en tant que spécialiste du lied que nous l'entendrons ce soir dans le merveilleux cycle de 20 lieder réunis sous le titre «La Belle Meunière».

Prix d'entrée: prix normal Fr. 30.-,
Fr. 40.-, Fr. 50.-; Membres de la Société
de Musique: Fr. 25.-, Fr. 35.-, Fr. 45.-

Location: Billetterie de L'heure bleue,
tél. 032 967 60 50 billet@heurebleue.ch



LA CHAUX-DE-FONDS
Temple-Allemand
Mercredi 12 et jeudi 13 novembre
à 20 h 30.



LECTURE

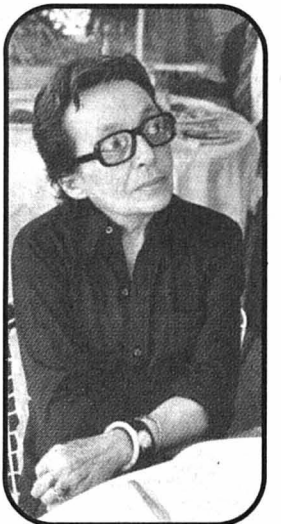
Choix de textes - Lecture
à trois voix

L'AUTO- ROUTE DE LA PAROLE

Marguerite Duras

Mise en lecture:
Fabrice Huggler

La passion, l'indignation, l'enthousiasme percent à chaque mot. Derrière des faits parfois bruts et banals, l'écrivain démasque une actualité brûlante.



Prix d'entrée: Fr. 22.-; AVS: Fr. 20.-;
Etudiants et chômeurs: Fr. 15.-;
Membres ABC: Fr. 14.-

Location: ABC, tél. 032 967 90 43

Renseignements: ABC, tél. 032 967 90 43

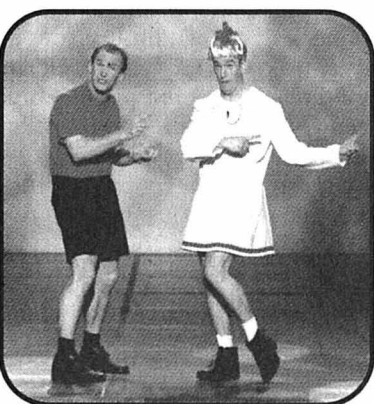


LE LOCLE
Café-Théâtre
Jeudi 13 novembre
à 20 h 30



LES FRÈRES TALOCHE

Best off



Un bonheur n'arrivant jamais seul... Les Taloche sont deux! Frères à la ville, complices sur scène, ils sont parrainés par Raymond Devos. «Les Frères Taloche, c'est drôle comme peut l'être une caricature, comme une culbute de Buster Keaton. Ça ne se raconte pas, ça se déguste».

Prix d'entrée: Fr. 35.-

Location: Office du Tourisme,
tél. 032 931 43 30

Renseignements: Casino-Théâtre,
tél. 032 931 56 73



Une carte. Des avantages.



CLUB DES
LECTEURS DE
L'IMPARTIAL

Oui, je désire être membre du Label bleu.

Veillez me faire parvenir ma carte à l'adresse suivante:

Carte principale: gratuite pour les abonnés réguliers à *L'Impartial*.

Carte supplémentaire pour membre de la famille vivant sous le même toit: Fr. 20.- à verser au moyen du bulletin de versement qui vous parviendra par retour du courrier.

Nom: _____ Prénom: _____

Rue et No: _____ NPA/Lieu: _____

Date de naissance: _____ Tél.: _____ No abonné: _____

A retourner à: *L'Impartial*, Label bleu, Service de promotion; Case postale; 2302 La Chaux-de-Fonds, ou inscription sur Internet: www.limpartial.ch, rubrique Club des lecteurs.

Matrice trouée par les mythes

«Matrix Revolutions» ■ *Truffé d'effets spéciaux, le troisième volet de la saga des frères Wachowski peine à finir ce qui a été commencé*

Par Vincent Adatte

Pauvre Thomas Anderson (Keanu Reeves)! Promis à une morne existence d'employé de bureau, le voilà bombardé «messie» sous le pseudo de Neo (qui est l'anagramme de «The One»). Le brave Morpheus (Laurence Fishburne) lui révèle tout de go que le monde où il vit n'existe pas. Il s'agit d'un univers purement virtuel généré par un programme informatique, appelé «La Matrice», qui manipule à loisir les hommes dans le but de les asservir. Neo apprend aussi qu'il est peut-être le libérateur tant espéré, qui rétablira le primat du réel sur le virtuel...

Tous ces éléments figurent dans le premier volet dont les préoccupations techno-scientifiques présentaient en 1999 un côté inédit non dénué d'intérêt, à condition de fourguer tout le fatras mystique à la première bonne âme venue.

Émois cybernétiques

Malgré quelques millions de budget en plus, une multiplication savoureuse de l'agent Smith (Hugo Weaving), cloné à l'infini, le second volet, «Matrix Reloaded» exténue rapidement



Ultimes combats pour l'Elu (Keanu Reeves, à gauche).

PHOTO FOX-WARNER

tout le potentiel décrit ci-dessus. Tout juste, ose-t-on audacieusement insinuer que le pauvre Neo constitue peut-être une émanation de la Matrice. Idem pour la ville de Zion... Le troisième volet déçoit encore plus. Enseveli

sous une avalanche d'effets spéciaux sans doute très onéreux, «Matrix Revolutions» n'arrive pas à renouer avec les émois cybernétiques des débuts. Qualifiant leur entreprise de «film d'action intellectuel», les frères Wa-

chowski prétendent nous pourvoir en nouveaux mythes «fondateurs de notre modernité». Pour être à la hauteur de leur énorme prétention, nos deux prophètes auraient dû explorer de nouvelles voies dans l'art de ra-

conter des histoires audiovisuelles. Or, que voit-on pendant près de quatre-vingts minutes? La plus éculée des formes narratives cinématographiques, le montage alterné maîtrisé par le pionnier David W. Griffith dès 1916!

Eh oui, pendant les deux tiers du film, les frères Wachowski alternent des séquences où Neo s'efforce de rallier la Cité des machines pour arracher un cessez-le-feu et celles où la ville souterraine des rebelles subit l'assaut, certes très impressionnant, d'une armada de robots peu amènes. Pour une soi-disant œuvre révolutionnaire par son exploration du virtuel, du non linéaire, ce montage bêtement binaire fait figure de pièce rapportée, au point de faire naître le soupçon...

Quelles ambitions?

L'enjeu financier étant ce qu'il est (gigantesque), nos deux visionnaires n'auraient-ils pas mis de côté leurs ambitions de créateurs? Ou serait-ce en la circonstance un coup de maître de la Matrice qui les aurait ainsi pris sous son contrôle normatif... Ce n'est pas exclu! /VAD

Neuchâtel, Arcades; La Chaux-de-Fonds, Plaza; 2h08.

Libre arbitre?

Mardi, au même instant, le monde entier a pu en terminer avec le cours de philosophie à quatre sous très laborieusement dispensé par les frères Wachowski. Ce triomphe de la sortie simultanée révèle en creux le côté dérisoire du combat, pourtant légitime, mené en faveur de la diversité. Tout en bombant le torse, Joel Silver, l'heureux producteur de cette saga, a invoqué les risques de piratage pour justifier cette confiscation un brin totalitaire de l'espace temporel commun. Oui, le piratage est devenue une véritable hantise pour l'industrie cinématographique désormais sur le pied de guerre. Pour empêcher l'irréparable (la diffusion illécite des films via Internet avant même leur sortie), les Majors sont prêtes à prendre les mesures les plus drastiques, dont la plus remarquable consiste en la fouille des journalistes qui se seraient risqués aux projections de presse... Ironie du sort, toute cette hystérie sécuritaire entoure une œuvre qui vante les mérites du choix et du libre arbitre. /vad

Papiers gras sur pellicule

«American Splendor» ■ *Le film d'un Américain ordinaire*

Homo Americanus des plus ordinaires, Harvey Peckar est un vieux garçon plutôt gras qui collectionne des vieux disques de jazz et travaille comme documentaliste dans un hôpital de Cleveland. Jusqu'au jour où il décide de coucher sur papier ses histoires ordinaires, et les fait lire à certains des meilleurs dessinateurs de bandes dessinées du moment - dont le génial Robert Crumb - qui acceptent de les illustrer.

Le succès est immédiat. Publiées à partir de 1976 à raison d'un volume par année, ces histoires autobiographiques d'un homme de tous les jours enthousiasment de très nombreux Américains tout aussi ordinaires. Ce qui n'empêche pas Harvey Peckar, devenu un héros de la «contre-culture»

U.S., de rester tel qu'il a toujours été: simplement humain.

Venus du documentaire, les réalisateurs Shari Springer Berman et Robert Pulcini ont choisi la fiction pour raconter l'histoire (vraie) de Harvey Peckar - incarné à l'écran par l'étonnant Paul Giamatti. Mais ils glissent dans la fiction différents éléments étrangers, à la fois le documentaire (Harvey Peckar en personne qui intervient pour se raconter), les documents d'archives (images de Peckar à la télé), et des extraits de cases de la BD, en partie animés. Le Peckar du film se révèle ainsi moins un clone du «vrai» auteur qu'une incarnation du personnage de la BD.

En apparence hétérogène, ce collage de pellicules différentes restitué alors parfaitement l'étrange intensité quotidienne de la BD d'origine. On y retrouve la construction habile des séquences, les suspensions de récit, le vide, l'ennui, et bien sûr cette dimension caustique qui n'est pas sans rappeler Woody Allen.

Primé au Festival Sundance et particulièrement remarqué au dernier Festival de Cannes, «American Splendor» est sans aucun doute (avec les films de Michael Moore) l'une des critiques les plus jouissives des États-Unis d'aujourd'hui. /FMA

Neuchâtel, Apollo 3; La Chaux-de-Fonds, Scala 3; 1h41.



L'Amérique de la contre-culture. PHOTO XENIX

Corps à corps avec la maladie

«Son Frère» ■ *Patrice Chéreau sonde l'universelle douleur. Poignant*



Le bien-portant (Eric Caravaca, au 1er plan) et le mourant (Bruno Todeschini).

PHOTO LOOK NOW!

Par Dominique Bosshard

Thomas et Luc sont de la même chair. C'est, pourtant, comme un corps étranger que l'aîné débarque dans l'appartement du cadet: les deux frères ne se sont pas vus depuis un bon bout de temps. «Il y a un truc qui merde dans mon organisme». La truille au ventre, Thomas annonce tout de go qu'il est malade, qu'il doit se rendre à l'hôpital pour de nouveaux examens, qu'il voudrait que Luc l'accompagne. Luc s'exécute. Happé dans le huis clos de la chambre d'hôpital, il veille sur Thomas. S'occupe de lui à sa sortie. Part avec lui en Bretagne, pour un dernier séjour. Pris au piège d'un accompagnement consenti bon gré mal gré, Luc (Eric Caravaca, formidablement dense) renoue le dialogue avec

ce grand frère (Bruno Todeschini, réellement affaibli) qui l'a appelé au secours.

Aux commandes de «Son Frère», initialement tourné pour la télévision et diffusé dans l'appartement du cadet: les deux frères ne se sont pas vus depuis un bon bout de temps. S'occupe de lui à sa sortie. Part avec lui en Bretagne, pour un dernier séjour. Pris au piège d'un accompagnement consenti bon gré mal gré, Luc (Eric Caravaca, formidablement dense) renoue le dialogue avec

Centre de gravité du cinéma de Chéreau, le corps ici, plus que les mots, crie, ou gémit, cette «universelle douleur». Finit par s'abandonner à elle. Avec un impact d'autant plus fort que le réalisateur et son équipe ont réellement tourné dans un hôpital parisien, et ont remis Thomas dans les mains de vraies infirmières. Comment dire mieux cette dépossession de soi que dans la scène crue et pudique où, filmées en temps réel, celles-ci procèdent à un minutieux rasage préopératoire?

Fraternité humaine

«Je ne te donne rien en venant ici avec toi! J'aurais fait ça pour n'importe qui me l'aurait demandé», balance Luc à Thomas. «Son Frère», c'est l'histoire d'une fraternité forcée qui se mue en une redécouverte du lien affectif. L'histoire, aussi, d'une fraternité humaine au sens large, où la compassion - l'attitude de l'amant de Luc envers Thomas -, le rejet - Claire, l'amie de Thomas s'en va -, l'impuissance et le doute - il y a dans le regard de la doctoresse de quoi démentir les paroles rassurantes - ont leur place... Un film magnifique, récompensé à juste titre d'un Ours d'argent au dernier Festival de Berlin. /DBO

Neuchâtel, Rex; La Chaux-de-Fonds, ABC; 1h35. Voir aussi l'interview de Bruno Todeschini dans notre édition d'hier.

ADAPTATION

Couleur un peu passée

Présenté en avant-première à la dernière Fête du Cinéma, «La couleur du mensonge» nous avait laissés un peu perplexes. Le fait d'avoir lu et aimé le bouquin dont est adapté le film de Robert Benton n'est sans doute pas étranger à cette sensation. Celle-ci est décuplée par le fait que des stars aussi familières que Nicole Kidman et Anthony Hopkins prêtent leurs traits à des personnages dont nous nous sommes fait une idée toute personnelle au fil de la lecture... Pour mémoire, «La couleur du mensonge» est tirée de «La tache», un roman foisonnant de Philip Roth, lequel est sans conteste l'un des écrivains américains les plus importants du moment.

Benton à la peine

Avec «Pastorale américaine» et «J'ai épousé un communiste», «La tache» forment une trilogie impitoyable sur l'histoire récente des États-Unis. Septuagénaire rodé à toutes sortes de besognes cinématographiques, le cinéaste d'origine canadienne Robert Benton peine à restituer toute la complexité de l'histoire de ce prof d'uni proche de la retraite et accusé à tort d'avoir tenu des propos racistes pendant un cours... Bref, «La couleur» est plutôt passée et confirme l'adage: un bon livre ne fait pas forcément un bon film! /VAD

Neuchâtel, Studio; La Chaux-de-Fonds, Scala 2; 1h46.

Carambolage monstre sur l'A1

Dans un épais brouillard, une collision en chaîne implique 65 véhicules près de Niederbipp. Elle sème le désordre et fait un mort et 91 blessés

LE FAIT DU JOUR



La nappe de brouillard a surpris plus de soixante conducteurs dont les véhicules sont venus s'encaster les uns dans les autres. PHOTO KEYSTONE

Un mort et 91 blessés, dont 12 dans un état grave. Tel est le bilan du carambolage monstre survenu par un épais brouillard mercredi peu avant minuit sur l'autoroute A1 près de Niederbipp

(BE). Une soixantaine de véhicules ont été impliqués. Les travaux de déblaiement ont duré dix heures. Le trafic est-ouest a été fortement perturbé.

La collision en chaîne s'est produite mercredi (hier) soir

vers 23.30 heures entre Niederbipp (BE) et Wangen an der Aare (BE), pratiquement en même temps sur les deux voies.

Un banc de brouillard

Une soixantaine de voitures, quatre poids lourds et un véhicule de livraison ont pénétré soudainement dans un banc de brouillard très épais, «une véritable purée de pois», selon Herbert Ries, chef des opérations de se-

cours. Peu auparavant, la visibilité était encore acceptable.

Selon un porte-parole de la police cantonale soleuroise, il est possible que la distance de sécurité n'ait pas été respectée. Le trafic n'était plus très dense à ce moment-là. Il n'est pas exclu non plus que le premier carambolage ait distrait les automobilistes sur l'autre voie, favorisant la seconde collision en chaîne.

Une homme a trouvé la mort dans l'accident. Douze personnes ont été grièvement blessées, deux un peu moins sérieusement. Les 77 autres n'ont été que légèrement touchées, selon le bilan de la police cantonale soleuroise. L'accident s'est produit sur un tronçon limité à 100 km/h.

Pas moins de 29 ambulances ont été mobilisées pour acheminer les blessés à l'hôpital.

De l'huile partout

Des dizaines de pompiers et de policiers ont aussi œuvré sur place durant des heures, les premiers ayant eu fort à faire pour désenchevêtrer les véhicules. Le brouillard a empêché les hélicoptères d'intervenir.

Il a fallu dix heures pour évacuer les blessés, déblayer l'autoroute et nettoyer la chaussée souillée d'huile.

Pendulaires affectés

Le carambolage a fortement perturbé la circulation est-ouest. Les automobilistes ont dû emprunter d'autres itinéraires. Les pendulaires ont été particulièrement affectés.

L'A1 est l'une des autoroutes les plus fréquentées de Suisse, des bouchons survenant régulièrement le matin. La police a mis sur pied deux numéros d'urgence. Les proches peuvent s'informer sur les blessés au 032/633.60.85. Des renseignements sur les accidentés et les véhicules concernés sont par ailleurs disponibles au 032/627.72.72. /ap



De nombreuses voitures sont inutilisables. PHOTO KEYSTONE

Le chaos

C'est le plus gros carambolage recensé sur une route suisse, a indiqué hier un porte-parole du Bureau de prévention des accidents (BPA).

La visibilité était inférieure à 50 m, a précisé Peter Schlupe, porte-parole de la police soleuroise. Les automobilistes n'ont probablement pas adapté leur vitesse aux conditions atmosphériques et pas respecté la distance de sécurité, a-t-il ajouté.

Soutien psychologique

Les blessés ont été acheminés vers les hôpitaux de Niederbipp, Zofingue (AG) et Soleure. La Rega n'a pas pu engager ses hélicoptères en raison du brouillard. Un soutien psychologique a été fourni aux automobilistes indemnes.

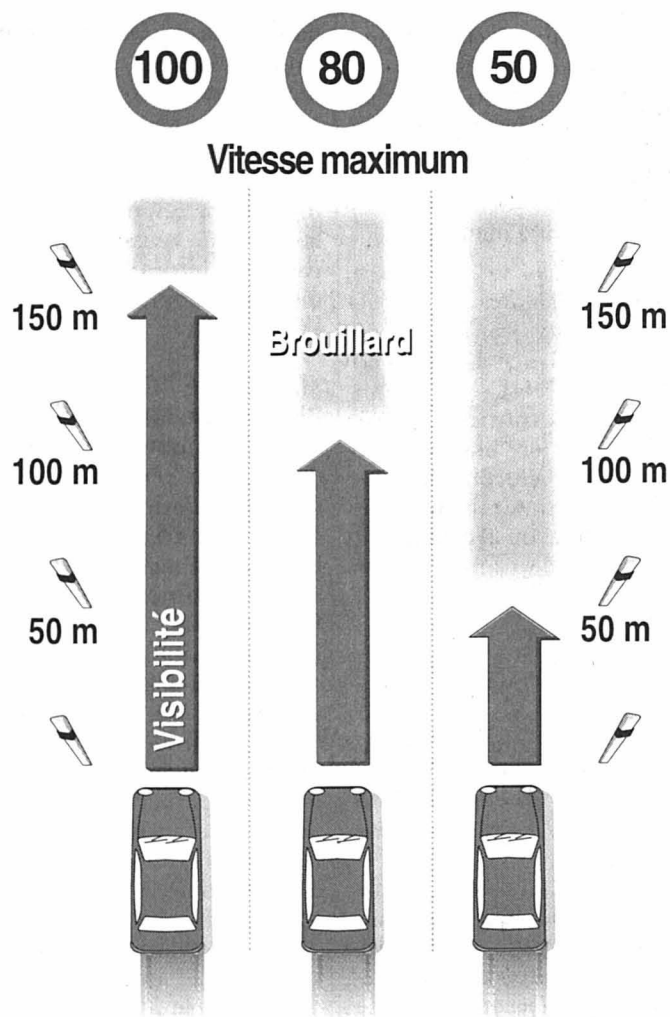
Le carambolage a provoqué un véritable chaos sur l'autoroute A1 et sur les routes de la région. Le trafic est redevenu normal vers 10h30.

Les causes exactes de l'accident ne sont pas encore connues, mais un épais brouillard planait dans ce secteur, constate-t-on à l'Office fédéral des routes. Des mesures pourraient être prises sur ce tronçon de l'A1.

Dans de telles circonstances, l'information des automobilistes joue un rôle central, par la radio par exemple. La pose de panneaux d'informations qui préviennent les conducteurs d'éventuels dangers serait souhaitable. /ats

BROUILLARD - LEVEZ LE PIED!

- Adaptez la vitesse à la visibilité
- Pour une visibilité de 50 m maximum 50 km/h
- Allumez les feux de croisement
- Les feux anti-brouillard seulement autorisé avec une visibilité de moins de 50 m



Source: ATS

ats-infographie



Au petit matin, hier, le spectacle des dégâts était indescriptible. PHOTO KEYSTONE

PUBLICITÉ

Cliquez sur :

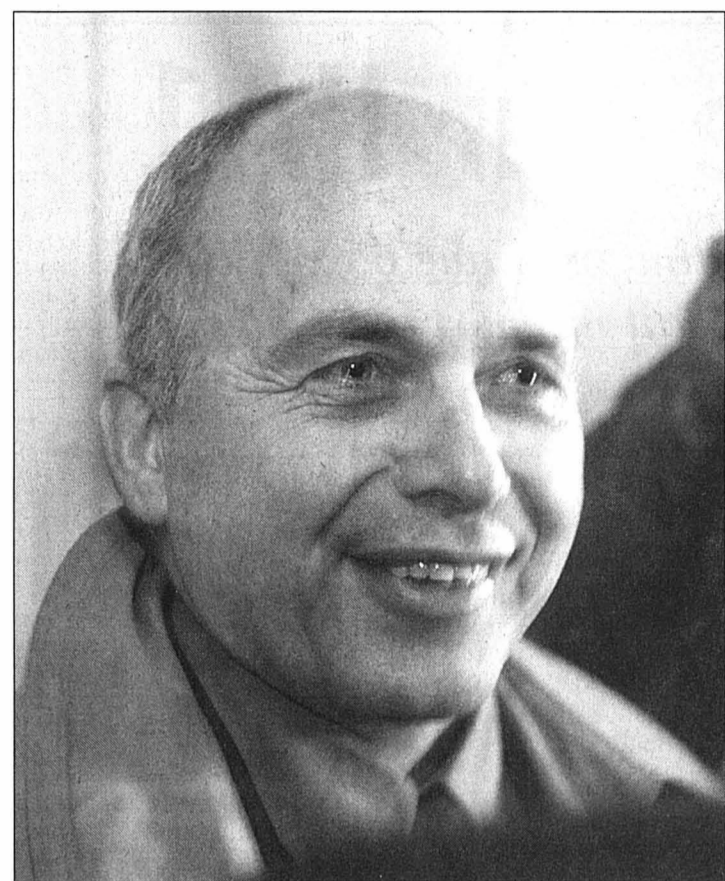
cinéma

Les films à l'affiche des salles et nos critiques sur les dernières sorties.

www.limpartial.ch

«La maternité est une affaire privée»

Congé maternité ■ Emmené par l'UDC et quelques radicaux, le comité référendaire estime que l'Etat n'a pas à intervenir dans ce domaine



Ueli Maurer, président de l'UDC, a déploré l'absence de soutien patronal et syndical.

PHOTO KEYSTONE

L'assurance maternité doit rester l'affaire des partenaires sociaux et ne pas incomber à l'Etat, ont plaidé hier les opposants au projet, réunis en comité. Pour eux, une extension excessive des prestations sociales entraînerait une hausse des impôts et des prélèvements.

nisations patronales ou de syndicats, a déploré Ueli Maurer, président de l'UDC. Le délai pour déposer le référendum courant jusqu'au 22 janvier, la récolte sera difficile, a-t-il prédit. Ueli Maurer s'est toutefois félicité de voir quelques radicaux, contre l'avis de leur parti, se joindre à l'UDC pour lutter contre un projet qu'il juge onéreux et arbitraire.

Ainsi, Rolf Hegetschweiler (PRD/ZH) a expliqué que le projet de congé maternité financé par les allocations pour perte de gain (APG) viderait en cinq ans les caisses des APG. «Il faudrait alors augmenter les prélèvements sur les salaires, ce qui

serait extrêmement nocif pour l'économie». De plus, cette assurance n'inclut pas toutes les mères et crée une injustice, a-t-il souligné. «Il faut éviter de mettre en place deux classes de mères», a renchéri la conseillère nationale Jasmin Hutter (UDC/SG) qui a plaidé pour une plus grande responsabilisation des femmes.

La maternité est une affaire privée et n'a pas à être financée par l'Etat qui encouragerait ainsi «un modèle familial douteux», a-t-elle martelé. «Il s'agit de freiner la tendance actuelle qui consiste à combiner envers et contre tout maternité et carrière professionnelle». Pour le Zurichois Filippo Lettenegger, élu au Conseil national sous les couleurs radicales, le financement d'un congé maternité est du ressort des seuls employeurs. Plutôt que de soutenir l'assurance maternité, la gauche devrait se battre pour que le secteur privé prenne en charge cette prestation.

Le comité estime que la priorité doit être mise sur la consolidation des oeuvres sociales existantes: l'AI, l'assurance maladie, le 2e pilier et l'AVS. Vu la situation financière de ces assurances, le peuple suisse devrait voir d'un mauvais oeil l'instauration d'une nouvelle prestation, a souligné Ueli Maurer.

Initiative Triponez

Le modèle, contre lequel le comité lance son référendum, prévoit d'octroyer à toutes les femmes salariées 80% de leur salaire durant les 14 semaines suivant la naissance de leur enfant.

Le congé serait financé par les allocations pour perte de gain et ne serait donc pas une assurance.

Le comité est composé de trente-trois personnes, essentiellement membres de l'UDC. Parmi elles figurent sept conseillers nationaux radicaux. Essentiellement alémanique, le comité comprend

toutefois quatre Romands, dont les nouveaux élus au Conseil national, le Neuchâtelois Yan Perrin (UDC), ainsi que le Vaudois Pierre-François Veillon, lui aussi UDC. /ats

On n'échappera sans doute pas à une nouvelle votation sur l'assurance maternité. Il est pourtant bien faible le comité référendaire prétendument interpartis qui s'est présenté hier à la presse. C'est en fait un comité UDC auquel se sont joints quelques radicaux isolés qui se singularisent par des options ultralibérales. Pas une seule association économique ne combat le projet aux côtés de l'UDC.

L'hypocrisie triomphe

Cela montre bien que l'économie ne voit pas une menace dans ce congé payé de 14 semaines financé par les allocations pour perte de gain (APG). Rappelons que le directeur de l'Union suisse des arts et métiers, Pierre Triponez, est l'un des pères spirituels du projet. C'est en soi la garantie que la charge supplémentaire sur les salaires sera minime. A défaut de réussir à prouver que la compétitivité de l'économie suisse est mise en péril par l'introduction de l'assurance maternité, le comité référendaire a trouvé un autre argument: le projet serait injuste, car il est réservé aux femmes qui exercent une activité lucrative.

De qui se moque-t-on? La précédente tentative de combler les lacunes du droit suisse a précisément été combattue par les radicaux et l'UDC sous prétexte que le projet prévoyait aussi des prestations pour les mères au foyer.

Cette argumentation hypocrite dissimule une opposition idéologique à toute nouvelle prestation sociale, aussi modeste soit-elle.

Il est temps de mettre fin à cette partie de ping-pong. Le congé payé dont nous débattons n'a rien de luxueux. Tous les autres pays européens prévoient une couverture plus étendue. Son financement par les APG justifie qu'il soit réservé aux femmes exerçant une activité lucrative puisqu'elles cotisent à ce fond. On peut comprendre la frustration des mères au foyer mais il faut admettre une fois pour toute que le projet se borne à combler une lacune du droit du travail. Ce n'est pas plus injuste que la situation qui prévaut en cas d'accident. Un salarié immobilisé par une jambe cassée continue à recevoir sa paie. En revanche, une personne sans activité lucrative victime du même accident ne touche pas un sou.

Christiane Imsand

COMMENTAIRE

RETRAITES

Possible table ronde

Une table ronde nationale sur les retraites pourrait être organisée. Pascal Couchepin a déclaré hier au syndicat Syna qu'il n'était pas opposé à cette idée. Il pose toutefois comme condition que les problèmes soient abordés «de manière objective».

Une vingtaine de syndicalistes sont venus devant le Département fédéral de l'intérieur (DFI) soutenir leur proposition d'une table ronde, idée lancée cet été. Ils ont remis au président de la Confédération un millier de cartes soutenant leur revendication, qui sont venues s'ajouter aux quelque 430 cartes déjà adressées par courrier à Pascal Couchepin.

Etablir le dialogue

Le chef du DFI a pris connaissance de la requête de Syna. Devant une délégation des manifestants, il a réaffirmé sa volonté d'établir un dialogue avec tous les milieux intéressés.

Pour Pascal Couchepin, la priorité va à la garantie à long terme du financement des assurances sociales. La 11e révision de l'AVS et la hausse de la TVA sont primordiales pour assurer la stabilisation de l'assurance ces dix prochaines années. Le président de la Confédération regrette donc les oppositions à ces deux objectifs.

Le président de Syna, Max Haas, s'est déclaré satisfait de la réaction de Pascal Couchepin. Il a toutefois souligné que le chef du DFI n'avait pas fait de promesses concrètes et a laissé ouverte la date d'une éventuelle table ronde. Selon Max Haas, une réunion regroupant des experts en assurances, des spécialistes ainsi que des représentants de l'économie et de la politique pourrait se tenir rapidement. /ats

EN BREF

JOSEPH DEISS ■ Visite sud-coréenne. Au premier jour de sa visite en Corée du Sud, Joseph Deiss s'est intéressé aux entreprises suisses présentes dans le pays. Le conseiller fédéral, qui mène une délégation d'une douzaine de capitaines d'industrie, a notamment rencontré le ministre sud-coréen Hwang Doo-Yun. Le ministre de l'Economie a notamment déclaré vouloir rappeler à ses interlocuteurs les liens qui unissent les deux pays au sein des organisations multilatérales, notamment à l'OMC. /ats

MICHELINE CALMY-REY ■ Discours en Moldavie. Le comité des ministres du Conseil de l'Europe, réuni hier à Chisinau (Moldavie) en présence de Micheline Calmy-Rey, a débattu de la future collaboration avec l'Union européenne. Dans son discours, la cheffe du Département fédéral des affaires étrangères a appelé au développement et à la poursuite des programmes de coopération existant entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne. Ces programmes, spécifiques à certains pays ou globaux, comme la coopération en matière de blanchiment d'agent, devraient être rendus accessibles aux nouveaux membres de l'Union européenne. /ats

Le deuxième tube routier peut attendre

Gothard ■ Le Département fédéral des transports présente les grandes lignes de son programme dans la perspective de la votation du 8 février 2004

La construction d'un second tube routier au Gothard n'est pas prioritaire, selon le Département fédéral des transports (Detec). Ce dernier a présenté les grandes lignes du programme soumis au Parlement si le contre-projet à l'initiative Avanti était accepté le 8 février.

Si aucune mesure n'est prise, le réseau autoroutier suisse sera complètement surchargé en 2020. Pour éviter ce chaos, il faut d'abord agir sur l'axe est-ouest ainsi que dans les agglomérations, a déclaré hier le secrétaire général du Detec, Hans Werder.

Le Parlement devra se prononcer

Un deuxième tunnel routier au Gothard n'arrive qu'au troisième rang des priorités. Le contre-projet du Parlement à l'initiative Avanti, retirée entre-temps par les milieux routiers, permet sa construction mais ne fixe ni obligation ni délai, a souligné Hans Werder. Il reviendra toutefois au Parlement de se prononcer sur le programme que lui présentera le Conseil fédéral. Et «nul n'est prophète» pour dire ce qu'il dé-

cidera, a-t-il reconnu. Le gouvernement devra indiquer d'ici à février 2005 comment il entend achever la construction des autoroutes, en accroître la capacité et améliorer l'infrastructure des transports dans les agglomérations. Le Detec travaille déjà à l'élaboration de ce programme qui pourrait entrer en vigueur dès 2006.

Réseau autoroutier

Concernant le réseau autoroutier, l'élargissement devra se faire en fonction de priorités clairement définies. Il sera harmonisé avec le développement du rail. Les projets présentant le meilleur rapport coût-utilité seront réalisés en premier. Il s'agira ainsi d'abord de terminer la Transjurane ou l'A9 en Valais.

L'ensemble des travaux devrait coûter quelque 10 milliards de francs sur dix ans. Côté agglomérations, la Confédération devrait verser quelque 300 à 350 millions par an pour améliorer le trafic. TCes projets, à présenter d'ici à l'automne 2004, seront sélectionnés selon un certain nombre de critères.

La Confédération n'interviendra que pour financer au maxi-



Pour le Département fédéral des transports, la construction d'un deuxième tube au Gothard n'arrive qu'au troisième rang des priorités.

PHOTO KEYSTONE

mum 50% des frais d'infrastructures. Dans les transports publics, les réseaux RER pourront notamment bénéficier d'un coup de pouce fédéral. Enfin, le contre-projet à l'initiative Avanti

prévoit un nouvel instrument financier. Le programme de constructions sera financé par un fonds juridiquement dépendant de la Confédération, dont les modalités restent à définir.

Il sera vraisemblablement alimenté par 30 à 40% du produit de l'impôt sur les huiles minérales et de la vignette autoroutière. Le Parlement devra se prononcer sur cette part. /ats

EN BREF

EXTRÊME DROITE ■ Prison avec sursis à Bâle-Campagne. La justice de Bâle-Campagne a condamné hier le fondateur et ancien président de la formation d'extrême droite PNOS à 16 mois et 15 jours de prison avec sursis. Elle lui a aussi assigné un délai d'épreuve de quatre ans. Sacha Kunz avait été impliqué entre octobre 1999 et juin 2002 dans six voies de faits ayant entraîné des blessures chez plusieurs personnes. /ats

PRO INFIRMIS ■ Nouveau statut juridique pour le service d'assistance sexuelle. L'organisation Pro Infirmis a confié à une instance externe son projet de formation d'un service d'assistance sexuelle aux handicapés. C'est au cours des prochaines semaines que la formation des douze personnes retenues - six hommes et six femmes - devraient commencer. C'est ce qu'a fait savoir Pro Infirmis hier. /ap

TOURISME SUISSE ■ Optimisme face à la saison d'hiver. Suisse Tourisme se montre optimiste pour la saison d'hiver. L'organisation prévoit une hausse des nuitées globale de 1,3% pour l'hôtellerie suisse et de 1% pour les logements de vacances, soit une augmentation globale de 1,1%. Cette embellie est d'autant plus espérée que l'année 2003 se soldera par une baisse de fréquentation de l'ordre de 2,5%. «Ce qui est tout de même mieux que les 3,5% que nous craignons en début d'année», a relevé hier Michel Ferla, directeur adjoint de Suisse Tourisme. Durant l'été, les villes ont particulièrement souffert du manque de touristes en provenance d'Outre-mer et des Etats-Unis. /ap

Plainte déposée contre Helsana

Assurances ■ La Fédération romande des consommateurs s'en prend à des pratiques de marketing jugées agressives

Après la Fondation pour la protection des consommateurs, la Fédération romande des consommateurs (FRC) s'insurge à son tour contre les méthodes de marketing d'Helsana. Elle accuse l'assureur de forcer la main à ses clients.

La FRC a porté plainte auprès de la Commission suisse pour la loyauté dans la communication commerciale à propos d'une nouvelle offre «automatiquement incluse» dans les contrats des assurés d'Helsana. Si l'offre ne pose pas de problème particulier, la méthode est condamnable, a écrit hier la Fédération romande des consommateurs (FRC) dans un communiqué.

A condition

Helsana a informé début novembre ses assurés d'un rabais de 8% sur leurs primes d'assurance maladie, à condition qu'ils s'engagent à contacter le service conseil d'Helsana avant de prendre rendez-vous chez le médecin. La nouvelle prime PREMED-24 sera appliquée dès janvier 2004.

L'assuré qui ne veut pas de cette variante devra renvoyer une carte-réponse signée, explique la FRC. «Il est grand temps que cessent ces pratiques qui forcent les consommateurs à conclure des contrats qu'ils n'ont pas demandés et à dire non à des propositions non sollicitées», s'emporte la fédération.

Première offensive

Le porte-parole d'Helsana Christian Beusch doute que la démarche de la FRC auprès de la commission de la loyauté ait



Helsana a déjà fait entériner sa démarche par l'Office fédéral des assurances privées.

PHOTO KEYSTONE

un quelconque effet. «Le Ministère public zurichois nous a donné raison en août dernier contre la Fondation pour la protection des consommateurs (FPC) qui nous accusait de concurrence déloyale», a-t-il rappelé.

Il y a une année, la FPC avait en effet déposé plainte contre la compagnie d'assurance, lui reprochant d'ajouter subrepticement une assurance complémentaire dans le contrat de certains de ses assurés. Les

clients qui ne désiraient pas souscrire cette assurance devaient le notifier par écrit.

Le procureur zurichois a estimé que les clients concernés avaient eu la possibilité d'étudier l'offre de la caisse et de la refuser par écrit.

Décision entérinée

De plus, Helsana avait fait entériner sa démarche par l'Office fédéral des assurances privées.

«La justice a de facto accepté notre manière de procéder», a expliqué Christian Beusch, précisant que cette année, Helsana avait pris soin d'envoyer une première lettre d'information en septembre. Il a ajouté que si les assurés d'Helsana avaient techniquement jusqu'au 14 novembre pour refuser l'offre PREMED-24, les polices d'assurance pouvaient encore être corrigées jusqu'au 31 décembre 2004. /ats

Dossier aéroport aux mains de l'UDC

Kloten ■ Rita Fuhrer à la place d'un radical

Permutation au gouvernement zurichois. L'UDC Rita Fuhrer reprend le dossier de l'aéroport de Kloten des mains du radical Ruedi Jeker avec effet immédiat. Dès l'an prochain, les deux conseillers d'Etat échangeront ensuite leurs départements. Le gouvernement affirme qu'il n'y aura pas de virage de sa politique concernant l'aéroport.

L'ancienne candidate UDC au Conseil fédéral. Elle représentera dès lundi prochain les intérêts cantonaux lors de la procédure de médiation initiée par le conseiller fédéral Moritz Leuenberger sur la question des nuisances de l'aéroport.

Il ne faut toutefois pas s'attendre à virage de la politique dans ce dossier. Le gouvernement zurichois continuera de s'opposer aux approches par le sud. /ap

Le PS restera

Conseil fédéral ■ Avec ou sans Christoph Blocher

Si Christoph Blocher est élu au Conseil fédéral le 10 décembre, le PS ne se retirera pas dans l'opposition. Selon la présidente du groupe Hildegard Fässler, aucun parlementaire socialiste ne devrait néanmoins voter pour le Zurichois.

«Ce n'était pas une décision ni même un ordre, mais un simple constat qui s'est dégagé de la dernière séance du groupe parlementaire», a précisé Hildegard Fässler lors d'une interview diffusée hier dans le quotidien de Winterthour «Landbote». /ats La position du PS à l'égard de la revendication par l'UDC d'un second siège au Conseil fédéral n'a toutefois pas encore été définie. /ats

Les boutiques marquent un point

Stations d'essence ■ Le bras de fer se poursuit contre les restrictions d'horaires

Les shops des stations d'essence fribourgeoises ne s'avouent pas vaincus après la votation du 18 mai 2003 empêchant l'ouverture prolongée de leurs commerces. Un avis de droit les conforte dans leur bras de fer avec les autorités fribourgeoises.

Les shops, comme les autres commerces, doivent baisser leur rideau à 19 h en semaine et à 16 h le samedi. L'ouverture dominicale est sujette à autorisation communale. Le projet de révision rejeté par le peuple aurait autorisé les shops à rester ouverts de 6h à 21h du lundi au samedi.

Interprétation restrictive

Sur la base de l'avis de droit émis par le professeur Jean-Baptiste Zufferey, les shops concluent que le canton fait une interprétation trop restrictive de la loi. L'avis a été versé il y a 15 jours au dossier des shops auprès du Tribunal administratif. Les shops «se réjouissent» de voir la décision du TA, a dit hier devant la presse leur avocat Bruno de Weck. Selon lui, le TA ne pourra conclure à l'annulation des décisions des préfets et du canton ayant mené à une fermeture écourtée des shops.



A Fribourg, les shops des stations d'essence ne sont pas satisfaits des heures d'ouverture.

PHOTO KEYSTONE

Selon l'avis de droit, seul un intérêt public suffisant - de santé, de sécurité ou de tranquillité publiques -, pourrait justifier l'application d'un régime aussi strict aux shops. En l'absence d'une telle justification, cette restriction importante de la liberté économique des exploitants de shops est contraire à la constitution fédérale (art.27).

La restriction d'horaire a entraîné d'importantes pertes de chiffres d'affaires pour les exploitants de shops. Pour les shops Esso, le recul est de 40 à 60%, a indiqué Me de Weck. Le directeur de Restoshop parle de 50% pour le shop de Marly.

La trentaine de shops fribourgeois ont déjà supprimé 25 postes à plein temps. Et ce n'est pas fini. /ats

TRIBUNAL FÉDÉRAL

Schubarth s'en va

L'affaire du juge fédéral Martin Schubarth a trouvé son dénouement. Le magistrat est d'accord de démissionner plus rapidement. Cette décision réjouit le Tribunal fédéral (TF).

La démission avancée du juge fédéral a été rendue publique hier par le Président de la Commission judiciaire du Parlement. Martin Schubarth a précisé que son retrait interviendra fin janvier au plus tard.

Cette solution devrait contribuer, selon le TF, «à un retour au calme après l'incident du crachat». Elle permettra également de trouver une solution rapide à la succession du juge fédéral.

Le 5 octobre, le juge fédéral avait suscité un vif mécontentement en annonçant son retrait pour fin juin 2004 seulement. /ats

PUBLICITÉ



Félicitations à la volée 2003

L'Ecole Nouvelle de la Suisse Romande félicite ses étudiants pour les excellents résultats obtenus aux derniers examens de la Maturité fédérale et du Baccalauréat international. Bravo, bonne chance et bonne route à chacun de nos 24 diplômés !

Baccalauréat international session de mai 2003

- BERGMEISTER Catherine
- BERNATH Camille
- DE QUATREBARBES Olivia
- FALLOT Alain
- CAULIS Dimitri
- KANAAN Riwa
- LAMUNIERE Vanessa
- LOUIS Charlotte
- MACLEAN Kirstin
- REBOH Isabel
- RENAUT Florence
- ROCHAT Aline
- SCHINASI Alexandra
- SHAMA Mighela
- VICTORIA Oscar

Maturité fédérale session de septembre 2003

- ALBERTI Anne
- ARGI John
- DE WECK Bertrand
- DISERENS Kevin
- LONGCHAMP Céline
- ROUX Cécile
- VIENNY Alexis
- DECREY Zora
- PERRIN Pascal

ECOLE NOUVELLE DE LA SUISSE ROMANDE

Fondée en 1906

Ch. de Rovéréaz 20 - Case postale 161
 1000 Lausanne 12 - www.ensr.ch

118-751224/FRC

EN BREF

NEW YORK ■ Négatives. La politique américaine en Irak recueillait fin octobre aux Etats-Unis 41% d'opinions favorables contre 58% de négatives, selon un sondage de l'institut Harris Interactive. Cette cote de popularité est en chute régulière depuis avril. /ats-afp

APARTHEID ■ Exit Fagan. Les victimes sud-africaines de l'apartheid qui demandent des compensations financières devant un tribunal new yorkais ont retiré son mandat à Ed Fagan. Selon la presse de Pretoria, elles seraient mécontentes du travail de l'avocat. /ats-afp-reuters

TURQUIE ■ Manifestations. Des manifestations ont eu lieu hier en Turquie contre le Conseil de l'enseignement supérieur, une institution controversée qui soumet les universités à un contrôle strict. De violentes échauffourées ont éclaté à Ankara et Istanbul. Plusieurs personnes ont été blessées. /ats-afp

WASHINGTON ■ Menaces. Le président américain George Bush a exhorté hier l'Iran, la Syrie, mais aussi l'Egypte, à adopter la démocratie. Il a rompu avec la traditionnelle politique américaine en affirmant que Washington ne soutiendrait pas les Etats arabes qui rejettent la liberté. /ats-reuters

ROME ■ Calmer le jeu. Vladimir Poutine tente de désamorcer les critiques provoquées par l'affaire Ioukos. Profitant d'un sommet Russie-Union européenne à Rome, le chef du Kremlin a assuré hier les quinze que la justice russe traiterait équitablement le géant pétrolier russe. /ats-reuters

L'état d'urgence est en vigueur

Sri Lanka ■ L'armée quadrille la capitale. Dans un climat d'extrême tension, la présidente prend le contrôle des médias

L'état d'urgence est entré en vigueur officiellement hier au Sri Lanka. L'île est en proie à une crise constitutionnelle en raison de la lutte de pouvoir entre la présidente Chandrika Kumaratunga et son premier ministre, en visite aux Etats-Unis.

Colombo, la capitale, était quadrillée hier par des soldats lourdement armés.

Sur les artères principales, les barrages installés par les forces de l'ordre pour contrôler les identités rappelaient les heures noires vécues lors de la guerre civile qui a fait plus de 60.000 morts de 1983 jusqu'au cessez-le-feu signé le 22 février 2002 avec les séparatistes tamouls.

Premier ministre visé

L'état d'urgence a été imposé pour dix jours. Cette mesure confère des pouvoirs étendus aux forces de l'ordre qui peuvent arrêter et détenir sans procès toute personne considérée comme suspecte.

Dans ce climat tendu, la présidente Chandrika Kumaratunga tente d'asseoir encore son pouvoir dans le bras de fer l'opposant au premier ministre Ranil Wickremesinghe, qui appartient à un parti politique différent et qu'elle combat depuis des années.

Limogeages

La présidente affine ainsi ce que beaucoup considèrent comme un «coup d'Etat constitutionnel». Comme le lui permet en effet une loi fondamentale conférant d'importants pouvoirs à la présidence, elle a limogé mardi trois ministres



Dans les rues de Colombo, un groupe de jeunes passe en se moquant devant les portraits de la présidente dont les artères de la capitale sont abondamment ornées. PHOTO KEYSTONE

clefs, - Défense, Intérieur et Information -, et suspendu le Parlement jusqu'au 19 novembre.

Chandrika Kumaratunga a également annoncé avoir pris le contrôle total des médias publics, recomposant les conseils d'administration de quatre médias officiels.

Sous contrôle

«La présidente a assuré aux médias l'entière liberté d'expression», a indiqué son cabinet dans un communiqué. «Leur première obligation sera d'informer le pays des faits et des événements sans préjugés ou esprit partisan». La pré-

sidente avait auparavant licencié des responsables de la radio officielle et de stations de télévision, nommant à leur place des personnalités qui lui sont proches. La cheffe de l'Etat a attendu que le premier ministre soit en voyage aux Etats-Unis pour lancer cette attaque.

Mais, à Washington où il a rencontré le président américain George Bush, Ranil Wickremesinghe a reçu comme une bénédiction le soutien de la Maison-Blanche.

George Bush «a exprimé son net soutien à la gestion du premier ministre et à son engagement pour la paix» avec les séparatistes ta-

mouls, a commenté la Maison-Blanche. La présidente, qui a perdu un oeil dans un attentat-suicide des rebelles tamouls, estime en revanche que le premier ministre accorde trop de concessions aux séparatistes.

Depuis Washington, le chef du gouvernement a assuré : «Quand je rentrerai, je réglerai ça. Nous avons la majorité au Parlement», a-t-il ajouté.

«Même s'il est capable de rattraper le terrain perdu et restaurer le statu quo, son gouvernement restera meurtri», estime un diplomate occidental. «Les élections semblent être la seule solution», ajoute-t-il. /ats-afp-reuters

IRAK Trois soldats tués

Deux soldats américains et un officier polonais ont été tués dans plusieurs attaques en Irak. Devant l'insécurité croissante que connaît le pays, le gouverneur de Najaf a annoncé hier sa démission.

Un soldat américain a été tué lorsque son camion a heurté une mine. Un autre soldat a trouvé la mort et deux autres ont été blessés dans une attaque contre un convoi.

Un commandant polonais a été mortellement blessé hier dans un affrontement armé dans une localité au sud de Bagdad. Il s'agit de la première victime polonaise depuis le déploiement des troupes de ce pays en Irak.

Un gouverneur démissionne

Par ailleurs, un soldat britannique a été tué dans la matinée dans un accident de la route à Bassora, dans le sud du pays.

Dans la ville sainte chiite de Najaf, au sud de Bagdad, l'impossibilité de lutter contre cette insécurité a poussé le gouverneur de la province nommé par la coalition à renoncer à sa fonction.

De son côté, dix jours après l'attentat qui a frappé son siège à Bagdad, faisant douze morts, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) poursuit le réexamen de ses activités en Irak.

Quant aux forces d'occupation, le Pentagone prévoit de réduire de 30.000 ses troupes en Irak pour les ramener à près de 100.000 au printemps 2004, en ne remplaçant pas certains effectifs dans le cadre de prochaines rotations. /ats-afp-reuters

Nouveaux soutiens à l'Initiative de Genève Plan de paix ■ Les échos positifs se multiplient

L'Initiative de Genève sur le Proche-Orient suscite de nouvelles réactions positives, dont celle de Jimmy Carter et du président de la commission de politique étrangère du Parlement européen, Elmar Brok. Ce dernier espère organiser sous peu un forum à ce sujet.

Interrogé hier, l'influent eurodéputé allemand s'est félicité de cette initiative qui est «une tentative de réunir les modérés».

Suisse louée

Pour Elmar Brok, il est «extrêmement positif» que la Suisse s'engage dans ce processus. Surtout qu'au niveau de l'Union européenne, l'initiative semble obtenir «la sympathie de tous les bords».

L'Union européenne soutient en effet l'initiative, compatible à ses yeux avec la feuille de route, plan de paix officiel dont les garants sont les Etats-Unis, la Russie, l'ONU et l'UE. Bruxelles a rappelé cependant son «attachement» à la feuille de route.

La thèse de la compatibilité entre l'initiative et la feuille de route laisse toutefois certains observateurs sceptiques. Pour

Michael Emerson, chercheur au «Center for European Policy Studies» (CEPS) à Bruxelles, c'est «un non sens» de dire que l'initiative va de pair avec la feuille de route.

Les Européens sont en fait les «otages» d'une feuille de route qui les embarrasse, alors que l'approche de Genève est la bonne stratégie à leurs yeux, même s'ils ne peuvent pas le dire trop explicitement, commente Michael Emerson.

Pour l'ancien président américain Jimmy Carter, l'Initiative est une alternative à la feuille de route, en échec selon lui, et non un complément. Elle «pave la voie vers la meilleure, voire la dernière chance de paix au Moyen-Orient», estime-t-il.

«Les stratégies américano-israéliennes actuelles doivent changer. Exiger la fin du terrorisme avant la fin des négociations ne fait que garantir qu'elles n'auront jamais lieu», écrit l'ancien président.

«L'absence patente d'un réel effort pour résoudre la question palestinienne est sans aucun doute également une source fondamentale du sentiment anti-américain régnant au Moyen-Orient et un encouragement majeur aux activités terroristes», estime-t-il. /ats-afp-reuters

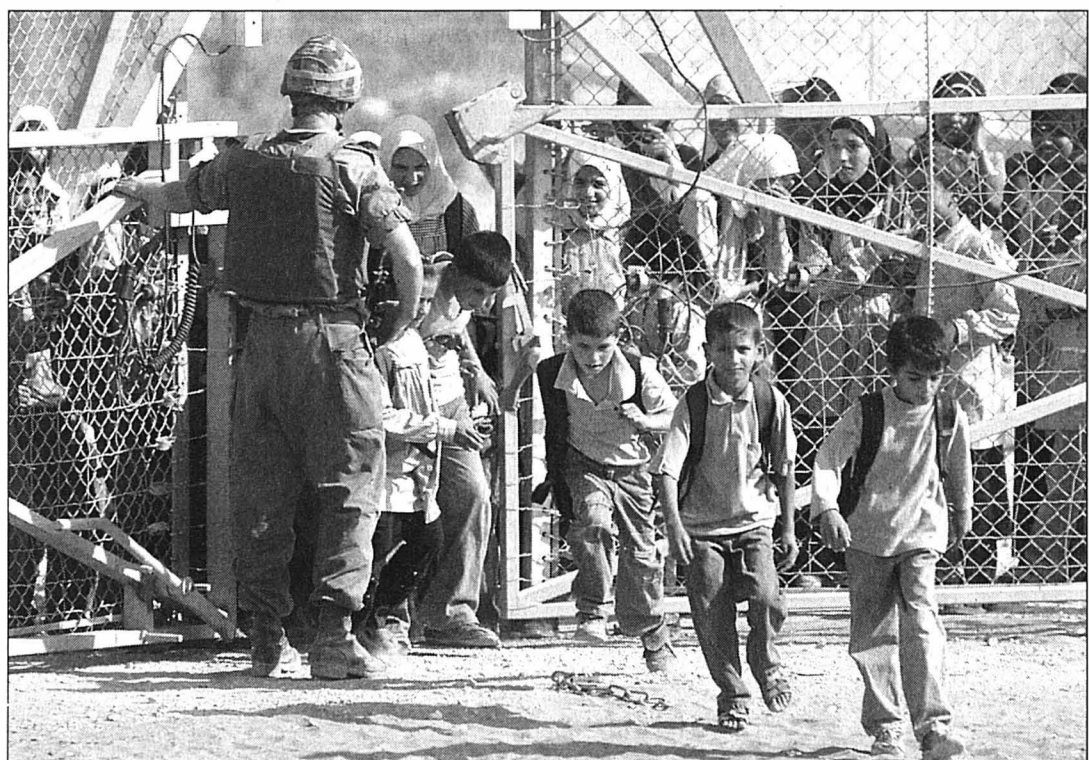
L'ONU condamne les destructions de maisons Proche-Orient ■ L'arrêt immédiat de la campagne israélienne de dynamitage des demeures palestiniennes est exigé

Le rapporteur de l'ONU pour le droit au logement Miloon Kothari a condamné fermement hier à Genève la campagne israélienne de démolition des maisons palestiniennes. Il a demandé l'arrêt immédiat de cette pratique contraire au droit international.

Le rapporteur dénonce notamment la destruction par l'armée israélienne d'une centaine de maisons, du 10 au 12 octobre, dans le camp de Yibna à Rafah, au sud de la bande de Gaza. Plus de 1000 civils palestiniens n'ont plus de toit à la suite de cette opération militaire, destinée officiellement à détruire des tunnels conduisant en Egypte.

4000 maisons détruites

Cette action, la plus importante menée à Gaza depuis trois ans, constitue la continuation des efforts israéliens de détruire toutes les maisons proches de la frontière, selon l'expert de l'ONU. «Les démolitions de maisons, la confiscation des terres, la destruction des biens par Israël violent les normes internationales des droits de l'homme et le droit humanitaire», affirme Miloon Kothari. Selon les informations en sa possession, le rapporteur es-



Des écoliers palestiniens, coupés de leur école par la clôture dressée par Israël, doivent franchir chaque jour cette barrière pour se rendre à leurs cours. PHOTO KEYSTONE

time que l'armée israélienne a détruit plus de 4000 maisons palestiniennes ces trois dernières années, surtout à Gaza. Il demande à Israël «l'arrêt immédiat de telles pratiques» et à la communauté internationale de déployer une force d'interposition dans la région.

Sur le plan politique, une nouvelle réunion du Fatah, le principal mouvement palestinien, n'a pas permis hier de trouver un compromis entre le leader Yasser Arafat et son Premier ministre Ahmad Qoreï sur le poste de l'Intérieur dans le prochain cabinet. Sur le terrain, la violence a produit son

lot de victimes. Un Palestinien a été tué par des tirs israéliens dans la région de Tulkarem au nord de la Cisjordanie. Dans la même région, une Palestinienne de 38 ans a été abattue par les militaires lors d'une incursion à Naplouse, alors qu'elle se trouvait dans sa maison. /ats-afp-reuters

Chauffage

SOL
heimo

Maitrise fédérale
Parquets • Plastiques
Tapis • Stores

www.solheimo.ch

Rue du Parc 9
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 16 24

132-137837



WINKENBACH SA



Qualité

Qualité

Chauffage – Sanitaire – Ventilation – Climatisation

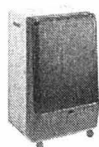
Conseils – Etudes – Réalisations – Entretien

Confiez votre bien-être à des professionnels

La Chaux-de-Fonds • Rue du Locle 9 • Tél. 032 925 39 39 • info@winklenbach.ch • www.winklenbach.ch

Le chauffage propre pour chaque maison

Emetteurs sur bouteille ou Super Ser



Dès Fr. 119.-

Fr. 198.-

La quincaillerie et les arts ménagers

Toulefer SA

Place de l'Hôtel-de-Ville
La Chaux-de-Fonds



Jacky Tschanz

ECO SERVICE

CHAUDIÈRES À GAZ
RÉGULATION
BRÛLEURS À MAZOUT

079 726 35 42

La Chaux-de-Fonds

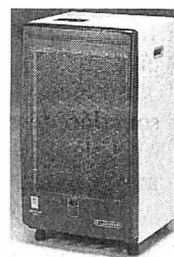
132-138961

KAUFMANN

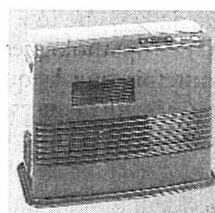
La griffe de la qualité

KAUFMANN & FILS SA
MARCHÉ 8-10
2302 LA CHAUX-DE-FONDS
TÉL. 032 913 10 56
FAX 032 913 13 47
www.kaufmann-fils.ch

L'hiver sera chaud...



Gaz



Pétrole



Souffleur à air chaud (gaz et mazout)

Promotion à découvrir au magasin

132-139030

A. CHARMILLOT & FILS

Spécialiste en brûleurs avec brevet fédéral

Vente – Entretien – Dépannages

Contrôle de combustion officiel

2302 La Chaux-de-Fonds

Tél. 032 968 13 13

Fax 032 968 23 33

132-139159

LE TOUT-TERRAIN UNIVERSEL.



LE HYUNDAI STAREX 4x4 TDI.



www.hyundai.ch

Le 4x4 grand volume en version turbodiesel.

7 places, moteur 2.5 turbodiesel avec intercooler, 100 ch, traction 4x4 enclenchable, 2x5 vitesses, double airbag, ABS, climatisation, jantes en alliage léger, radio/CD avec RDS, tout compris pour **Fr. 37'190.-**

Intéressantes offres de leasing EFL chez votre concessionnaire HYUNDAI.

Tout compris **HYUNDAI**

CONCESSIONNAIRES REGIONAUX: **Cornaux:** Peter Automobiles, Tél: 032/757 17 57. **La Chaux-de-Fonds:** Patrick Bart Automobiles, Tél: 032/926 40 50.

NE-Serrières: Garage «Chez Georges», G. Jeanneret, Tél: 032/731 75 73.

CONCESSIONNAIRES LOCAUX: **Cortailod:** Garage P.-A. Torche, Tél: 032 842 10 60. **Les Verrières:** Garage «Franco Suisse» Jimmy Nowacki, Tél: 032/866 13 55. **HYUNDAI-EFL-LEASING** - financements avantageux: leasing, rapide et discret, Tél. 052/208 26 40.

Avec HYUNDAI, le N° 1 coréen, profitez des trois ans de garantie usine!

144-116471 H00115 4 21 07

EN BREF

PÉDOPHILIE ■ Suisse arrêté au Brésil. Un Suisse de 55 ans a été arrêté au Brésil. Il est accusé de pédophilie et de trafic international de personnes. L'homme risque jusqu'à douze ans de prison. La police a effectué des perquisitions au domicile de l'accusé, découvrant une «profusion de matériel pornographique, de photos de jeunes filles, des revues et de vidéos». /ats-afp

TCHAD ■ Exécutions. Accusées du meurtre d'un homme d'affaires soudanais, sept personnes ont été fusillées hier au Tchad, dans la capitale N'Djamena, en présence de ministres tchadiens et de la presse locale. Aucune exécution n'avait eu lieu depuis 1991 dans ce pays où la peine de mort reste en vigueur. /ats-afp

GRANGES ■ La doyenne de Suisse fête ses 109 ans. La doyenne de Suisse, Maria Siegrist-Stämpfli (photo Keystone), a fêté hier son 109e anniversaire à Granges (SO). Elle a reçu les félicitations du prési-



dent de la Confédération Pascal Couchepin. Maria Siegrist-Stämpfli est née à Granges en 1894. La précédente doyenne de Suisse était la Thurgovienne Emma Soller-Kellenberger. Elle est décédée en mai 2003, deux mois avant de fêter son 109e anniversaire. /ats

GOTHARD ■ Combustible caché dans un camion. La police tessinoise a arrêté au portail sud du tunnel du Gothard un camion transportant 2,5 tonnes de combustible. Le liquide inflammable était dissimulé dans des jerricanes cachées sous une cargaison de fruits secs. Le chauffeur ne possédait pas d'autorisation valable pour transporter des substances dangereuses. Il a dû payer une amende de 1200 francs. Le combustible a été transbordé sur un autre camion. /ats

SOUTHAMPTON ■ Fin de l'odyssée de l'Aurora. Le paquebot britannique Aurora a accosté hier matin à Southampton. Une épidémie de gastro-entérite s'était déclarée à bord, affectant près de 500 des 1900 passagers et 800 membres d'équipage. Seul un passager présentait encore des symptômes du virus hier. Cette gastro-entérite avait provoqué une mini-crise diplomatique entre Londres et Madrid, les autorités espagnoles ayant décidé de fermer la frontière avec Gibraltar dès l'arrivée du paquebot dans ce port, lundi. L'Aurora avait quitté l'Angleterre le 20 octobre pour une croisière à travers la Méditerranée qui l'avait d'abord mené de Palma de Majorque à Venise, puis Dubrovnik (Croatie). /ats-afp

Diagnostic possible avant la mort

Creutzfeldt-Jakob ■ Des chercheurs zurichois ont découvert des protéines prions dans les muscles de patients décédés

Des chercheurs de l'Université de Zurich ont découvert des protéines prions dans les muscles et la rate de patients décédés de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ). La maladie pourrait ainsi être diagnostiquée avant la mort du patient.

L'équipe d'Adriano Aguzzi et de Markus Glatzel, de l'Institut de neuropathologie, a publié hier ses travaux dans le «New England Journal of Medicine». Pour la première fois, les chercheurs ont retrouvé des prions dans les muscles et la rate de patients morts entre 1996 et 2002 de la forme classique de la maladie.

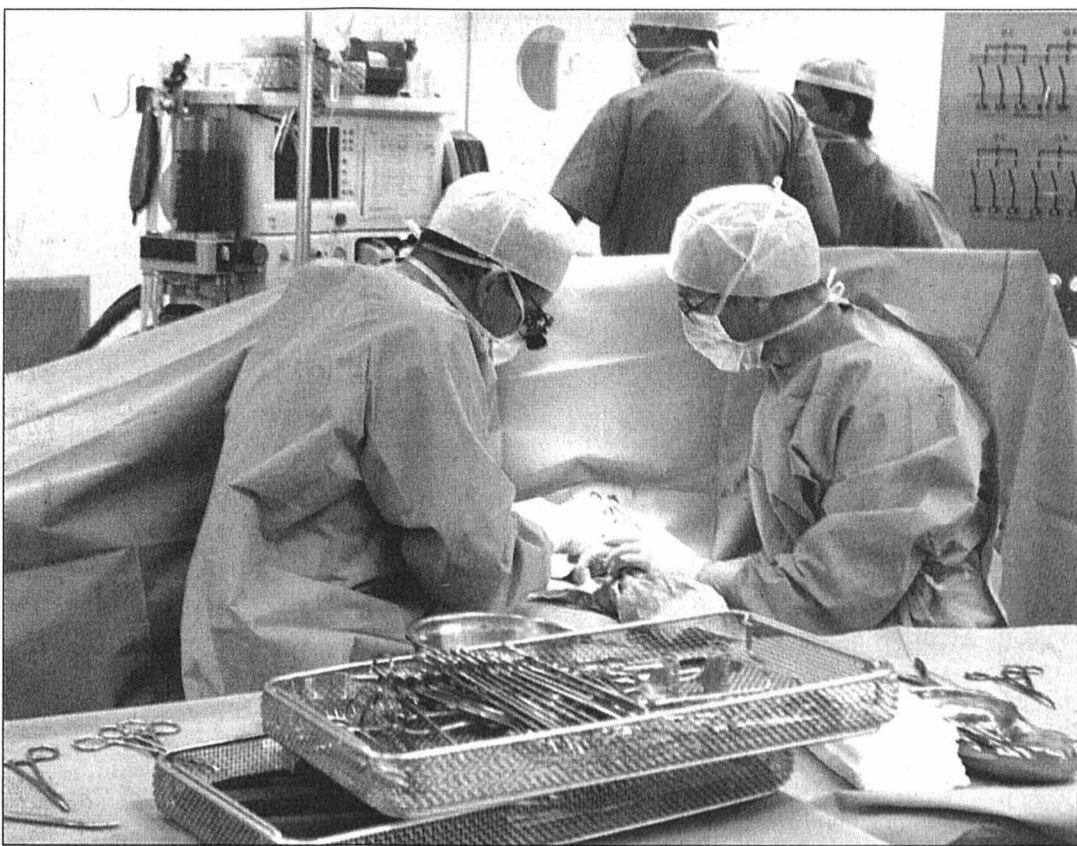
Mauvaise nouvelle

La MCJ pourrait ainsi être diagnostiquée avec certitude par des biopsies musculaires, ce qui sera très important lorsque des traitements auront été mis au point, soulignent les chercheurs.

Jusqu'alors, les médecins croyaient ne pouvoir détecter la maladie que par biopsie du cerveau, donc après la mort du patient.

Les travaux des chercheurs zurichois pourraient en revanche aussi signifier que la maladie ne se transmet pas seulement par les tissus cérébraux, mais également par les tissus lymphatiques et musculaires. Elle pose ainsi la question de la transmission à l'homme de la maladie de la vache folle.

Les neuropathologues relèvent toutefois que la quantité de protéines infectieuses détectée dans les muscles et la rate



Depuis le début de l'année, la Suisse a mis en œuvre des mesures pour éviter la transmission de la maladie par voie d'intervention chirurgicale. PHOTO ARCH-MARCHON

était mille fois inférieure à celle découverte dans le cerveau.

Depuis le début de l'année, la Suisse a en outre mis en œuvre des mesures pour éviter la transmission de la maladie par voie d'intervention chirurgicale. Les instruments chirurgicaux sont stérilisés durant 18 minutes à une température de 134 degrés au lieu de 121 degrés celsius.

En Suisse, quatre personnes sont décédées cette année de la MCJ classique. L'an dernier, la maladie avait tué 17 fois. La

forme classique de la MCJ ne doit pas être confondue avec la variante nouvelle dont l'origine présumée est l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) et à laquelle aucune patient n'a encore succombé en Suisse.

«Trous» dans le cerveau

La MCJ est la forme la plus fréquente des encéphalopathies spongiformes transmissibles, maladies rares du système nerveux dont les agents infectieux sont les prions. Mortelle,

elle crée des «trous» dans le cerveau des malades, qui prend au fil du temps des allures d'éponge.

Les chercheurs ont utilisé une méthode de détection ultrasensible qui multiplie par mille les résultats obtenus avec les analyses classiques. La technique n'est pas très compliquée, mais la manipulation de matériel contaminé par la MCJ comporte des risques d'infections. Le diagnostic doit donc être réservé à des laboratoires certifiés, ont-ils rappelé. /ats

Collaboration internationale en panne

Loup ■ Alors que le prédateur est aux portes de Genève, les pays concernés gèrent le problème à l'échelon régional

Par Emmanuelle Clerc

Alors que le loup approche de la frontière genevoise, la coordination est toujours quasi inexistante entre les pays concernés par le prédateur. Si Français, Suisses et Italiens échangent des données scientifiques, la gestion reste au niveau régional.

«Vu la grande mobilité du loup, les meutes sont souvent de part et d'autre des frontières. C'est pourquoi une coordination internationale est nécessaire, pour ce qui nous concerne au niveau de l'Arc alpin», explique Jean-Marc Landry, biologiste et responsable du projet «Loup Suisse» pour le Bas-Valais.

Identifié comme un mâle d'origine italienne, le loup qui a suscité l'émoi dans l'Ain cet été pourrait être le précurseur d'une future colonisation de l'Arc jurassien, selon la «Tribune de Genève». Ses caractéristiques génétiques ont été établies par un laboratoire de Lausanne, illustration de la collaboration scientifique transfrontière, relève Jean-Marc Weber, responsable du projet «Loup Suisse».

Cette collaboration, qui s'intensifie depuis quelques années, se concrétise aussi par de fréquents contacts entre responsables des projets «Loup»



C'est bien connu, le loup se joue des frontières. PHOTO KEYSTONE

suisses, français et italiens, avant tout pour suivre l'évolution des différentes populations.

Indemnités étatiques

Une première rencontre en 2001, qui avait également réuni des généticiens, a permis d'uniformiser les analyses et d'identifier plus sûrement les individus qui franchissent les limites nationales, souligne Jean-Marc Weber. Côté gestion des populations, en revanche, loin d'une coopération internationale, on constate en France et en Suisse une forte pression des régions pour prendre les décisions politiques à leur ni-

veau, tout en bénéficiant des indemnités payées par l'Etat, constate Jean-Marc Landry. En Suisse, où le canidé a été repéré dès 1994, le plan national en discussion depuis des années se heurte ainsi à l'indépendance des cantons, notamment le Valais.

En France, la gestion a été en partie confiée aux préfets, mais reste chapeauté par Paris. Les autorisations de tir suivent des conditions très strictes.

En Italie (500 à 1000 individus) et en Espagne (2000 individus), pays anciennement habités par le loup, où l'animal est protégé par la Convention de Berne comme dans tous les

Etats européens, chaque région règle la question à sa manière et indemnise différemment les éleveurs lésés.

On constate ici et là des amorces de discussion entre pays. Ainsi, une rencontre sur le loup réunissant des représentants des pays de l'Union européenne à Ségovie (Espagne) devrait prochainement aborder la question de la coordination des politiques, au niveau de la péninsule ibérique et peut-être de l'Arc alpin.

Requête helvétique

Willy Geiger, vice-directeur de l'Office fédéral de l'environnement, admet l'absence de coopération officielle avec la France et l'Italie, qu'il attribue pour une large part à l'inertie administrative.

«Or, la venue de loups en Suisse dépend de la gestion des populations par la France et le Piémont», reconnaît-il. «Mais il ne faut pas se leurrer. La coordination, qui n'est pas pour demain, ne résoudra pas tous les problèmes». En attendant, la Suisse compte présenter au Conseil de l'Europe une demande pour déclassifier le loup de l'annexe 2 (espèce strictement protégée) à l'annexe 3 (espèce protégée) de la Convention de Berne, où se trouve déjà le lynx et qui permet d'autoriser plus facilement le tir d'animaux jugés importuns. /ECL-ats

ÉTATS-UNIS

Un tueur en série avoue 48 meurtres

Gary Ridgway, un homme de 54 ans surnommé «le tueur de Green River», a avoué les meurtres de quarante-huit femmes. Cet ancien peintre en carrosserie a expliqué au tribunal de Seattle qu'il avait voulu «tuer autant que possible de femmes qu'il pensait être des prostituées».

Jamais aux Etats-Unis un meurtrier en série n'avait reconnu un tel nombre d'homicides. «J'ai tué tant de femmes qu'il m'est difficile d'en tenir la comptabilité», a-t-il ajouté. «Etrangler, voilà ce que je faisais et j'étais plutôt doué pour ça», a-t-il précisé.

Nécrophilie

Gary Ridgway a expliqué qu'il laissait certains cadavres enterrés en «petits groupes» et qu'il prenait du plaisir à passer en voiture près des sites et à penser à ce qu'il avait commis. Le tueur en série a également précisé qu'il s'était parfois arrêté sur les lieux où il avait enterré les corps de ses victimes pour avoir des relations sexuelles post mortem avec les cadavres.

Les premières victimes – des fugueuses et des prostituées pour la plupart – avaient été tuées et retrouvées dans la Green River en 1982. D'autres cadavres devaient être découverts dans des fossés, près d'aéroports et d'autoroutes.

L'homme, qui habitait en banlieue de Seattle (est des Etats-Unis), a été arrêté en 2001 grâce à des analyses ADN. Il était soupçonné depuis 1984. /ap

CAROLINE DE MONACO

Plainte devant la Cour européenne

La Cour européenne des droits de l'homme a examiné hier une plainte de Caroline de Monaco.

La requête de la princesse vise l'Allemagne où la publication de photos de la vie privée de personnalités est autorisée dès lors qu'elles sont considérées comme «figures de notre époque».

La Cour (CEDH) a entendu mercredi les avocats de la princesse et les représentants du gouvernement allemand. Elle a mis son arrêt en délibéré à une date non précisée.

«Droit au respect de la vie privée»

La princesse Caroline avait saisi la cour en juin 2000 pour violation de l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme sur le «droit au respect de la vie privée et familiale» à la suite d'une série de photos parues dans les années 90 dans des magazines allemands.

«La requérante souffre d'être prise en filature et épiée. Elle-même et ses quatre enfants souffrent jour et nuit», a notamment souligné l'avocat de Caroline de Monaco, citant en exemple le droit français qui «n'autorise pas la publication de ce genre de photos sans le consentement» de la personne. /ats-afp

CONJONCTURE La confiance revient à petite allure

L'économie suisse reprend des couleurs mais les teintes demeurent ternes. La confiance des ménages s'est quelque peu améliorée en octobre par rapport à juillet et des signes de reprise apparaissent pour les prochains mois.

Un rouage essentiel

Par rapport à octobre 2002, qui avait constitué un niveau plancher, l'indice a gagné 11 points. Pour mémoire, la consommation des ménages fait figure de rouage essentiel, avec pas moins de 60% du produit intérieur brut (PIB).

Les perspectives pour le quatrième trimestre et les trois premiers mois de 2004 laissent toutefois entrevoir un certain optimisme. Cela confirme la tendance à une reprise de la croissance déglacée par le dernier baromètre du KOF à fin octobre.

La Bourse blâme Swiss Cotation La compagnie aérienne est accusée d'avoir fourni des informations privilégiées

Swiss se voit adresser un blâme par la Bourse suisse (SWX) pour violation par négligence du règlement de cotation. La compagnie aérienne avait injustement privilégié certains acteurs du marché lors de l'annonce d'une restructuration en février.

Swiss a enfreint les règles relatives à la publicité événementielle, annonce jeudi SWX. Cela lui vaut un avertissement avec publication. L'affaire se rapporte aux mesures prises le 24 février par le conseil d'administration, portant sur la suppression de 700 emplois et le retrait de la flotte de 20 avions.

Or, la diffusion sélective de faits nouveaux à un nombre restreint d'acteurs constitue une violation du principe de transparence et d'égalité de traitement de l'ensemble des participants au marché, relève SWX. Les mesures en question se sont révélées suffisamment nouvelles et importantes pour être susceptibles d'influencer les cours de manière notable.

Pas pendant les heures de négoce Le règlement n'interdit certes pas que les partenaires commerciaux importants soient tenus au courant avant le public de faits essentiels, mais à condition que ces informations se fassent en dehors



Swiss s'est engagée envers la Bourse à empêcher la répétition de ces «dérapages».

des heures de négoce et ne procurent pas d'avantages aux personnes concernées par rapport au public.

Or, dans le cas présent, les partenaires ont reçu leurs informations privilégiées entre 17h et 17h30, soit avant la clôture de la Bourse.

Prévenir les dérapages

Swiss accepte l'avertissement qui lui est adressé. En conséquence, la compagnie a mis en place un «nouveau concept de communication» qui doit prévenir les risques de dérapage à l'avenir. Swiss a par ailleurs confirmé dimanche l'ouverture

d'une enquête préalable de SWX pour soupçons de violation du règlement de cotation en rapport avec une interview du patron de la compagnie André Dosé à l'agence Reuters.

Cette interview du 14 octobre concernait l'état des négociations en vue de l'obtention d'une ligne de crédit de 500 millions de francs pour la compagnie.

Swiss fait valoir pour sa défense que la version en anglais de cette interview en allemand avait été faite de façon «trop optimiste», laissant entendre que le crédit était assuré, ce qui n'était pas le cas. /ats

EN BREF

LAUSANNE ■ Pause prolongée. Une cinquantaine d'employés du groupe automobile vaudois Jan ont pris hier une pause prolongée à l'appel des syndicats FCTA et FTMH. Une bataille judiciaire s'engage en parallèle à la procédure de sursis. Inculpé, le patron de Jan a déposé plainte à son tour. /ats

ÉTATS-UNIS ■ Optimisme. Alan Greenspan a estimé hier que la conjoncture était «de plus en plus favorable» à la reprise de la création d'emplois mais il a mis en garde contre les risques à long terme de l'augmentation du déficit budgétaire. Si le déficit n'est pas sous contrôle avant le départ à la retraite des 76 millions d'Américains issus du «baby boom», cela pourrait avoir des «effets notables et déstabilisants» sur les perspectives de croissance, a prévenu le patron de la Réserve fédérale. /ats-afp

PORTABLES ■ 2 milliards. Le nombre d'abonnés au téléphone portable dans le monde devrait passer à 2 milliards dans les cinq ans, a indiqué hier l'équipementier en télécommunication suédois Ericsson. Il se situe actuellement à 1,3 milliard. /ats-afp

SWISSCOM ■ Enquête. La Commission de la concurrence (Comco) a ouvert une enquête portant sur le marché des annuaires d'adresses et de téléphone. Une enquête préalable a révélé des indices selon lesquels Swisscom Directories abuserait de sa position dominante. La Comco soupçonne la société de mettre à disposition des éditeurs de répertoires les données de base nécessaires à la publication d'annuaires et l'offre de services qui leur sont liées à des prix et conditions tels qu'ils sont dommageables à la concurrence. /ats

PUBLICITÉ Alés conjoncturels? Une stratégie claire et cohérente favorise les bons réflexes. Où en est votre patrimoine, aujourd'hui? BANQUE PIGUET & CIE S.A. DEPUIS 1856 Genève | Lausanne | Lugano | Yverdon

LABOURSE

BCN EN BREF Bourse suisse (cours en CHF) Bourses européennes (cours en EUR) Bourses Nord-américaines (cours en USD) Indices bas / haut 2003 dernier 6/11

Table with multiple columns: Bourse suisse (cours en CHF), Bourses européennes (cours en EUR), Bourses Nord-américaines (cours en USD), Indices, Matières premières, Margot Mazout Huile de chauffage.

Swisscom graph, Fonds de placement (cours différenciés), Taux de référence, Devises (cours indicatifs), Billets (cours indicatifs), Métaux (cours indicatifs).

FOOTBALL

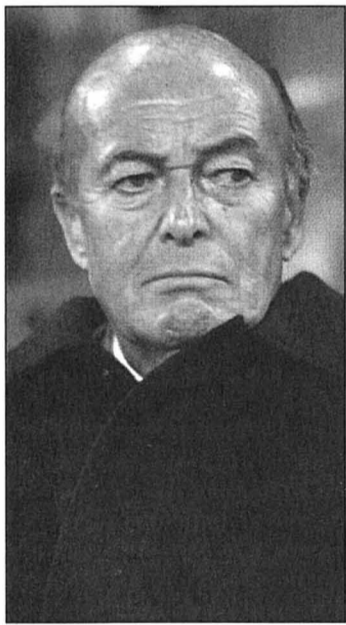
Kurz s'en va

Jean-François Kurz (69 ans) ne sera pas candidat à sa propre succession à la présidence de la Swiss Football League, dont l'assemblée générale a lieu aujourd'hui. L'ancien président de Lausanne invoque une charge professionnelle trop importante pour expliquer ce retrait.

Kurz avait besoin d'être confirmé aujourd'hui dans ses fonctions, car le club qui l'avait proposé ne fait plus partie de la SFL. Il avait été élu à la tête de la Ligue nationale, ancêtre de la SFL, le 6 avril 2001, alors qu'il était le seul candidat. Deux mois plus tôt, il avait échoué aux élections pour le poste de président central de l'Association suisse (ASF). C'est Ralph Zloczower, auquel il a succédé à la tête de la Ligue nationale, qui avait été élu.

«Je suis âgé de 69 ans et je suis arrivé à la conclusion qu'une personne plus jeune devrait s'occuper des intérêts du football professionnel suisse, justifie Kurz. Il se trouve dans une phase extrêmement difficile. Afin que la continuité puisse être assurée dans les processus décisifs, il faut une personnalité animée d'une perspective à long terme.»

Ce retrait, que Kurz avait encore refusé d'envisager sur le plateau de «Dimanche sport» sur la TSR dimanche dernier, intervient une semaine après l'issue de l'affaire FC Sion. Le club valaisan et Christian Constantin avaient finalement obtenu gain de cause devant le Tribunal fédéral, pourtant saisi par la SFL, après que celle-ci eut refusé à plusieurs reprises de leur accorder une licence pour participer au championnat de Challenge League. /si



Jean-François Kurz a changé d'avis. PHOTO ARCH-LAFARGUE

TOUS AZIMUTS

Joli pactole. L'équipe nationale se verra gratifiée d'au moins 7,5 millions de francs de primes à l'Euro 2004. Chaque victoire lors des trois matches de groupe rapportera un million supplémentaire. Le match nul vaudra la moitié. La qualification en quarts de finale a été évaluée à trois millions, celle en demi-finales à quatre. L'équipe qui gagnera la compétition, dont le titre pèsera 10 millions, pourra engranger un maximum de 27,5 millions de francs, si elle remporte l'ensemble de ses matches. Le perdant de la finale se consolera avec un chèque de six millions de francs. Au total, l'UEFA a prévu un total de 200 millions de francs de primes. A l'Euro 2000, en Belgique et aux Pays-Bas, celles-ci n'atteignaient «que» 120 millions de francs. /si

En piste pour un bal démasqué

Ski alpin ■ Avant de mettre le cap sur l'Amérique, Didier Cuche s'est prêté au jeu du questionnaire de Proust. Spontanément, sans fard ni maquillage

Propos recueillis par
Patrick Turuvani

Le point commun entre Didier Cuche et Marcel Proust ne saute pas aux yeux. Il y a pourtant une quête, quasi obsessionnelle, qui relie les deux hommes: la recherche du temps perdu.

Pour faire court – l'horloge tourne... – le célèbre écrivain avait pour habitude de présenter un questionnaire – qui porte son nom – mais qu'il n'a pas inventé – lors des soirées mondaines. Un raccourci rapide et ludique pour cerner la personnalité de ses contemporains. Une sorte de jeu de mots et de société.

Le temps qui passe – et qui court à sa perte – a apporté son lot de variations dans le choix des questions. On enlève celle-ci, on modifie celle-là, on en invente une autre. Peu importe. L'essentiel est de faire danser l'imaginaire. Avant de prendre son envol pour la tournée américaine qui débutera le 22 novembre à Park City, «Kuke» est entré en piste et a ouvert le bal. Démasqué.

Didier Cuche, quel est pour vous le comble de la misère?

D. C.: Ne pas avoir de toit ni de quoi se nourrir. Surtout en hiver.

Votre idéal de bonheur terrestre?

D. C.: Etre heureux avec soi-même.

Où aimeriez-vous vivre?

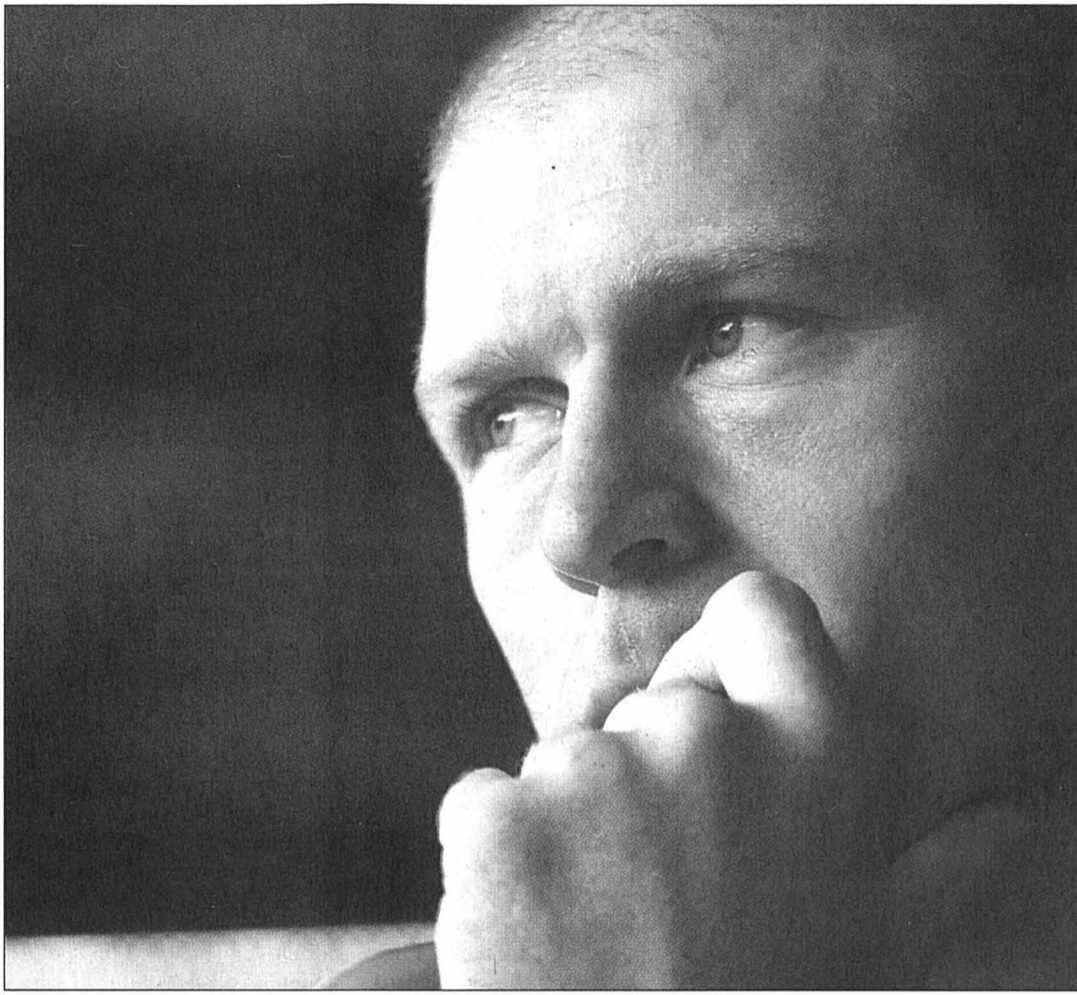
D. C.: Je suis très bien où je suis.

Pour quelles fautes avez-vous le plus d'indulgence?

D. C.: Les fautes involontaires, pas contrôlables.

Votre qualité préférée chez l'homme?

D. C.: Etre protecteur, peut-



Didier Cuche: «C'est con à dire, mais je vais être honnête. A Sölden, deux heures après la course, j'avais les larmes prêtes à sortir...» PHOTO MARCHON

être. Mais c'est mieux d'en avoir plus qu'une...

Votre qualité désirée chez la femme?

D. C.: La sensibilité.

Le principal trait de votre caractère?

D. C.: Je suis très volontaire et j'ai la tête dure. Parfois trop. Surtout avec moi-même.

Ce que vous appréciez le plus chez vos amis?

D. C.: Le fait qu'ils restent mes amis. Quoi qu'il arrive.

Ce que vous détestez par-dessus tout?

D. C.: Le mensonge et la malhonnêteté.

Votre principal défaut?

D. C.: J'ai appris à m'ouvrir un peu avec les années... Mais je n'aime toujours pas avoir tort!

Votre rêve de bonheur?

D. C.: N'avoir jamais de regret et jouir d'une bonne santé. C'est important. On a tendance à l'oublier lorsque tout va bien.

Quel serait votre plus grand malheur?

D. C.: Ne plus pouvoir pratiquer mon sport en raison d'un problème physique. Le ski, c'est ma vie. Un jeu. Une passion. Une source de plaisir

énorme. Je serais très malheureux de devoir m'en passer.

Votre plus grande peur?

D. C.: C'est quoi, la peur? Cette montée d'adrénaline quand on frôle la chute? Quand on a une seconde d'inattention sur la route? Ce que je crains le plus, c'est l'accident, la blessure. Et la mort. Comme tous ceux qui aiment la vie.

Le fait historique que vous méprisez le plus?

D. C.: Le nazisme et Hitler. Le fait que des gens puissent remettre en cause l'existence des camps de concentration et

l'holocauste me révolte. Ce qui s'est passé n'est pas humain.

Le fait militaire que vous admirez le plus?

D. C.: Je ne vois rien de franchement admirable... En revanche, j'admire beaucoup les organisations (ONU, CICR...) qui se chargent de reconstruire ce qui a été détruit et de soulager la misère des populations.

Votre héros préféré?

D. C.: Robin des Bois. En faisant du mal aux riches, il faisait du bien aux pauvres.

Le don que vous souhaitez avoir?

D. C.: J'aimerais pouvoir voler. Avoir une force surnaturelle, c'est trop banal!

Votre occupation préférée?

D. C.: Le ski et tout ce qui va avec. J'aime également me poser sans rien faire. Quand j'ai le temps...

L'état présent de votre esprit?

D. C.: J'ai une grosse envie de prendre ma revanche sur Sölden. Et quelques points d'interrogation dans la tête...

La dernière fois où vous avez pleuré?

D. C.: Sous mes dehors d'homme bourru, je suis quelqu'un de particulièrement sensible. C'est con à dire, mais je vais être honnête. A Sölden, deux heures après la course, j'avais les larmes prêtes à sortir. Après six mois d'entraînement intensif et de souffrances quotidiennes, ça fait mal de passer à travers la première course de la saison.

Comment aimeriez-vous mourir?

D. C.: Comblé, dans un lit et bien accompagné!

Ce qui pourrait vous faire stopper votre carrière?

D. C.: Rien ni personne. Même par amour. Même si on me payait pour arrêter. J'ai trop l'impression d'avoir encore de belles choses à réaliser... /PTU

Didier Cuche, si vous étiez

Un animal: un lion. Parce que je suis du mois d'août et que c'est un animal majestueux.

Un végétal: un arbre qui en impose.

Une couleur: quand j'étais petit, j'aimais bien le jaune. Ça a viré dans les gris.

Une qualité: la générosité.

Une montagne: un sommet qui ne semble pas facile à gravir du premier coup d'œil,

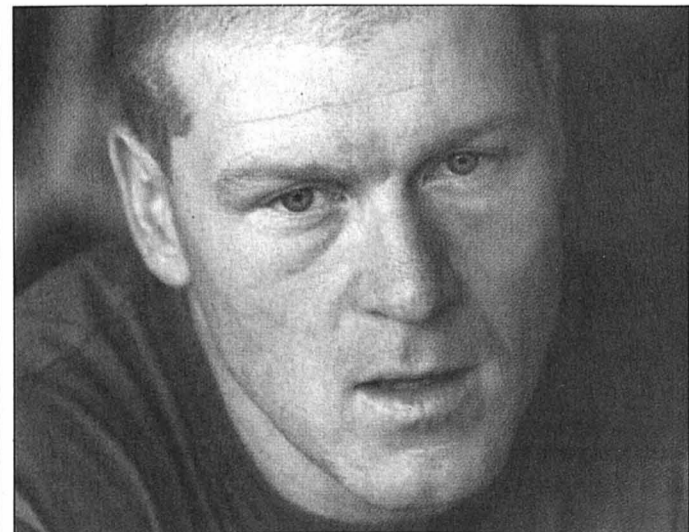
mais qui finalement se révèle très abordable pour peu que l'on prenne la peine d'en apprivoiser le chemin d'accès...

Un truc qui se mange: de la viande, évidemment!

Une vertu: mais qu'est-ce qu'une vertu, déjà? C'est ça la vraie question!

Une devise: n'abandonne jamais!

Quelqu'un d'autre: je crois que je ne voudrais pas... /PTU



Didier Cuche n'est pas du genre à jeter l'éponge... PHOTO MARCHON

DANS LA LUCARNE

L'émission dominicale du service des sports de la TSR du 2 novembre aura constitué l'exception qui confirme la règle. Pour une fois, on n'a pas cherché à faire venir un invité dans le but de lui passer de la pommade. Président de la Swiss Football League (SFL), Jean-François Kurz a été malmené par Pierre-Alain Dupuis qui n'a pas commis l'erreur, malgré sa position de force, de tomber dans la provocation gratuite et malhonnête.

Quand Dupuis donne le ton

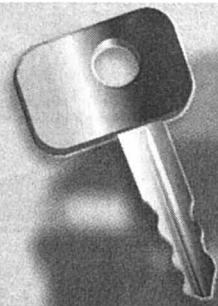
«Ce fut un grand moment de télévision, raconte, tout fier, le journaliste. A l'exception de deux personnes qui ont estimé que j'avais manqué de respect à l'encontre de Jean-François Kurz, tous les échos ont été positifs. Même Gabet Chapuisat a trouvé que c'était bien.» C'est vrai qu'il s'agit d'être costaud pour satisfaire l'ancien international!

Pierre-Alain Dupuis voulait un débat sans langue de bois. Il y est parvenu à moitié, tant «JFK» est sur ses gardes lorsqu'il parle aux médias, qui plus est romands. «Jean-François Kurz n'a pas rechigné à venir. Il m'a juste demandé de lui envoyer au préalable les questions par fax. Après l'émission, nous nous sommes rendus à la cafétéria. Il n'était pas groggy.» Depuis hier, si, puisque l'ex-président de Lausanne a préféré renoncer à son mandat.

«On sait être impertinent, reprend Dupuis. Mais quand vous faites venir un joueur pour qu'il analyse le match de son équipe, la situation est différente. Là, notre invité était vraiment sur le grill, en mauvaise posture.»

Espérons que ce ton tranchant a également séduit les décideurs de la TSR. Le mou, ça va un moment... /GST

Confiez votre véhicule à un professionnel!



Bosch Car Service:
tout pour la voiture

Révision ou réparation, électronique ou mécanique, le Bosch Car Service est fiable et performant - et tout cela à un prix sans concurrence. Convincez-vous vous même.

BOSCH Service

NOUS FAISONS
TOUT POUR VOTRE VOITURE

WINKLER SA

Numa-Droz 132 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 43 23/24 - Fax 032 913 33 37
winklersa@bluewin.ch

132-140162

100 ans Ford

45.-

Un contrôle d'hiver à prix gelé

Du 4.10.2003 au 31.1.2004

Faites donc contrôler votre voiture quant à son aptitude à affronter l'hiver et pour vous jouer de la neige et du verglas. Nous soumettons n'importe quelle marque de voiture à un contrôle et à des essais répondant aux critères de sécurité les plus rigoureux. De façon professionnelle, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Et ce à un prix défiant toute concurrence.

Compartment moteur
 ✓ niveau et étanchéité des agrégats (huile moteur, liquides de refroidissement et de freins, direction assistée, batterie)

Carrosserie
 ✓ contrôle de la carrosserie

Essai routier
 ✓ petit essai routier

Installation électrique
 ✓ éclairage
 ✓ lave-glaces
 ✓ fonctionnement des essuie-glaces

Roues/pneus
 ✓ état des pneus et profondeur du profil
 ✓ âge et pression des pneus

Une petite surprise vous attend lors du contrôle d'hiver Ford (dans la limite des stocks)

45.-

La technologie en mouvement

GARAGE DES 3 ROIS SA La Chaux-de-Fonds Bd des Eplatures 8 Le Locle France 51

132-140347

SAVA

Les pneus aux prix les plus bas!

ESKIMO 53

Des prix à vous couper le souffle!

Ex: 175/65 R14T Fr. 84.- HT
Montage, équilibrage compris

Tél. 032 910 53 10

132-140296

Garage et Carrosserie des Montagnes
Michel Grandjean SA
Av. Léopold-Robert 117 - 2300 La Chaux-de-Fonds

LE PNEU HIVER ULTRA GRIP. ACCROCHE OU D'AUTRES PNEUS TOURNENT A VIDE.

► PNEU: ULTRA GRIP 6 AVEC 60% DE LAMELLES EN PLUS

GOODYEAR

tcs Tauring Nr. 16 / 25.09.2003 195/65 R 15 T Ultra Grip 6 "très recommandé"

BECAUSE NOT ALL TIRES ARE THE SAME...

Des prix à vous couper le souffle!

Ex: 205/55/R16T Fr. 222.- HT
Montage, équilibrage compris

Tél. 032 910 53 10

132-140298

Garage et Carrosserie des Montagnes
Michel Grandjean SA
Av. Léopold-Robert 117 - 2300 La Chaux-de-Fonds

PETITE LIVRAISON OU GROSSE COMMANDE: LES UTILITAIRES NISSAN S'EN CHARGENT.

ATEON CABSTAR INTERSTAR PRIMASTAR

*Garantie véhicule neuf 1 an pour l'Atleon.

Quel que soit votre chargement et quelle que soit votre destination, les véhicules utilitaires Nissan assurent toutes vos livraisons. Dans notre vaste gamme de modèles et d'équipements, vous trouverez certainement la solution sur mesure pour honorer chaque commande! Les utilitaires Nissan sont fiables, robustes et garantis 3 ans* ou 100 000 km (véhicule neuf). Vous ne trouverez pas plus économique! Ateon, Cabstar, Interstar ou Primastar; demandez conseil à votre agent Nissan ou au 0800 860 800.

NISSAN

SHIFT_expectations

132-139672

Votre agent pour les Montagnes neuchâteloises
Rue de l'Est 29-31
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 51 88

CHRYSLER Jeep

ContiWinterContact TS 790
Profitez de nos supers offres!

MICHELIN **BRIDGESTONE**
A GRIP ON THE FUTURE

GOODYEAR **Continental**

GÉNÉRAL **FALKEN**
TIRE CORPORATION

Emil Frey SA Auto-Centre
Rue Fritz-Courvoisier 66, 2300 La Chaux-de-Fonds
032 967 97 77, www.emil-frey.ch

132-140351

DO IT WITH GERMAN ENGINEERING **Continental**

avis divers



Quinté+

Vendredi 7 novembre
sur l'hippodrome de Maisons-Laffitte

Super Tirelire de près de
Fr. 4'750'000.-
remis en jeu sur le Quinté+

PMU ROMAND

Gagnez en émotion

www.pmu.ch

Un passage presque obligé

Hockey sur glace ■ Les grands talents helvétiques présents pendant trois jours aux Ponts-de-Martel. Romands à la traîne

Par
Julian Cerviño

La patinoire du Bugnon est un endroit que la plupart des jeunes joueurs helvétiques ont fréquenté et vont fréquenter. Depuis sept ans, un tournoi de sélections se déroule sur la glace ponlière. Il concerne les enfants de moins de 15 ans (nés en 1989 pour cette édition) appelés à former l'équipe de Suisse des moins de 16 ans la saison prochaine. Le rendez-vous neuchâtelois fait partie d'une série de trois tournois auxquels participent six sélections régionales (deux de Suisse romande, deux de Suisse centrale et deux de Suisse orientale). Un passage presque obligé pour tout futur grand hockeyeur qui se respecte.

«La mise sur pied de ce tournoi représente une belle carte de visite pour notre association, estime Michel Du Bois, président de l'ACNHG (Association cantonale neuchâteloise de hockey sur glace). Dans cette catégorie (réd.: les novices), c'est ce qui se fait de mieux. Que la Ligue suisse nous réserve à chaque fois cette date représente une belle preuve de confiance. Cette manifestation nous permet aussi de dégager un bénéfice nécessaire à la bonne marche de notre société.» C'est la récompense d'une sacrée somme d'efforts, car il faut passablement s'investir pour assurer le bon déroulement de ce genre de tournoi auquel participent quelque 180 joueurs.

Une grande érosion

L'autre récompense, c'est le privilège de voir patiner des futurs grands noms du hockey helvétique. «Par exemple, de la volée de 1985, on en retrouve certains en LNA, précise Michel Du Bois. Kevin Romy, Yvan Benoît (réd.: GE Servette), Cédric Botter, Antonio Rizzello (réd.: Rapperswil), Peter Guggisberg



Fabien Kolly, Nils Jacot, Adam Hasani et Mathieu Simonet (de gauche à droite) symbolisent, avec Antoine Todeschini et Eugène Chiriaev absents sur la photo, l'évolution du hockey sur glace neuchâtelois.

(réd.: Davos) ont disputé ce tournoi.» Et combien de ceux qui joueront dès aujourd'hui aux Ponts-de-Martel sont promis à un si bel avenir? Les avis sont unanimes: le niveau a baissé depuis quelques saisons et particulièrement en Suisse romande.

«Il y a d'abord une grande érosion, constate Michel Du Bois. La concurrence des autres sports est devenue très grande et le hockey sur glace a perdu de son attrait.» «Les jeunes se dirigent vers des disciplines plus abordables, témoigne également Charly Henzen, responsable de la sélection romande. Le succès rencontré par le street-hockey ou le skater-hockey est révélateur. Nous devons donc fournir des efforts pour attirer les jeunes dès leur plus jeune âge.» Une démarche entreprise dans le canton de

Neuchâtel et qui semble avoir porté ses fruits.

Une bonne évolution

Mais si la quantité est une chose, la qualité en est une autre. «Il y a un réel effort à fournir au niveau du travail de base, souligne Charly Henzen. Cet aspect a été délaissé depuis quelques années en Suisse romande et cela se remarque aux étages supérieurs.» Dans l'actuelle équipe de Suisse des M16, les Romands sont quasiment absents (trois de piquet). Et cela ne devrait pas trop changer l'année prochaine, y compris pour les Neuchâtelois.

Malgré le travail de fond effectué au sein du Mouvement juniors neuchâtelois, les sélectionnés du canton - Adam Hasani, Lionel Girardin (blessé), Nils Jacot, An-

toine Todeschini, Eugène Chiriaev et Mathieu Simonet -, qui évoluent avec les novices élites du HCC, auront beaucoup de peine à retenir l'attention des sélectionneurs. Reste que les progrès effectués par leur formation (huitième), comme ceux des juniors élites (deuxièmes), témoignent d'une évolution favorable.

«Nos bons débuts de championnat sont le fruit d'une préparation estivale très poussée, commente Pierre-Yves Eisenring, qui tient à conserver la direction des juniors élites. Nous nous entraînons aussi plus souvent qu'auparavant et cela se voit sur la glace.» On n'a rien sans rien, c'est connu. Il suffit d'en prendre conscience. Surtout que le chemin est encore long pour rattraper le temps perdu. /JCE

Romands à l'eau

Escrime ■ Un seul tournoi ce week-end à La Chaux-de-Fonds

Le Pavillon des sports va être pris d'assaut dimanche, mais pas samedi. Deux compétitions d'escrime devaient se dérouler dans la salle chaux-de-fonnière, mais une seule a été maintenue. Les championnats romands programmés demain ont, en effet, été annulés par manque de combattants. «Hier, nous n'avions reçu qu'une vingtaine d'inscriptions, déplorait Yves Huguenin, président de la Société d'escrime de La Chaux-de-Fonds (SECH). Dans ces conditions, il est inutile d'insister. Voilà deux ans que nous tentons de relancer ce rendez-vous romand, mais visiblement cela n'intéresse pas grand monde. Les sociétés concernées ne daignent même pas nous répondre.» Bref, encore un coup d'épée dans l'eau...

Heureusement, dimanche, le traditionnel tournoi des Cadets de la Rapière aura bien lieu. Ce challenge juniors par équipes, figurant au programme du circuit suisse, rassemblera une quarantaine d'équipes dès 9 h. Les assauts seront donc nom-

breux et disputés dans les différentes catégories (benjamins, minimes, cadets, poussins et pupilles).

Ces joutes serviront de répétition générale avant la prochaine grande échéance nationale dans les Montagnes neuchâteloises. C'est que les 24 et 25 avril 2004, la SECH aura l'honneur d'organiser les championnats suisses féminins individuels et par équipes à l'épée. /JCE



Tous à l'assaut dimanche au Pavillon des sports.

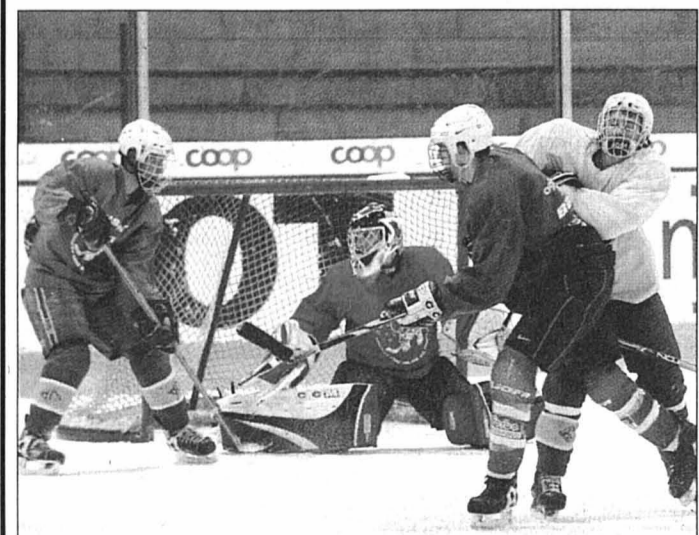
PHOTO ARCH-GALLEY

LE PROGRAMME

Aujourd'hui. 14 h: Suisse centrale sud - Suisse romande rouge. **16 h:** Suisse centrale nord - Suisse orientale nord. **18 h:** Suisse orientale sud - Suisse romande blanc. **20 h:** Suisse orientale nord - Suisse centrale sud. **Demain. 8 h:** Suisse centrale nord - Suisse centrale sud. **10 h:** Suisse romande rouge - Suisse orientale nord. **12 h:** Suisse centrale sud - Suisse centrale nord. **14 h:** Suisse orientale nord -

Suisse romande blanc. **16 h:** Suisse orientale sud - Suisse romande rouge. **18 h:** Suisse romande blanc - Suisse centrale sud.

Dimanche. 8 h: Suisse centrale nord - Suisse romande rouge. **10 h:** Suisse orientale nord - Suisse orientale sud. **14 h:** Suisse romande blanc - Suisse centrale nord. **16 h:** Suisse orientale sud - Suisse centrale sud. **18 h:** Suisse romande blanc - Suisse romande rouge. /réd.



Les juniors neuchâtelois ont encore beaucoup de pain sur la planche.

PHOTO GALLEY

OÙ ET QUAND?

BASKETBALL
UNIVERSITÉ - FEMINA BE LNB féminine, samedi 8 novembre, 15 h au Mail.
ESCRIME
CADETS DE LA RAPIÈRE Tounoi par équipes du circuit suisse juniors, dimanche 9 novembre, dès 9 h au Pavillon des sports.
FOOTBALL
COLOMBIER - SEEFELD Première ligue, samedi 8 novembre, 17 h aux Chézards.
HALTÉROPHILIE
CHALLENGE «210» Concours international, samedi 8 novembre, dès 10 h à Tramelan (halle de gymnastique ouest).
HOCKEY SUR GLACE
TOURNOI NATIONAL DE SÉLECTION Joueurs nés en 1989, vendredi 7 novembre dès 14 h, samedi 8 novembre dès 8 h et dimanche 9 novembre dès 8 h, à la patinoire du Bugnon (Les Ponts-de-Martel).
NEUCHÂTEL YS - MARTIGNY Première ligue, vendredi 7 novembre, 20 h 15 aux patinoires du Littoral.
STAR CHAUX-DE-FONDS - VILLARS Première ligue, samedi 8 novembre, 20 h 30 aux Mélézes.
STAR CHAUX-DE-FONDS - GUIN Première ligue, jeudi 13 novembre, 20 h 30 aux Mélézes.
PATINAGE ARTISTIQUE
COUPE DE TRAMELAN Swiss Cup, samedi 8 novembre et dimanche 9 novembre, dès 8 h aux Lovières.
STREET-HOCKEY
LA CHAUX-DE-FONDS - MD DULLIKEN Première ligue, dimanche 9 novembre, 13 h 30 à Bellevue (inauguration officielle du nouveau terrain).
TCHOUKBALL
VAL-DE-RUZ - MEYRIN LNA, vendredi 7 novembre, 19 h 30 à la Fontenelle (Cernier).
LA CHAUX-DE-FONDS - UNI NEUCHÂTEL LNA, mardi 11 novembre, 19 h 30 à Numa-Droz.



De beaux matches de tchoukball en vue à Cernier et à La Chaux-de-Fonds.

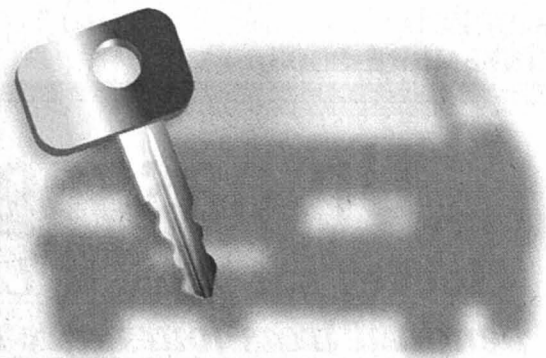
PHOTO ARCH-MARCHON

TENNIS DE TABLE
ÉCLAIR - MÜNCHENBUCHSEE LNC masculine, vendredi 7 novembre, 20 h au collège des Endroits (La Chaux-de-Fonds).
VOLLEYBALL
VAL-DE-RUZ - BERNE Première ligue masculine, samedi 8 novembre, 14 h 30 à la Fontenelle (Cernier).
VAL-DE-TRAVERS - VIÈGE Première ligue féminine, samedi 8 novembre, 16 h à Fleurier (Longereuse).
COLOMBIER - LAUFON LNB masculine, samedi 8 novembre, 17 h 30 à la Fontenelle.
NUC - KÖNIZ II LNB féminine, dimanche 9 novembre, 18 h à la Salle omnisports.

ET ENCORE...

AUTOMOBILISME
RALLYE DU PAYS DE GALLES Championnat du monde, du vendredi 7 novembre au dimanche 9 novembre.
BASKETBALL
BONCOURT - UNION NEUCHÂTEL LNA masculine, dimanche 9 novembre, 16 h à la Salle sportive.
FOOTBALL
WINTERTHOUR - NEUCHÂTEL XAMAX Coupe de Suisse, samedi 8 novembre, 16 h 15 à la Schützenwiese.
HOCKEY SUR GLACE
DEUTSCHLAND CUP Tournoi international, du vendredi 7 novembre au dimanche 9 novembre, à Hanovre.
THURGOVIE - LA CHAUX-DE-FONDS LNB, mardi 11 novembre, 20 h à la Bodensee Arena (Kreuzlingen).
RUGBY
COUPE DU MONDE Quarts de finale, samedi 8 novembre et dimanche 9 novembre, en Australie.
TENNIS
MASTERS WTA En salle, jusqu'au lundi 10 novembre à New York.
MASTERS ATP En plein air, du lundi 10 novembre au samedi 16 novembre à Houston.

Confiez votre véhicule à un professionnel!



Check

Opel. Des idées fraîches pour de meilleures voitures.

Paré contre la neige et le verglas!

Soyez rassuré – avec votre distributeur Opel

Protection hivernale – il faut y songer chaque année!

Notre certificat de protection pour l'hiver comprend une garantie jusqu'au 31.03.04 sur les 5 pièces du système de refroidissement suivantes, pour autant que les défauts soient supprimés:

- Radiateur (sans corps de chauffe)
- Vase d'expansion du radiateur
- Durits, raccords de durits
- Pompe à eau
- Courroie trapézoïdale
- De plus, 17 autres points seront contrôlés.

Fixez aujourd'hui encore un rendez-vous avec votre spécialiste Opel! (Cette offre n'est valable que pour les véhicules de marque Opel.)

Protection hiver

79.- en combinaison avec le service annuel seulement Fr. 29.-

Vous économisez **50.-**

OPEL

Maurice Bonny sa
Garage et carrosserie

24/29, rue du Collège
La Chaux-de-Fonds

Tél. 032 967 90 90
www.bonny.ch

132-140209

Sûreté accrue pendant tout l'hiver - grâce à notre **test d'hiver complet** pour **Fr. 69.-** seulement

(TVA incl., sans frais de matériel/pièces détachées)

Nous contrôlons les 26 points suivants:

Eclairage

- Réglage des phares
- Eclairage

Compartment-moteur

- Contrôle visuel compartiment-moteur: perte d'huile/d'eau
- Batterie: contrôle d'état de charge et niveau d'eau
- Courroie ventilateur: tension et état
- Tuyaux d'eau: état
- Klaxon

Extérieur

- Balais d'essuie-glaces avant et arrière
- Pneumatique: profil et état général
- Pression des pneus (y compris roue de secours)
- Pare-brise: état (éclat de pierres)
- Carrosserie: dégâts et état général
- Joints de portes et serrures: préparation pour l'hiver

Intérieur

- Ventilateur chauffage
- Chauffage, climatisation

Mécanique

- Plaquettes de freins (partie visible de l'extérieur)
- Conduites des freins et flexibles
- Manchettes de cardan et de direction: dégâts
- Système d'échappement: dégâts
- Embrayage: fonction et jeu

Niveau de liquides

- Lave-glace avant et arrière (antigel)
- Niveau d'eau et densité d'antigel
- Liquide des freins: niveau et ébullition
- Servo-direction: niveau du liquide
- Huile boîte automatique
- Niveau d'huile moteur

SERVICE «JUST IN TIME»
Nous vous prions de contacter suffisamment tôt le service après-vente afin de convenir d'un rendez-vous.

032 910 53 10

Garage et Carrosserie des Montagnes

Michel Grandjean SA

Av. Léopold-Robert 117 - 2300 La Chaux-de-Fonds



sans complexe



nouvelle **CITROËN C2**
Pleine de tempérament

Citroën C2 dès Fr. **14'590.-** net (1.1i X, 61 ch, 3 portes).

Est-ce son allure vigoureuse ou ses réactions parfaitement maîtrisées? Est-ce sa motorisation, sa polyvalence avec son hayon de coffre en deux parties? Ou peut-être son confort et ses équipements exceptionnels - ordinateur de bord compris?

Oubliez simplement tout et découvrez de nouvelles sensations. En Citroën C2.

CHEZ VOTRE AGENT CITROËN

GARAGE **Burkhalter** CARROSSERIE

Jaluse 2 - Le Locle - 032 931 82 80

Fritz-Courvoisier 34 - La Chaux-de-Fonds - 032 969 20 30

EMIL FREY SA

www.citroen.ch

VOUS N'IMAGINEZ PAS TOUT CE QUE CITROËN PEUT FAIRE POUR VOUS. **CITROËN**

Offre «Hiver» à Fr. 59.- (TVA Incl. matériel non compris)

Contrôle

- Eclairage
- Lave-glace avant et arrière
- Essuie-glace avant et arrière
- Chauffage
- Climatisation (fonctionnement)
- Niveau d'huile moteur
- Niveau et densité du liquide du système de refroidissement
- Profil et état des pneumatiques
- Pressions des pneumatiques
- Etat de la carrosserie

- Niveau et état de charge de la batterie
- Durites du système de refroidissement
- Etat et tension des courroies accessoires (sans démontage)

Protection

- Les joints des portières et du coffre
- Les serrures

Sécurité

- Votre sécurité et celle de vos passagers est primordiale. Alors prenez contact avec votre garage Citroën pour qu'il chausse votre véhicule de pneus ou roues neige.

Vérification

- Hauteur des phares avec si nécessaire le réglage

132-140249



PNEUS D'HIVER

PLUS DE CONFORT PLUS DE SÉCURITÉ À PRIX AVANTAGEUX



Nouveau: **FALKEN HS 437**



Emil Frey SA
Auto-Centre

Rue Fritz-Courvoisier 66, 2300 La Chaux-de-Fonds
032 967 97 77, www.emil.frey.ch

132-140350

«Vacciner» sa voiture contre l'hiver

Entretien indispensable ■ Pneus, batterie, équipement: mieux vaut prévenir que guérir!

Par
Alain Marion

Une attaque brutale de la neige le 23 octobre dernier a rappelé, cette année, aux automobilistes qu'il convient d'être prêt à affronter le Général Hiver. Qui s'annonce également par le froid, l'humidité, les feuilles mortes sur la route. Il est donc temps de préparer sa voiture pour lui permettre d'affronter sereinement les rigueurs de la saison froide. Voici quelques conseils émanant des professionnels de la route que sont le TCS et les garagistes suisses.

Carrosserie et vitres

Bien que conçues pour rouler toute l'année, les voitures modernes sont aussi sensibles à l'humidité et au sel que leurs ancêtres, même si elles rouillent moins rapidement. Une cire appliquée sur la peinture protège contre le gel et le sel, et aussi contre les feuilles mouillées qui se collent à la carrosserie. La meilleure manière de protéger le plancher contre l'humidité due aux semelles mouillées est de poser des tapis en caoutchouc qu'on trouve dans les commerces d'accessoires automobiles et les grandes surfaces. Quant aux vitres, elles doivent être nettoyées à l'intérieur comme à l'extérieur avec un détergent de ménage courant. Résultat:



Cette année, attaque sournoise de l'hiver le 23 octobre, comme en témoigne cette photo prise au Locle. De nombreux automobilistes des Montagnes n'étaient pas encore équipés, et les sorties de route et touchettes furent nombreuses. Heureusement sans gravité! PHOTO FERRIN

elles s'embruient moins et se désembuent plus rapidement. A ce sujet, le moyen le plus efficace pour désembuer les vitres est d'enclencher la climatisation (air conditionné qui assèche l'air extérieur) avec le chauffage, et la ventilation à pleine puissance. En aucun cas ne laissez chauffer le moteur à l'arrêt: d'une part c'est interdit, d'autre part cela ne sert qu'à polluer!

La mécanique

Il est prudent de faire vérifier par un garagiste le dosage d'antigel contenu dans le liquide de

refroidissement du moteur, surtout si on a du faire l'appoint d'eau pendant l'été. En Suisse, il est conseillé d'avoir un liquide de refroidissement résistant au gel jusqu'à -30 degrés. De même, il faut veiller à ce que le liquide de lave-glaces soit également prévu pour les basses températures. Il est également conseillé de vérifier l'état des balais d'essuie-glace: les remplacer ne coûte que quelques francs, mais c'est une économie qui vaut son pesant d'or en cas de chutes de neige! Pensez également à la batterie, fortement sollicitée en saison froide. Véri-

fier sa vigueur après la première nuit de gel et, au besoin, rechargez-la. Si elle manifeste de la peine à actionner le démarreur, il vaut mieux la remplacer en comparant les meilleures offres, très différentes selon les points de vente. Il faut d'ailleurs savoir que la durée de vie d'une batterie est en moyenne de 4 à 8 ans, selon son utilisation.

Les équipements

Un équipement d'hiver approprié comprend, outre les pneus et les chaînes à neige, un chiffon antibuée propre, un ba-

lai pour dégager la neige avec un racloir pour la glace, une lampe de poche, des gants de travail et une vieille couverture (utile pour s'agenouiller!) pour poser les chaînes. Il est également prudent d'avoir des câbles électriques de démarrage, notamment pour les voitures automatiques qu'on ne peut pas faire démarrer en les poussant. Ne pas oublier une corde de remorquage, ainsi qu'un spray dégivrant pour le pare-brise et un mini-spray (à conserver en poche) pour débloquer les serrures gelées. Pour protéger le pare-brise de la glace et la neige, rien ne vaut une feuille plastifiée spéciale ou un vieux carton à glisser entre les essuies-glaces et la vitre.

Les pneus d'hiver

Surtout ne pas attendre la première neige pour les monter! Dans notre région, il est prudent d'en équiper la voiture au plus tard fin octobre, avant que les conditions routières ne se dégradent à cause de l'humidité et des feuilles mortes (routes grasses) ainsi que du gel (verglas sournois!). Les pneus d'hiver actuels n'ont plus rien à voir avec ce qu'on appelait les «pneus neige». Ils sont faits pour rouler en tout temps et sont aussi agréables que les pneus d'été, voire même souvent plus confortables grâce à leur gomme plus tendre. Une gomme «contact» spécialement

étudiée pour les températures allant de +10 à -20 degrés, soit l'idéal pour nos régions. Il est conseillé de comparer les prix tant les écarts peuvent être grands pour un même produit entre divers points de vente.

Les pneus d'hiver doivent obligatoirement être montés sur les quatre roues; si on n'en équipe que les deux roues motrices, la voiture roule «en crabe» (à cause de la rigidité différente entre les deux essieux) et risque fort de dérapier au freinage. La profondeur minimum du profil doit être de 4mm, et l'âge du pneu ne doit pas excéder 6-7 ans. Au-delà, ils peuvent avoir perdu leurs qualités essentielles d'adhérence, même s'ils ont encore un beau profil, par le simple fait du vieillissement qui a durci la gomme.

Les chaînes

Il y en a de tous les prix, et tout dépend de l'usage qui en est fait. Si vous les utilisez souvent, n'hésitez pas à acheter les plus chères, hautement résistantes et faciles à poser. Les chaînes bon marché peuvent dépanner, mais elles sont en général plus énervantes à poser. Quel que soit le modèle, exercez-vous à sec dans votre garage plutôt que d'attendre d'être par une nuit noire dans une tempête de neige pour lire le mode d'emploi... Bonne route! /ALM

014-096936

Le Restaurant du Sapin

2345 Le Cerneux-Veusil
Tél. 032 954 17 72
Tél. 079 637 26 20

A 16 km de La Chaux-de-Fonds, direction Les Breuleux

Samedi 8 novembre 2003
de 17 h à 19 heures
puis de 20 h 30 à 01 heure

Werner Schluchter à l'accordéon

Tous les jours de 14 h à 18 heures
Boisson + dessert: Fr. 5.50
Patente Saverio

Fermeture le JEUDI

Vedettes Computer-POST

The Portable Shop powered by **FUST** Ing.dipl.

<p>Laser couleur Minolta Magicolor 2300</p> <p>999.- au lieu de 1199.-</p> <p>200.- Action de reprise pour ancienne imprimante</p> <ul style="list-style-type: none"> • Imprimante laser couleur • 32 Mo RAM • Résolution 2400x600 ppp • Jusqu'à 16 p/min • Interfaces: parallèle, USB, réseau <p>No. Art. 6910354</p>	<p>Acer Aspire 1354</p> <p>1999.-</p> <p>Avec graveur DVD et CD</p> <ul style="list-style-type: none"> • XGA TFT 15", AMD Athlon Mobile 2500+ • 2 x RAM 256 MB (max. 2048 MB) • 40 GB • DVD-RW/CD-RW • 2 x USB 2.0 • Video S out • 2 x Memory Slot <p>No. Art. 6910117</p>	<p>Erreur</p> <p>Aucune connexion Internet n'est possible!</p> <p>Go Portable Shop</p> <p>Un achat d'ordinateur sans service, c'est un peu Las Vegas dans les jeux de hasard. Aide immédiate pour les ordinateurs portables et de bureau tél.: 0900 900 767 (Fr. 4.-minute) ou dans toutes les filiales.</p> <p>Info: 0848 559 111 - Commande directe www.fust.ch</p> <p>Toutes les marques avec garantie de prix bas, demandes nos modèles d'exposition, service d'installation et de réparation. 45 filiales proches de chez vous ou sous www.fust.ch</p>	<p>Aspire 8200 inkl. 15" TFT</p> <p>1699.- Prix bas garanti</p> <ul style="list-style-type: none"> • AMD Athlon XP 2600+ RAM 512 MB • HD DVD+RW & DVD Rom 80 GB • nVidia FX 5200 • LAN 10/100 Firewire Windows XP • Ecran TFT AL 506 15" <p>No. Art. 6917511/6912084/7000002</p>	<p>Palm TS avec GPS</p> <p>999.- Prix bas garanti Vous économisez 249.-</p> <p>Système de navigation GPS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Votre Palm devient ainsi un système de navigation pour la voiture et les randonnées • Système d'exploitation Palm OS 5.2.1 <p>No. Art. 6917531</p>
---	---	--	---	---

The Portable Shop - Filiales proches de chez vous:
au Fust, 2300 La Chaux-de-Fonds • Possibilités de commande par Fax 071/955 55 05. Emplacement de nos 45 succursales: téléphone 0848 559 111 ou www.fust.ch.

144-121437

Solution du mot mystère:
JOLIMENT

MARCEL AYMON

AUCUNE IMPORTANCE

ROMAN
ÉDITIONS MON VILLAGE

C'était parfaitement inconfortable, mais toutes ces minuscules chaises étant identiques, il prit le parti de s'en accommoder. Complémentairement aux gris du plafond et du sol, cette gamme de verts dont étaient recouverts toute la surface du bar et l'ensemble du mobilier lui donna à penser que l'architecte ayant présidé à cet intérieur avait connu là un grand coup de méforme. En entrant, il avait passé devant l'unique cliente déjà installée dans cet idyllique décor. La quarantaine, vêtue chic, elle venait de sortir un portable de son sac en croco. Les deux coudes lourdement appuyés sur le plateau vert de la table verte, elle conversait maintenant, à très haute et intelligible voix, avec un interlocuteur, apparemment mal aimé. Au profond mépris du savant chignon que son coiffeur préféré venait

d'élaborer sur le sommet de son crâne, elle martelait, du chef autant que du verbe, ses reproches, sans scrupules et sans réserves, pour son unique voisin. Il était question de retard, de promesse non tenue, de lâcheté... L'homme n'en pouvait plus de cette intrusion dans les problèmes de ces inconnus, n'en pouvait plus de cette absence de savoir-vivre. Il se leva, changea de place, se réinstalla loin, le plus loin possible, dans la grande salle de l'établissement pratiquement vide. Près de lui, derrière le bar, une jeune fille s'activait. Elle portait cheveux courts, blouse blanche, et, tour à tour disparaissait puis réapparaissait, semblait très occupée. Le client, les clients, puisque l'homme avait remarqué, avant de changer de place, que sa voisine n'était pas servie non plus, n'étaient pas de son ressort. Apparemment, pas

question, chez ces gens-là, de pallier l'absence momentanée d'un ou d'une collègue. A chacun son boulot, et les vaches seront bien gardées! Peu importent les sièges trop durs, peu importe l'attente, ici, au moins, il faisait chaud. De grandes baies vitrées offraient une vue imprenable sur ce Chailly qui, décidément, même vu d'en haut, n'avait rien d'attractif. Finalement, on vint à lui. Une femme, entre deux âges, même chemisier blanc que la petite du bar, jupe noire, courte, dévoilant de jolies jambes, s'arrêta à quelques mètres. D'un coup de menton relevé, elle lui fit ce signe conventionnel pouvant se traduire par un «vous voulez quoi, vous?»



*Il y a quelque chose de plus fort que la mort,
c'est la présence des absents
dans la mémoire des vivants.*

C'est avec chagrin que nous faisons part du décès de notre chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, compagne, parente et amie

Madame Antoinette VOGT née FROIDEVAUX dite «Tony»

qui s'en est allée paisiblement mercredi soir, dans sa 91e année.

Sont dans la tristesse:

Jimmy et Liliane Vogt, à Lonay, leurs enfants et petits-enfants
Monsieur Maurice Maurer, son compagnon et famille
ainsi que les familles parentes et alliées.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire le lundi 10 novembre, à 11 heures.

Notre maman repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Jimmy Vogt
rte des Pressoirs 10
1027 Lonay

LA CHAUX-DE-FONDS, le 5 novembre 2003, rue des Crêtets 22

*Ne crois pas au cimetière
Il faut nous aimer avant
Il faut nous aimer sur terre
Il faut nous aimer vivants
Ta poussière et ma poussière
Seront les jouets du vent.*

Paul Fort

Madame Fabienne Tissot-Guinand
Claude Tissot et Sonia Landry
ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Georges TISSOT

leur très cher époux, papa, beau-papa, parent et ami, qui s'est endormi paisiblement mardi à l'âge de 85 ans, après une longue maladie supportée avec un grand courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 4 novembre 2003.

Un au revoir a eu lieu dans l'intimité.

Domicile de la famille: rue de la Charrière 22

Un grand merci au personnel du Home de la Sombaille.

LE LOCLE

*Maintenant l'Eternel mon Dieu,
m'a donné du repos.*

Les descendants de feu Ernest Fuhrer
ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Armand FUHRER

survenu le 3 novembre à l'âge de 73 ans.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domiciles de la famille: M. et Mme Marcel Fuhrer
Numa-Droz 193
2300 La Chaux-de-Fonds

M. et Mme Jacques Fuhrer
Bournot 33
2400 Le Locle

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

132-140608

*Mon Dieu, quand je lâcherai le gouvernail,
je connaîtrai que le temps est venu que tu le prennes.*

R. Tagore

Arrivée au bout du chemin,

Madame Claire LEMRICH née SUTTER

nous a quittés à l'âge de 93 ans.

Sa sœur Marianne Sutter à Saint-Gall

ainsi que tous ceux qui l'ont accompagnée et entourée pendant ses dernières années.

LES PONTS-DE-MARTEL, Home Le Martagon, le 5 novembre 2003.

La cérémonie aura lieu dans l'intimité.

Adresse de la famille: M. Sutter
Varnbuelstr. 17b
9000 Saint-Gall

Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

Monsieur Ernest HADORN

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, soit par leur présence ou leurs messages, et les prie de croire à l'expression de sa profonde reconnaissance.

CHÉZARD-SAINT-MARTIN, novembre 2003.

028-419650

L'ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL ■ Mariages – 24.10. Reymond, Charles Alfred et Coderey, Christine; Morel, Patrick Blaise et Hanganu, Wilhelmina Anica; Guillod, Cédric et Greco née Donzallaz, Emmanuelle Germaine. 27. Dias Teixeira, Tiago Miguel et Gomes de Oliveira, Graça Custodia. ■ **Décès** – 21.10. Barbezat née Jolliet, Maria Madeleine, née en 1916, veuve de Barbezat, Marcel Adrien; Racheter, Jean Emile, né en 1917, époux de

Racheter née Rollier, Clara Adèle; Lauper, Arnold, né en 1913, veuf de Lauper née Iseli, Frieda Martha; Panighini née Pignat, Marie Antoinette, née en 1947, divorcée; Siron née Rota, Ornella Agostina, née en 1950, divorcée. 23. Hügli née Sutter, Madeleine Suzanne, née en 1924, veuve de Hügli, Hans Robert; Morel, Roland André, né en 1933, époux de Morel née Bertoli, Maria Dina Rosina.

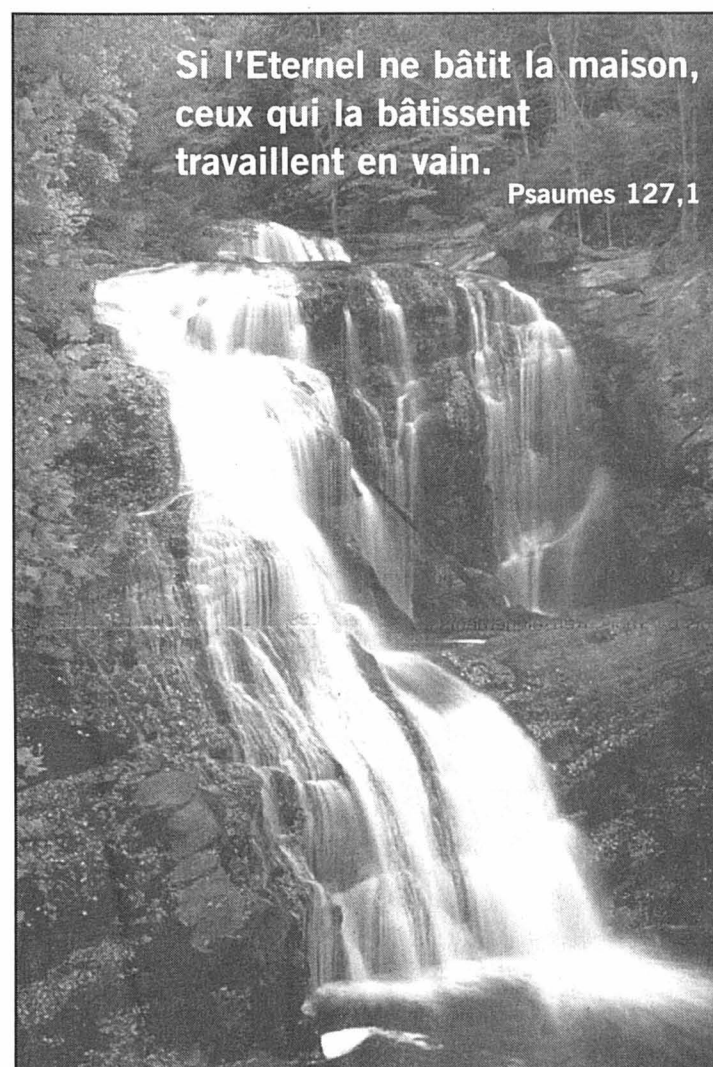
Echecs Solution

1.Dxh7+! Rxh7 2.Th3+ Rg8 (2...Ch5 3.Txh5+ Rg8 4.Th8+! Cxh8 5.Ch6 mat) 3.Ch6+ Rh8 4.Cf7+ Rg8 5.Th8+! (La pointe de la combinaison) 5...Cxb8 6.Ch6 mat. Cruz Lima - Pascual Pérez, Cuba 1993.

Scrabble Les solutions

Top:
BOUTEFEU / 3B / 84 points

Autres:
BOEUF / 4A / 31 points
BENEF / 1G / 30 points
FOUENE / 1E / 27 points
FOUET / 4A / 26 points



**Si l'Eternel ne bâtit la maison,
ceux qui la bâtissent
travaillent en vain.**

Psaumes 127,1

LES FAITS DIVERS

LA VUE-DES-ALPES

Il perd une roue dans le tunnel: dégâts matériels

Hier à 10h15, un automobiliste de Corcelles circulait sur la semi-autoroute H20, dans le tunnel de La Vue-des-Alpes, en direction de Neuchâtel. Une centaine de mètres avant la niche C3, la roue avant gauche de son véhicule s'est détachée et est venue heurter le véhicule conduit par un habitant de Grand-Lancy (GE), qui circulait normalement en sens inverse. Le tunnel de La Vue-des-Alpes a été fermé environ 20 minutes. /comm

NEUCHÂTEL ■ Appel aux témoins. Hier à 11h50, un habitant de Neuchâtel circulait en voiture sur le faubourg de la Gare, à Neuchâtel, en direction du centre-ville. Sur la place Blaise-Cendrars, à l'intersection avec la rue des Sablons, une collision se produisit avec la voiture conduite par une habitante de Neuchâtel également, qui circulait sur cette dernière rue citée, en direction de Hauterive. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police de la circulation, à Neuchâtel, tél. 032 888 90 00. /comm

AVIS DE NAISSANCE

Coucou me voilà
Je m'appelle

Maeva

Je suis née le 5 novembre 2003
pour le plus grand bonheur
de mes parents
et mes grands-parents

Vanessa ISIDORO
Gilles SALVISBERG
Rue du Commerce 89

Un grand merci à la maternité
de La Chaux-de-Fonds

*Que ton repos soit doux,
comme ton cœur fut bon.*

Madame Suzanne Froidevaux, sa sœur

Ses cousines
Son amie

ainsi que les familles parentes et alliées
ont la tristesse de faire part du décès de

Marie-Louise MÉROZ

qui nous a quittés jeudi dans sa 69e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 6 novembre 2003, rue Tête-de-Ran 23

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire le lundi 10 novembre à 14 heures.

Pépée repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Mme Suzanne Froidevaux
Croix-Fédérale 15

Un geste, une parole, une présence, un message, un don, des fleurs, autant de témoignages qui l'ont reconfortée.

La famille de

Monsieur Giuseppe LOCOROTONDO

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont partagé sa douleur et qui lui ont apporté leur soutien en ces pénibles moments.

Une messe en son souvenir aura lieu en l'Eglise du Sacré-Cœur le lundi 10 novembre, à 20 heures.

LA CHAUX-DE-FONDS, novembre 2003.

AUJOURD'HUI

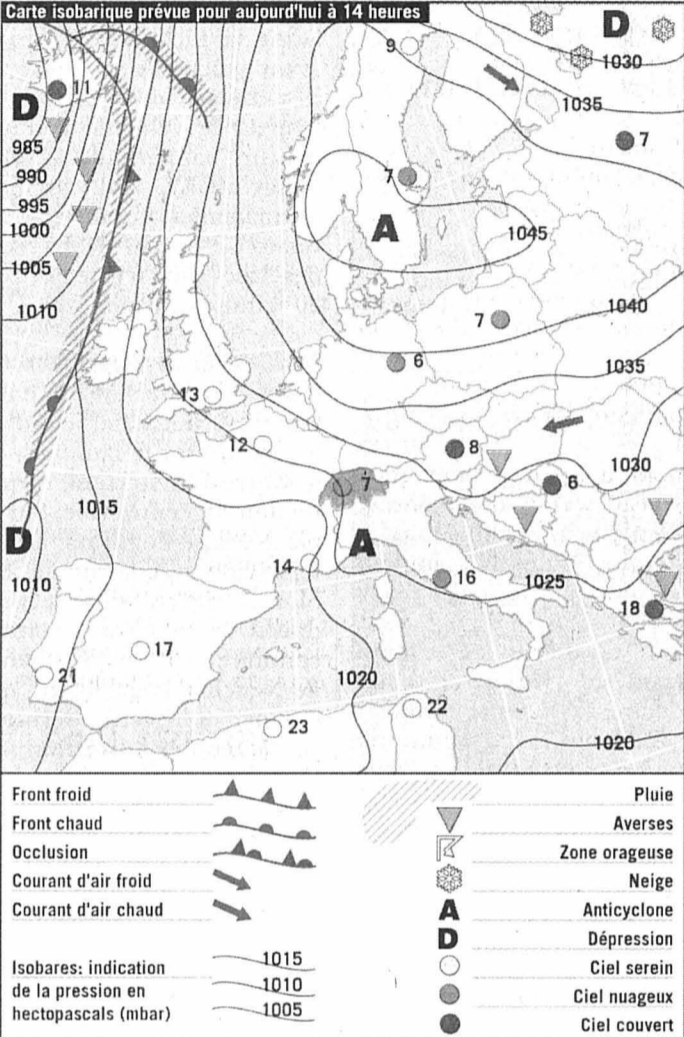
Toc toc toc, voilà la bise

Situation générale. L'anticyclone remonte vers le nord, engendrant ainsi un flux de bise à travers le continent. Les nuages qui traînaient sur l'est gagnent à bon compte le Jura. De l'air frais profite de faire chuter les températures en altitude.

Prévisions pour la journée. D'abord, la traditionnelle chape de grisaille recouvre la plaine, mais la bise modérée permet de la hacher tout en élevant sa limite supérieure. Si le soleil brille avec éclat au-dessus, il perd de sa prestance l'après-midi avec l'arrivée de nuages. Du côté du mercure, les valeurs exceptionnelles des derniers jours sur le massif font comme neige au soleil et culminent à 6 degrés.

Les prochains jours. Passages nuageux, parfois importants.
Jean-François Rumley

Carte isobarique prévue pour aujourd'hui à 14 heures



Fête à souhaiter
Florent

Températures
Aujourd'hui à 14 heures

Neuchâtel: 6°
Boudry: 6°
Cernier: 6°
Fleurier: 6°
La Chaux-de-Fonds: 6°
Le Locle: 6°
La Vue-des-Alpes: 4°
Saignelégier: 6°
Saint-Imier: 6°

Hier à 13 heures

En Suisse...

Bâle: beau, 8°
Berne: beau, 6°
Genève: très nuageux, 7°
Locarno: beau, 11°
Sion: beau, 11°
Zurich: brouillard, 4°

... en Europe

Athènes: très nuageux, 16°
Berlin: bruine, 4°
Istanbul: très nuageux, 13°
Lisbonne: beau, 19°
Londres: très nuageux, 15°
Madrid: beau, 16°
Moscou: très nuageux, 8°
Paris: beau, 13°
Rome: oeu nuageux, 17°

... et dans le monde

Bangkok: variable, 33°
Le Caire: variable, 28°
Johannesburg: pluvieux, 25°
Miami: pluvieux, 30°
Pékin: variable, 13°
Rio de Janeiro: variable, 23°
San Francisco: pluvieux, 13°
Sydney: ensoleillé, 27°
Tokyo: variable, 19°

Soleil

Lever: 7h23
Coucher: 17h08

Lune

Croissante
Lever: 16h38
Coucher: 5h31

Niveau des eaux

Lac de Neuchâtel: 429,12 m
Température (au Nid-du-Crô): 9°
Lac des Brenets: 750,95 m

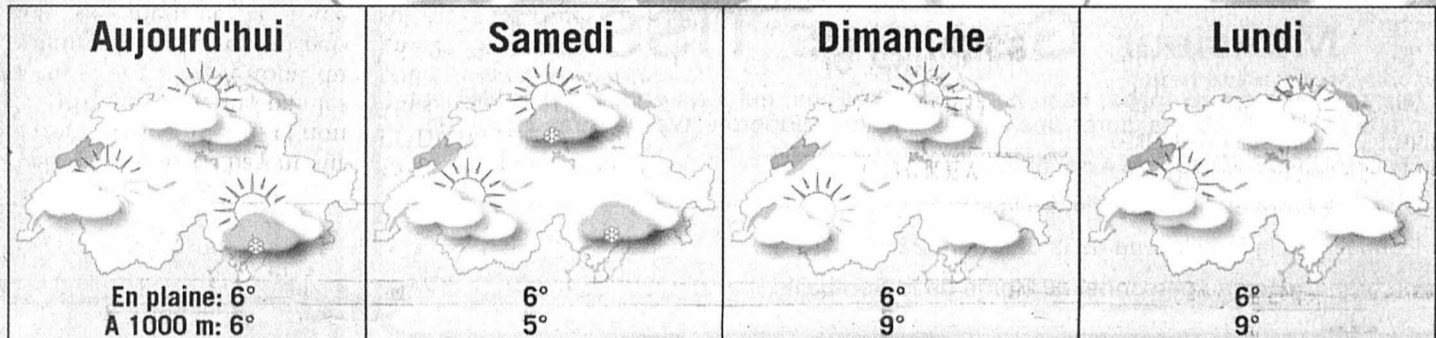
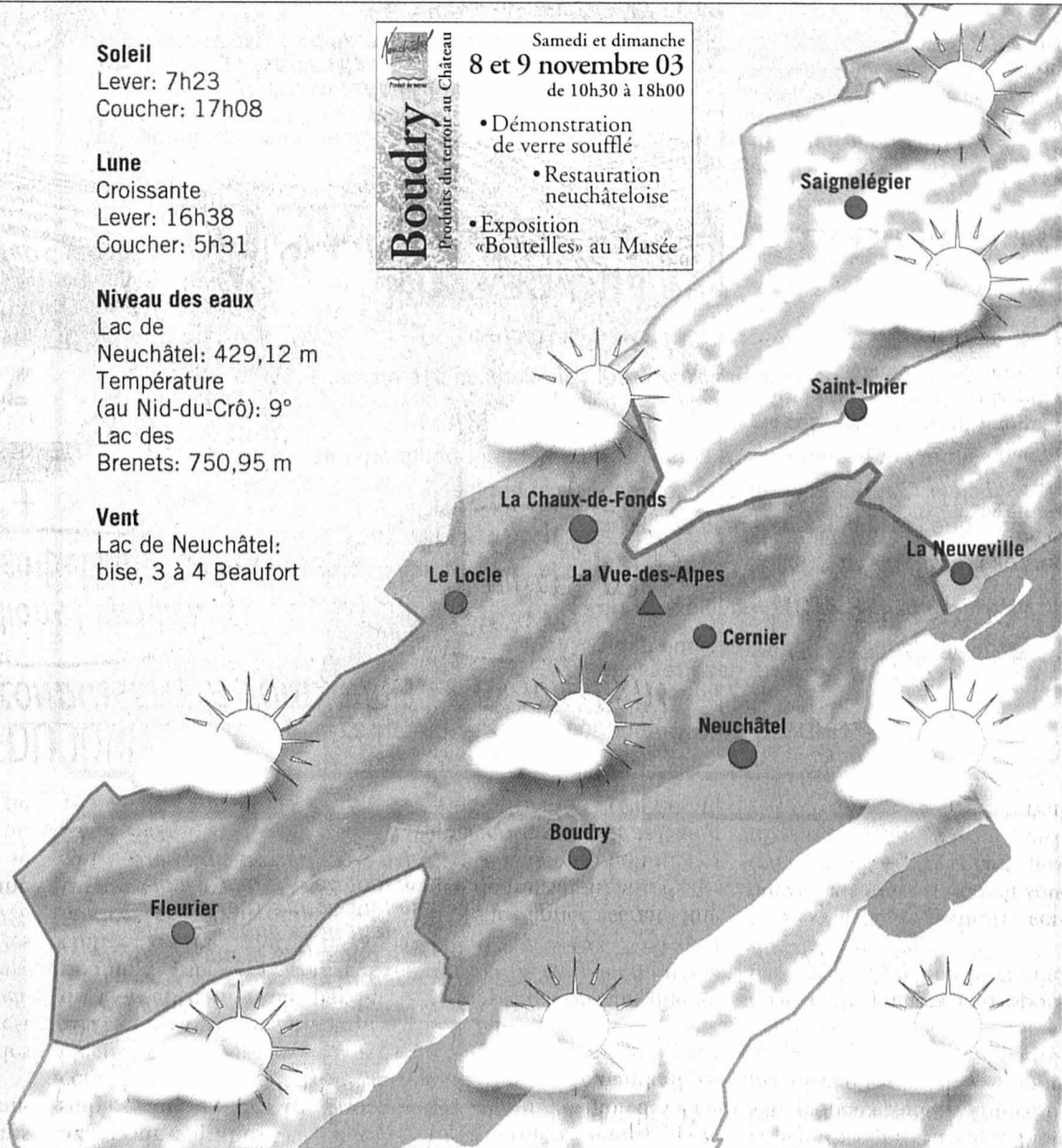
Vent

Lac de Neuchâtel: bise, 3 à 4 Beaufort

Samedi et dimanche
8 et 9 novembre 03
de 10h30 à 18h00

Boudry
Produits du terroir au Château

- Démonstration de verre soufflé
- Restauration neuchâteloise
- Exposition «Bouteilles» au Musée



Sources: Jean-François Rumley, F. Cachelin SA et Keystone

LA TRIBUNE DES LECTEURS

ZONE PIÉTONNE

Investir pour l'avenir

La volonté de création d'une zone de rencontre entre le carrefour du Casino et la Grande Fontaine, à La Chaux-de-Fonds, suscite aujourd'hui de nombreux débats portant essentiellement sur le coût de sa réalisation, les éventuels reports de trafic ou encore la place de l'automobile en milieu urbain.

Toutefois, de tels problèmes, réels il est vrai, occultent la véritable question de fond: quelle vision avons-nous pour notre ville, demain?

L'état actuel des rares commerces du lieu concernés suscite, on ne peut le nier, la réflexion. Dès lors que reste-t-il pour animer, au sens de simples flux piétonniers, cette partie du Pod? A n'en pas douter, la solution ne viendra pas des nombreux flux automobiles qui iront s'engouffrer dans les parkings, entonnoirs des grandes surfaces.

A terme, si le projet proposé n'était pas réalisé, on peut légitimement supposer que cette partie de la ville deviendrait une autoroute où aucun chaland ne se risquerait sur les trottoirs déserts. D'une part, les magasins de proximité disparus arboreront des devantures vides et, d'autre part, des vitrines taguées et brisées, car il ne faut pas se leurrer, la désertification d'un tel secteur va s'accompagner d'une hausse sensible du vandalisme et des activités illicites. [...]

Ce futur sinistre n'a rien d'une affabulation. Même si l'érosion et la crise du centre-ville ne sont pas sensibles au quotidien, elles demeurent réelles, comme en témoignent les fermetures précédentes. Si rien n'est tenté pour contrer cette régression, la vie sur le Pod ne sera bientôt qu'un souvenir. L'Heure bleue et la Grande Fontaine, nos fiertés, disposeront alors d'un bien piètre écrin.

Sur ces bases, on peut donc affirmer que le budget alloué, pour conséquent qu'il soit, revêt une importance à la hauteur de sa tâche: un investissement pour préserver la qualité de vie de notre ville, son commerce de proximité et sa convivialité légendaire.

Si nous souhaitons conserver notre Pod et sa Grande Fontaine en l'état, nous n'avons d'autres choix que d'investir ses huit millions.

Julien Ehrbar,
La Chaux-de-Fonds

ÉLECTIONS

Les suffrages et non les bulletins

Sous le titre, «La donne a changé», Daniel Droz a livré mardi 21 octobre un commentaire des résultats des élections fédérales dans la ville de La Chaux-de-Fonds, relayé le lendemain par TSR1 au téléjournal de 19h30. Les résultats que les journalistes analysent sont faussement représentatifs des pourcentages

réels puisqu'ils se basent sur le nombre de bulletins et non de suffrages obtenus par les partis. C'est bien le total du nombre de suffrages qui permet de mesurer la force réelle de chaque parti dans une élection à la proportionnelle.

Or, la vérité sortie des urnes dans notre ville n'est pas que «tous les partis traditionnels chaux-de-fonniers enregistrent un recul». Certes, les radicaux, à 8%, ont perdu 7% par rapport à 1999, comme les libéraux d'ailleurs, qui se retrouvent à 10,5 pour cent. Certes, le POP est passé de

14% à 6 pour cent. Certes, l'UDC obtient 25,5 pour cent. Mais, et la nuance est de taille, le Parti socialiste a gagné 2,5%, passant de 30% des suffrages exprimés en 1999 à 32,5 pour cent. Les Verts sont stables autour de 16 pour cent. Dans la perspective des élections communales de juin 2004 et du vote sur l'élection du Conseil communal par le peuple, il est bon d'avoir ces chiffres en tête avant d'échafauder des commentaires où la passion l'emporte sur la raison.

Daniel Musy,
La Chaux-de-Fonds

HOCKEY

Un peu de patience

Ces derniers temps, j'entends autour de moi des personnes qui se demandent ce que fait le HCC, vu qu'il perd tout le temps!

Je rappelle à certains que les dirigeants du club ont dit dès le début de la saison 2003-2004 que cette année serait une année de transition, afin de remettre le club à un bon niveau financier. Et, puisqu'il n'y aura aucune relégation cette saison,

de prier les supporters d'être patients. Il ne faut pas oublier que, ces dernières saisons, le club a dû faire face à de grosses difficultés financières. Laissons-le se remettre de plusieurs années de chiffres rouges. Bien sûr, je peux tout à fait comprendre que certains supporters en aient assez de ces résultats négatifs. Mais l'équipe est formée de joueurs correspondant au budget que le comité du HCC s'est fixé.

Au lieu de se plaindre, certaines personnes devraient soutenir le HCC en allant aux matches. Et tant pis s'il perd. Laissons-lui faire son travail malgré les résultats!

Terry Pavel,
La Chaux-de-Fonds

ALCOOL

Des gros sous...

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt tous vos articles concernant «l'abus d'alcool» et je constate que l'on ne parle que de coûts. Bien sûr que l'alcool est un fléau qui touche toutes les couches de la population et fait énormément de dégâts, mais pourquoi vouloir à nouveau taxer les viticulteurs, qui ont déjà du mal à vendre leur production?

Aujourd'hui, les spécialistes prétendent que cela coûte 6,5 milliards. Par contre, vous ne dites pas ce que la Confédération encaisse sur la vente de l'alcool. Si vous parlez de «coûts», parlez également de rendement et soyez donc un peu plus objectifs.

Ghislaine Desaulles,
Neuchâtel

LE DESSIN DU JOUR

